

## Rapport final

---

L'invisibilité sociale : publics et mécanismes.

Les pauvres en milieu rural et notamment les jeunes ruraux et néo-ruraux (lot n°1)

---

**novembre 2015**

---

**Hélène TALLON (htallon@gmail.com)**  
**Ingrid LIGNERES**  
**Marie-Christine BUREAU**  
**Éliane LE DANTEC**

# Lot n°1 : L'invisibilité sociale des pauvres en milieu rural et notamment les jeunes ruraux et néo-ruraux

---

## TABLE DES MATIÈRES

---

<b>PARTIE A : PROBLEMATIQUE, ENJEUX ET METHODOLOGIE DE L'ETUDE.....</b>	<b>4</b>
<b>A 1 Questions qui ressortent de l'audit sur l'invisibilité sociale des pauvres en milieu rural réalisé par l'Onpes (2014) et objectifs de l'étude .....</b>	<b>5</b>
<b>A 2 La méthodologie : revue de littérature et enquêtes .....</b>	<b>6</b>
A 2.1 Phase 1 : la caractérisation dans les études nationales de la pauvreté en milieu rural et des jeunes ruraux et néo-ruraux.....	6
A 2.2 Phase 2 : l'observation géographique plus fine de la pauvreté via les enquêtes de terrain ..	7
A 2.3 Phase 3 : l'analyse croisée de la littérature et des propos des personnes enquêtées .....	9
<b>A 3 Les deux territoires d'enquête : l'Avesnois (Nord) et le Haut-Languedoc (Hérault) ....</b>	<b>9</b>
A 3.1 Le Haut-Languedoc héraultais (ou Hauts Cantons de l'Hérault), cantons nord-ouest du département de l'Hérault, région Languedoc-Roussillon .....	9
A 3.2 Les cantons ruraux du département du Nord (Avesnois et Cambraisien) .....	12
<b>PARTIE B : LA PAUVRETE RURALE, UNE PAUVRETE MASQUEE ?.....</b>	<b>14</b>
<b>B 1 Problématisation du couple pauvreté / espace rural .....</b>	<b>15</b>
B 1.1 Retour sur quelques travaux liés à la pauvreté rurale .....	15
B 1.2 Une géographie de la pauvreté polarisée, sur fond de dynamiques socio-économiques hétérogènes .....	17
B 1.3 Analyse critique de la définition d'espace rural.....	18
<b>B 2 Les jeunes ruraux .....</b>	<b>22</b>
B 2.1 Caractérisation socio-économique des jeunes ruraux.....	24
B 2.2 L'espace rural des jeunes, entre contraintes et atouts socio-spatiaux .....	26
<b>B 3 Les néo-ruraux .....</b>	<b>29</b>
B 3.1 Néo-ruraux, néo-résidents, nouveaux arrivants, nouveaux habitants, ex citadins ? .....	29
B 3.2 Qui sont les néo-ruraux ? .....	31
<b>PARTIE C: L'INVISIBILITE SOCIALE DES RURAUX PAUVRES: FORMES ET PROCESSUS .....</b>	<b>35</b>
<b>Introduction .....</b>	<b>36</b>

Présentation rapide des 21 personnes interviewées.....	36
Synthèse des formes et processus d'invisibilité repérés .....	38
<b>C 1 Une Invisibilité liée aux politiques publiques .....</b>	<b>39</b>
C 1.1 Une invisibilité statistique .....	39
C 1.2 Une Invisibilité liée au (dis)fonctionnement des dispositifs institutionnels.....	40
C 1.3 Invisibilité par non recours ou mise en retrait des dispositifs .....	45
<b>C 2 Une Invisibilité liée aux caractéristiques de l'emploi et de l'activité des espaces ruraux.....</b>	<b>50</b>
C 2.1 Invisibilité par faiblesse de l'emploi salarié .....	50
C 2.2 Invisibilité liée aux nouvelles formes d'activités rurales.....	52
<b>C 3 Une Invisibilité liée à la norme sociale territoriale (norme spatiale) .....</b>	<b>55</b>
C 3.1 Invisibilité par résistance à la relégation spatiale et à l'assignation territoriale .....	55
C 3.2 Invisibilité liée au manque d'espace d'intégration .....	59
<b>C 4 Une Invisibilité par expérimentation / appui sur d'autres modèles économiques....</b>	<b>61</b>
C 4.1 Invisibilité par usage multi-situé de l'espace avec ancrage dans l'espace rural.....	61
C 4.2 Invisibilité par recours à d'autres modèles économiques ou gestion financière très fine ...	66
<b>C 5 Autres facteurs d'invisibilité.....</b>	<b>71</b>
C 5.1 Invisibilité par isolement géographique et faible offre locative .....	71
C 5.2 Un discours médiatique sur les espaces ruraux ou sur les néo-ruraux entretenant la méconnaissance .....	73
<b>Synthèse et conclusion .....</b>	<b>75</b>
<b>Bibliographie .....</b>	<b>79</b>
Espace rural et pauvreté rurale .....	79
Jeunes et jeunes ruraux.....	82
Néo-ruraux .....	83
Territoires d'enquêtes.....	84
<b>Annexes.....</b>	<b>86</b>
Annexe 1 : les questionnaires.....	86
Annexe 2 : verbatim de Raphaël.....	89

# PARTIE A : PROBLEMATIQUE, ENJEUX ET METHODOLOGIE DE L'ETUDE

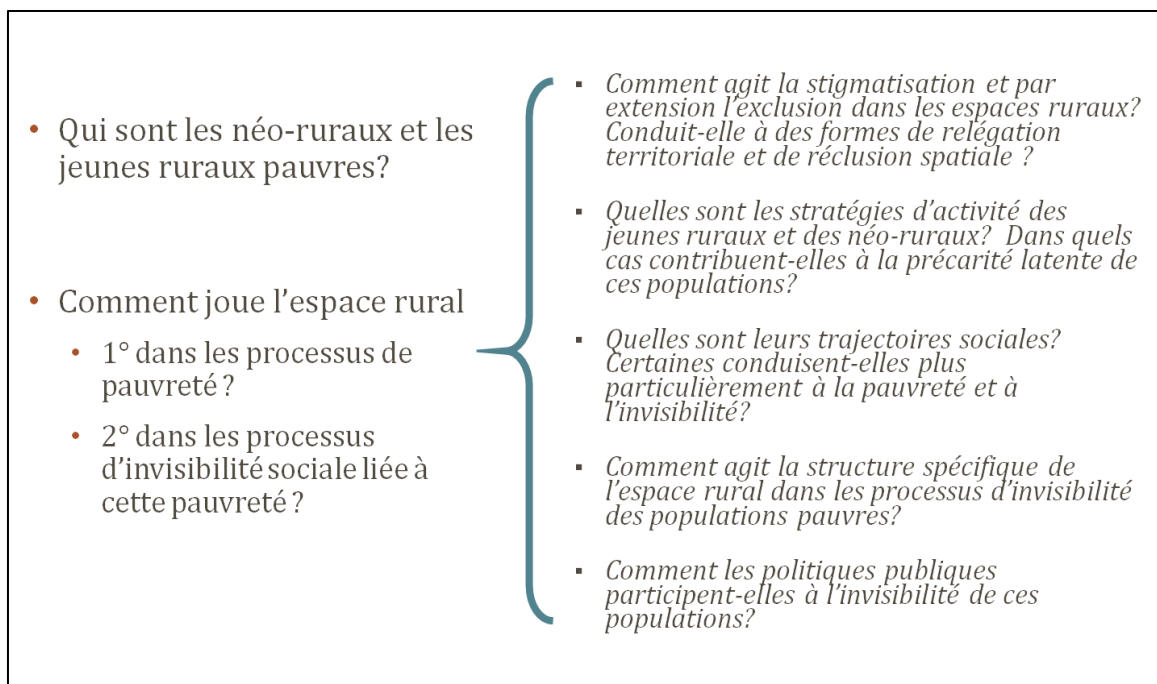
---

*« Après je ne m'imagine pas pauvre, c'est sûr, personne se dit plus tard, j'aimerais être pauvre mais... »* **Théo**

# A 1 QUESTIONS QUI RESSORTENT DE L'AUDIT SUR L'INVISIBILITÉ SOCIALE DES PAUVRES EN MILIEU RURAL RÉALISÉ PAR L'ONPES (2014) ET OBJECTIFS DE L'ÉTUDE

Les questions qui ressortent de l'audit réalisé en 2014 sont nombreuses, et montrent que les informations concernant les populations rurales et leurs trajectoires sont très lacunaires. Elles pointent tout d'abord un besoin d'approches croisées des processus d'invisibilité, permettant d'appréhender les différentes réalités socio-spatiales vécues par les jeunes et les néo-ruraux, en vis-à-vis des problématiques de disqualification sociale et de relégation tout en s'extrayant des stéréotypes urbain / rural. L'objectif est de mieux comprendre les difficultés vécues par les jeunes et les néo-ruraux dans leur milieu de vie, d'appréhender la représentation de l'espace de ces personnes ainsi que la manière dont ces représentations et ces pratiques spatiales impactent leur processus d'entrée dans la vie professionnelle pour les jeunes ou dans le territoire pour les néo-ruraux. L'audit fait ressortir d'autre part la nécessité d'objectiver le rôle des collectivités locales et des associations dans leur aide et leur accompagnement des jeunes ou néo-ruraux en difficulté, en particulier dans leurs démarches d'insertion, en observant en particulier le phénomène de non recours aux prestations sociales et dispositifs d'accompagnement. Peut-on parler d'une indifférence et/ou d'une incompréhension des pouvoirs publics locaux à l'égard des jeunes précaires vivant en milieu rural ?

Le rapport à l'espace, ou plutôt la manière dont joue l'espace dans ces phénomènes est ainsi au cœur de l'étude. Les questions que nous en retenons et auxquelles nous essayerons de répondre dans ce rapport sont synthétisées dans le schéma suivant :



## A 2 LA MÉTHODOLOGIE : REVUE DE LITTÉRATURE ET ENQUÊTES

---

### A 2.1 Phase 1 : la caractérisation dans les études nationales de la pauvreté en milieu rural et des jeunes ruraux et néo-ruraux

La lecture des données statistiques, des documents de travail, des rapports d'étude et des ouvrages de recherche concernant les néo-ruraux et les jeunes ruraux pauvres, en particulier les plus récents, nous a fourni un panorama large de la question (nature de l'information, grain et échelle territoriale, contextualisation des données, types d'indicateurs, etc.), nous permettant de caractériser les publics ciblés, tant sur le plan quantitatif que qualitatif, et de repérer les manques et lacunes dans l'information nécessaire à l'appréhension de la question. Cette première phase nous a permis d'émettre nos premières hypothèses concernant l'invisibilité étudiée, et de construire nos questionnaires en fonction d'elles.

Le concept d'invisibilité est fortement lié à la question de la reconnaissance : « pour s'éprouver lui-même comme « invisible » en un sens figuratif, le sujet doit avoir déjà supposé qu'il a été reconnu en tant qu'individu dans l'ordre spatio-temporel ». (Honneth, 2004)<sup>1</sup>. Pour Pierre Rosanvallon, trois « écrans » constituent « le paradoxe de l'invisibilité sociale » : l'hypervisibilité de quelques-uns (par les médias entre autre), la prolifération de mots «fourre-tout » et les stéréotypes. En effet, la capacité de se maintenir dans l'espace public ne repose pas uniquement sur les seules performances des individus. Elle dépend largement des règles sociales qui légitiment une vie ou, au contraire, la précarisent (Le Blanc, 2009)<sup>2</sup>. Entre les « schèmes » de visibilité courants qui permettent aux individus de se voir les uns les autres, et la « scène » de visibilité leur donnant une existence médiatique, jouent des systèmes de représentation plus ou moins forts, plus ou moins actifs, ou plus ou moins audibles (Voirol, 2005)<sup>3</sup>. Cependant, dans le cadre territorial qui donne sa spécificité au public étudié, c'est autant l'individu en lui-même qui doit être reconnu que l'espace de ses pratiques et ses modes d'usage du territoire. Nous verrons que chez les ruraux que nous avons interrogés, l'invisibilité relève de phénomènes de différentes natures : méconnaissance des populations et des espaces, impensé de la pauvreté rurale, relégation et/ou marginalisation, sortie volontaire ou stratégique de l'activité professionnelle classique, volonté de ne pas être visible. Elle provient d'autre part de l'échelle à laquelle elle est appréhendée. Dans le sentiment d'appartenir à un espace spécifique, valorisé ou disqualifié selon les contextes ou les individus, jouent des processus actifs dans les formes de précarité ou de pauvreté rencontrées dans les zones rurales, et partant, dans la visibilité de ces phénomènes. S'il est clair qu'une part de l'invisibilité des populations rurales résulte de la structure même de l'espace, distances et isolement géographique se combinant pour diluer le regard et de ce fait rendant invisibles des populations qui ne le seraient pas dans d'autres contextes, elle n'en constitue pas le fait principal. L'invisibilité est un processus multidimensionnel complexe. Elle doit dans notre cas être mise en relation avec la problématique de la marge, plus encore qu'avec celle de l'exclusion. En effet, l'invisibilité se situe non seulement à la frontière des modèles mais aussi dans les modalités de visibilité des phénomènes sociaux, variables selon l'échelle spatiale considérée. Par définition, une personne « invisible » est une personne qui ne fait pas l'objet de mesures de soutien spécifiques, ou qui n'utilise pas ces mesures. L'invisibilité questionne donc directement la pertinence des politiques sociales et de manière plus large les politiques de développement territorial. Car si celle-ci peut découler d'une volonté de l'individu, le concours des différentes

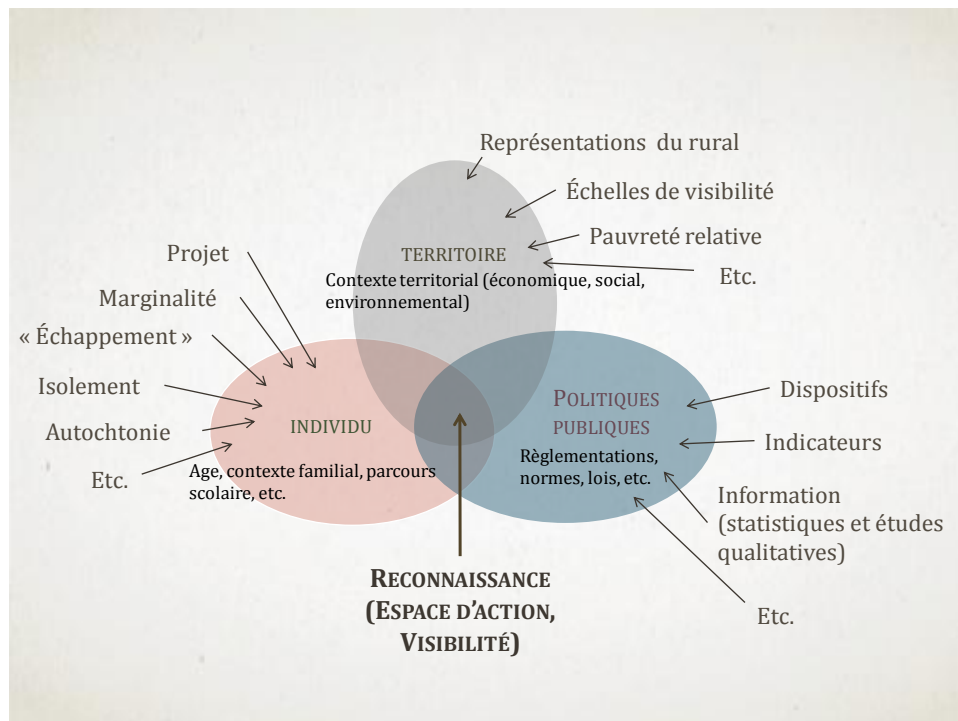
---

<sup>1</sup> Honneth, Axel. « Visibilité et invisibilité. Sur l'épistémologie de la « reconnaissance ». *Revue du MAUSS* 23, n° 1 (2004)

<sup>2</sup> Le Blanc, Guillaume. *L'invisibilité sociale*. Paris : PUF, 2009

<sup>3</sup> Voirol, Olivier. « Les luttes pour la visibilité: Esquisse d'une problématique ». *Réseaux* 129-30, n° 1 (2005)

instances, principalement de celles concourant à l'insertion dans le marché du travail formel, est majeur. La manière dont les communes rurales appréhendent leurs populations contribue ainsi fortement à accroître ou à relativiser cette invisibilité. L'invisibilité sociale questionne donc l'action collective ainsi que les régimes de justification des acteurs. Nous parlons ainsi de trialectique de l'invisibilité, celle-ci étant à la fois du ressort de l'individu, du territoire et des politiques publiques. Nous verrons que les personnes interrogées relèvent quasiment toutes la faiblesse des espaces d'expression à leur disposition, et cela quels qu'ils soient, et le besoin de s'inscrire dans le territoire, qui passe par des formes diverses (organisation de festival, activité agricole ou culturelle « de proximité », etc.).



L'(in)visibilité sociale, une trialectique

## A 2.2 Phase 2 : l'observation géographique plus fine de la pauvreté via les enquêtes de terrain

Il n'est pas possible d'étudier des populations rurales sans les référer à leurs espaces respectifs. Pour faire ressortir la dimension hétérogène de l'espace rural, nous avons souhaité mener deux séries d'entretiens sur deux territoires différents, dans les cantons ruraux du département de l'Hérault (Le Haut-Languedoc héraultais) et dans les cantons ruraux du département du Nord (L'Avesnois). Les espaces ruraux de ces deux départements sont en effet très dissemblables en termes de ruralité, tout en cumulant les indicateurs de pauvreté très intenses. De plus, dans ces deux territoires, les mouvements de population ont été intenses et sont structurantes de l'histoire de ces espaces, menant à des situations très opposées. Notons que dans les villes des cantons ruraux de l'Avesnois, la population rurale progresse jusqu'aux années 1970, étant aujourd'hui supérieure à ce qu'elle était un siècle avant, alors que dans les cantons ruraux du nord-ouest de l'Hérault, la population rurale décroche dès la fin du XIXe siècle, et malgré la reprise démographique très importante de ces 40 dernières années, elle est encore très nettement inférieure à ce qu'elle était un siècle auparavant. Notons aussi que les communes rurales du Nord amorcent une reprise démographique, visible en particulier dans les communes les moins denses.

Les questionnaires sont de type compréhensifs et semi directifs. Ils déclinent trois grands thèmes :

- 1) le parcours ou trajectoire de la personne, ou les éléments de compréhension de sa position actuelle, sociale, professionnelle et spatiale
- 2) son lien à l'espace rural en particulier celui sur lequel elle vit
- 3) son rapport aux solidarités (familiales, sociales, institutionnelles, incluant les dispositifs d'insertion et d'aide à la création d'activité).

Le terme « invisibilité » n'apparaît pas dans les questions, afin de ne pas induire les réponses. Les personnes sont amenées à parler de leur parcours scolaire et leur parcours de vie, de leur situation actuelle (avec une attention particulière portée aux revenus quels qu'ils soient), de leur rapport à leur territoire de vie, nouveau pour certains néo-ruraux récemment installés, habituel pour les jeunes, ainsi que des atouts et des contraintes perçus, de leur place et la manière dont ils se projettent dans cet espace et de celle dont ils gèrent les situations d'urgence financière, ou encore, dans ce contexte de faible revenu, des stratégies mises en œuvre pour construire un projet professionnel, sur ce territoire ou en dehors pour ceux qui veulent s'en extraire.

Les entretiens ont duré entre 1h30 et 2h30. Ils se sont fait au domicile des personnes (pour les néo-ruraux), ou dans des lieux très divers pour les jeunes (jardin public, domicile des parents, bureau d'une MLI, espace culturel, cafétéria universitaire). Certains entretiens se sont fait en binômes, même si ce n'était pas ce qui était recherché (couples ou convenance personnelle). Les enquêtes ont été réalisées au cours des mois d'août et septembre 2015.

La grille d'enquête se trouve en annexe 1.

Le panel est constitué de dix jeunes et onze néo-ruraux. Les personnes rencontrées ne forment pas un échantillon représentatif. Elles illustrent certaines situations peu documentées, sans épuiser la question.

Les méthodes d'approche des personnes que nous souhaitions rencontrer ont différé dans les deux départements. Précisons que, dans la mesure où notre objectif était de rencontrer des personnes faiblement repérées et peu connues des organismes sociaux, nous avons souhaité éviter les mises en contact via les institutions.

Dans l'Hérault, terrain que nous connaissions bien, c'est en mobilisant nos réseaux locaux informels que nous avons pu obtenir à la fois les contacts de personnes que nous voulions cibler, mais aussi un accord de principe nous assurant de leur consentement à nous livrer leur expérience de vie. Pour pouvoir répondre à un questionnaire concernant la pauvreté, les personnes ne doivent pas avoir peur d'être disqualifiées par l'enquêteur, dont a priori elles ne savent rien. Les membres des réseaux mobilisés ont de fait été des garants de la confiance que les personnes enquêtées nous ont accordée. Cette méthode a l'inconvénient de restreindre les cercles de contacts potentiels. Nous sommes arrivés très rapidement à identifier notre panel, sans avoir à chercher au-delà de ces réseaux locaux. Nous constatons que les profils des personnes interviewées dans l'Hérault sont plus homogènes que dans le département du Nord, sans que nous puissions dire s'il s'agit d'un effet de territoire (une population pauvre plus homogène que dans le Nord, ce qui est largement notre hypothèse) ou s'il s'agit d'un biais méthodologique.

Dans le département du Nord, où nous n'avions pas de contacts actifs, nous nous sommes appuyés sur deux sources de mise en relation :

- La première, un réseau d'accompagnement national ayant des déclinaisons régionales et départementales. L'implication du réseau a été très efficace, en particulier pour repérer les néo-ruraux pauvres. Nous avons malgré tout cherché à repérer des personnes qui ne seraient pas dans une démarche de création d'activité (donc plus anciennement installées sur le territoire), mais même en interrogeant d'autres contacts, nous avons été orientés vers ce type de profil ;
- La deuxième, les étudiants en géographie de l'Université de Valenciennes. Nous avons demandé à ceux qui venaient des communes rurales concernées par notre étude de nous aider dans notre démarche. Là encore, recontactés individuellement, leur aide a été précieuse. Même s'ils n'étaient



pas forcément directement concernés, ils nous ont orientés vers certaines personnes, servant en même temps de relai de confiance.

## A 2.3 Phase 3 : l'analyse croisée de la littérature et des propos des personnes enquêtées

Pour chaque personne enquêtée, ont été analysés :

- les processus d'invisibilité et ses formes : invisibilité « politico-médiatique » (publics « mal vus » ou stigmatisés), invisibilité sociale (publics souffrant d'une absence de reconnaissance sociale), invisibilité institutionnelle et/ou administrative (publics situés aux « angles morts » de l'action publique et de l'analyse institutionnelle), invisibilité territoriale (mise à l'écart territoriale de certains publics), etc.

- Les processus menant à la pauvreté/ permettant d'y échapper ou y faire face. Quels besoins se dégagent en termes de politiques publiques ? Quels usages ces personnes ont-elles des dispositifs existants ? Sont-ils sous utilisés et si oui pourquoi ? Comment la question de l'autonomie se pose-t-elle chez les jeunes ruraux aux faibles ressources ? Qu'en est-il du logement, de l'hébergement et de l'habitat en général ?

- le fonctionnement de l'invisibilité perçue et ses conséquences pour les personnes concernées, ainsi que pour les gestionnaires du territoire. Quelle image du territoire construit-elle ? Dans quel cas, à l'inverse, ces mêmes publics sont-ils visibles, et pourquoi ? Cette invisibilité est-elle choisie et recherchée ?

## A 3 LES DEUX TERRITOIRES D'ENQUÊTE : L'AVESNOIS (NORD) ET LE HAUT-LANGUEDOC (HÉRAULT)

---

### A 3.1 Le Haut-Languedoc héraultais (ou Hauts Cantons de l'Hérault), cantons nord-ouest du département de l'Hérault, région Languedoc-Roussillon

Le Languedoc-Roussillon se caractérise par une forte croissance démographique due principalement à l'arrivée de nouveaux habitants<sup>4</sup>, une population régionale plus âgée que la moyenne nationale, un niveau moyen de formation moins élevé, un taux d'activité et un taux d'emploi faibles, notamment pour les femmes et les seniors. Le Languedoc-Roussillon se caractérise par une population plus importante d'agriculteurs exploitants et d'artisans, commerçants ou chefs d'entreprise qu'en moyenne nationale. Le taux de cadres et de professions intellectuelles supérieures (13,4 %) reste faible et l'écart avec le niveau national augmente (3,2 points). (Direccte LR, 2013).

La région occupe le 19<sup>ème</sup> rang des régions françaises de métropole pour ce qui est du PIB par habitant. Les revenus salariaux moyens et les revenus des ménages sont plus faibles que la moyenne nationale<sup>5</sup>, le tissu économique est très largement dominé par les très petites entreprises<sup>6</sup>, la région

---

<sup>4</sup> Depuis 1999, l'accroissement annuel de population est de 1,3 % en Languedoc-Roussillon, toujours très supérieur à l'accroissement constaté en France métropolitaine (0,7%) (Direccte LR, 2013, p. 5).

<sup>5</sup> En 2010, le revenu brut disponible par habitant reste inférieur de 9,3% à celui de la France métropolitaine et de 5% à celui de l'ensemble des régions de province, mais l'écart s'amenuise. Sa structure est également

est peu industrialisée<sup>7</sup>, le secteur de la construction bien qu'affaibli par la crise est toujours bien représenté<sup>8</sup>, et l'activité économique est rythmée par la saisonnalité<sup>9</sup>. Le taux de chômage, déjà fort, continue sa hausse, de +0,3 point au 1<sup>er</sup> trimestre 2013 par rapport au trimestre précédent. Avec 14,5 % de la population active au chômage, le Languedoc-Roussillon est en tête du chômage observé en France métropolitaine (10,4 % pour la France métropolitaine). L'écart entre le taux de chômage du Languedoc-Roussillon et le taux national se stabilise à 4,1 points en 2013. Cet écart, qui oscillait autour de 3,1 ou 3,2 points entre 2005 et 2010, n'a jamais été aussi important depuis 2002 (Direccte LR, 2013).

Le Languedoc Roussillon comptait en 2010 plus de 120 000 allocataires du RSA (revenu de solidarité active), et, fin 2012, près de 129 000. La proportion de personnes couvertes par le RSA (allocataires + conjoints) parmi la population comprise entre 15 et 64 ans est toujours largement supérieure à la moyenne nationale : 9,0 en Région contre 5,8 en France métropolitaine. Elle dépasse 10 % dans les Pyrénées-Orientales et dans l'Aude (Direccte LR, 2013). En 2013, le Languedoc-Roussillon comptait 109 445 bénéficiaires du RSA socle et 28 794 bénéficiaires du RSA activité seul, soit au total 138 239 bénéficiaires du RSA dont 0,4% jeunes (Direccte LR, 2014). La part d'allocataires du RSA dans la population régionale âgée de 15 à 64 ans s'élève à 7,3%, alors qu'elle est de 4,5% en France métropolitaine. Cette part est très élevée dans les quatre départements les plus peuplés de la région : elle s'échelonne entre 6,9% dans l'Hérault, 7,3% dans le Gard, 7,9% dans l'Aude et 8,7 % dans les Pyrénées Orientales. Seule la Lozère, du fait de ses caractéristiques géographiques et démographiques spécifiques (notons que c'est le département le plus rural), affiche un taux particulièrement faible : 3,1% de la population départementale (Mayeur, 2014).

---

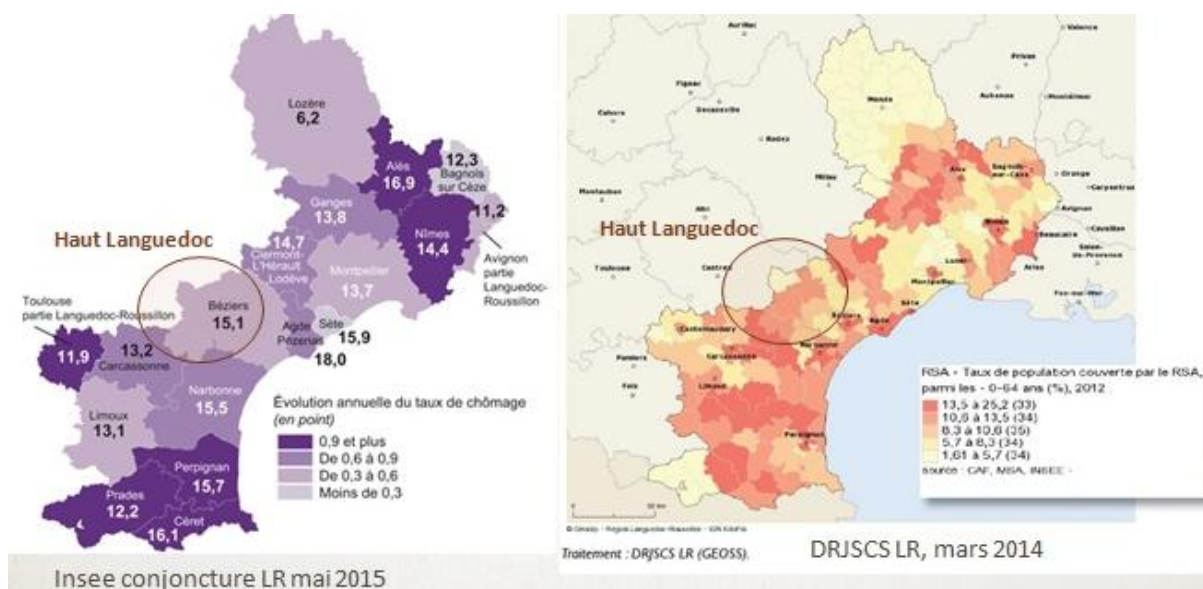
différente : la part des prestations sociales reste plus forte dans la région au détriment des salaires. (Direccte LR, 2013, p. 8)

<sup>6</sup> Près de 83 % des établissements régionaux emploient moins de 10 salariés, une proportion plus élevée qu'au niveau national (80 %) (Direccte, 2013, p. 10)

<sup>7</sup> Le secteur industriel est sous-représenté en Languedoc-Roussillon : en 2011, l'industrie régionale n'emploie que 14 % de l'ensemble des salariés (près de 21 % en France métropolitaine) (Direccte LR, 2013, p. 11)

<sup>8</sup> Entre fin 2011 et fin 2012, l'effectif salarié régional a diminué de -1,1%, ce qui correspond à une destruction de près de 5 500 emplois salariés. C'est dans le secteur de la construction que la contraction de l'emploi salarié est la plus sensible (-3,6 %). (...) Avec 11 % de l'effectif salarié régional (9 % au niveau national), le secteur de la construction reste un secteur fort de l'économie régionale, mais continue de subir les effets de la crise, près de 2 000 emplois détruits sur un an. (Direccte LR, 2013, p. 11).

<sup>9</sup> Du fait de la grande importance des activités agricoles et touristiques (...) les secteurs liés au tourisme, et plus particulièrement l'hôtellerie-restauration, ont massivement recours à l'embauche de salariés sous contrat à durée déterminée : les saisonniers d'été (Direccte LR, 2013, p. 12).



En Languedoc-Roussillon, 18,1% de la population vit en dessous du seuil de pauvreté, contre 13% au niveau national. Elle se classe en cela au deuxième rang des régions, derrière la Corse et devant le Nord-Pas de Calais (Rabier, 2011, p. 2). Cette situation concerne principalement les jeunes ainsi que les familles monoparentales et les personnes isolées : près du quart des moins de 25 ans du Languedoc-Roussillon vit en dessous du seuil de pauvreté (*Ibid*, p. 3). C'est dans les grandes villes mais aussi dans l'espace rural que les taux de pauvreté sont les plus élevés, alors qu'ils sont plus faibles dans les couronnes péri-urbaines (Mayeur, 2014). Dans l'Hérault, le taux de pauvreté à 60% est en 2011 de 19,0%, et le niveau de vie médian des personnes sous le seuil de pauvreté est de 9 152 euros annuels (Mayeur, 2014, p. 5).

L'économie héraultaise se caractérise par la part importante occupée par les activités présentesielles, ce qui s'explique par le dynamisme démographique de l'Hérault dû à l'attractivité résidentielle. Au sein de l'activité présenteielle, les emplois sont généralement peu qualifiés conduisant à des salaires moins élevés que ceux de l'activité productive. L'activité présenteielle est également inégalement répartie entre le pôle urbain, les espaces périurbains et le littoral. Parmi les activités présentesielles, celles qui offrent le plus d'emplois sont la santé, l'action sociale, les services de proximité et le bâtiment. Le taux d'emploi touriste dans l'Hérault est un des plus élevés de France métropolitaine. Il s'agit davantage d'un tourisme culturel et d'affaire que d'un tourisme de masse ou estival. Cette part importante de l'activité présenteielle au sein de l'économie héraultaise a, pour contrepartie, une activité productive plus faible, notamment industrielle. Ce qui a des conséquences sur le niveau de vie des habitants de l'Hérault (Tailhades, 2012).

En 2010, le nombre total de jeunes (15-30 ans) vivant dans les communes classées en zones rurales en Languedoc-Roussillon s'élève à 113 696 (Mayeur, 2014, p. 10). 73 894 jeunes sont suivis 2013 par les missions locales du Languedoc-Roussillon (Direccte LR, 2014). La région se caractérise par un fort taux de chômage des jeunes, de 30,88 % (recensement de 2009), ce qui la place juste après la région Nord-Pas de Calais en termes de chômage des jeunes (Emplois d'Avenir, 2013). Le chômage des jeunes n'est pas propre au milieu rural. Depuis 2008, après une décennie 1997-2007 marquée par une forte dynamique de l'emploi (+23% en 10 ans), la crise s'est durablement installée. En 2012, le niveau de l'emploi est inférieur à celui de 2008, et les conditions d'entrée des jeunes dans la vie active ne se sont pas améliorées. En 2009, 42% des anciens élèves sortis sept mois plus tôt d'un établissement scolaire étaient en emploi. Ils étaient 55% un an plus tôt. Fin octobre 2012, sur les 48 400 jeunes en recherche d'emploi de la région, 25 943, soit 54%, sont de niveau V et infra. En 5 ans,

d'octobre 2007 à octobre 2012, le nombre de demandeurs d'emploi de moins de 26 ans a augmenté de 49,6 % et celui des jeunes de faible niveau de qualification de 43 %. Le chômage de longue durée des jeunes a bondi sur la même période : +100% pour l'ensemble des DEFM<sup>10</sup> jeunes et + 99% pour les jeunes peu ou pas qualifiés (niveau V et infra). Les divers territoires de la région Languedoc-Roussillon ne sont pas impactés de la même façon. Notons qu'en 2012, 2 406 jeunes résidant en Zones de Revitalisation Rurale étaient demandeurs d'emploi. Ils représentent 6.2% de la demande d'emploi régionale des moins de 26 ans. 53% d'entre eux ont un niveau d'étude V et infra (55% en région) (*Ibid*).

Dans l'Hérault, en 2010, la part des jeunes de 15 à 24 ans s'élève à 13,2% soit 139 985 jeunes âgés de 15 à 24 ans. Cette part est de 11,7% dans la région Languedoc-Roussillon et 12,2% pour la France métropolitaines (Mayeur, 2014, p. 8). Les jeunes ruraux (au sens ZAUER) de 15 à 30 ans sont quant à eux au nombre de 31 919 soit 14,8% des jeunes du département, ce qui est faible comparé à la Région : 23, 5% en moyenne (*Ibid*, p. 10). Notons qu'une grande majorité des jeunes du département de l'Hérault provient d'autres territoires, ce qui n'est pas le cas des autres départements de la Région (*Ibid*, p. 9).

### A 3.2 Les cantons ruraux du département du Nord (Avesnois et Cambraisien)

Selon le découpage du zonage en aires urbaines et en aires d'emploi de l'espace rural (ZAUER), 5% de la population du Nord-Pas de Calais réside dans l'espace rural (Région Nord-Pas-de-Calais, 2011 ; p. 1). Ce dernier a connu une légère augmentation de sa population entre 1999 et 2007, de l'ordre de 0,10% par an. Les plus de 60 ans sont surreprésentés dans cet espace, ils sont près de 23% en 2007, les séniors ne représentant que 19% de la population régionale (*Ibid*, p. 12).

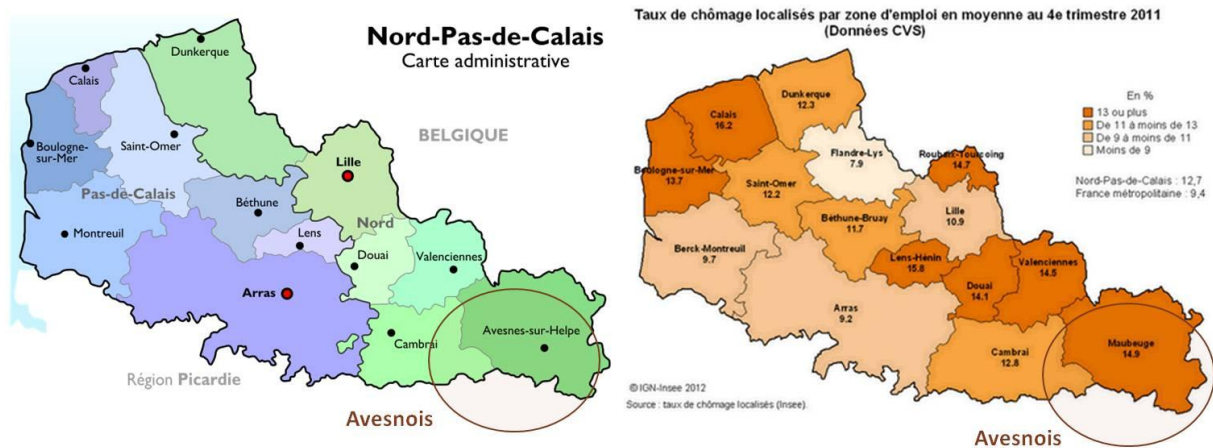
Les espaces ruraux du Nord-Pas de Calais se caractérisent par un niveau de revenu plus faible qu'à l'échelle régionale. Toutefois, les disparités entre habitants sont moins nombreuses qu'au niveau régional, l'éventail de revenu étant plus resserré. La part des non-diplômés est également plus importante dans l'espace rural que dans le reste de la région. L'emploi féminin y est légèrement plus faible (50,4% des femmes<sup>11</sup> occupent un emploi soit un taux d'emploi féminin proche de la moyenne régionale -50,8%- mais bien en deçà de la moyenne nationale -59,3%-), alors qu'on observe l'inverse pour l'emploi masculin. Seul le taux d'emploi des jeunes femmes est plus élevé que la moyenne régionale en raison des départs des étudiantes vers les pôles urbains. Les femmes sont moins au chômage mais davantage inactives ou au foyer. Le taux d'emploi des hommes de 15 à 64 ans vivant dans les territoires ruraux du Nord- Pas de Calais est supérieur à la moyenne régionale (66,6% contre 61,9%) et ce quelle que soit la tranche d'âge considérée (*Ibid*). Il convient de mentionner que de manière générale, le Nord-Pas de Calais est, après le Languedoc-Roussillon, la région qui a le plus fort taux de chômage (Clément-Ziza, 2011).

L'espace rural est à la fois lieu de vie et lieu de travail, bien que le marché du travail rural se soit restreint avec 83 emplois pour 100 actifs occupés en 2007 contre près de 88 en 1999 (Région Nord-Pas-de-Calais, 2011, p. 2). Les domaines de l'industrie et de l'agriculture représentent encore une part très importante des emplois des zones rurales : un emploi sur neuf est agricole et près d'un quart des emplois salariés sont dans le secteur de l'industrie (*Ibid*). Cependant les activités commerciales et celles de la construction, liées à la fonction résidentielle des ces espaces, se développent. Par conséquent, les ouvriers sont très présents dans les espaces ruraux, représentant à eux seuls 37% de la population active de ces territoires, contre 30% en moyenne régionale, tandis que les agriculteurs représentent plus de 5% des actifs contre 0,6% dans l'ensemble de la région

<sup>10</sup> Demandeurs d'emploi en fin de mois.

<sup>11</sup> Entre 15 et 64 ans, année 2006

(Ibid, p. 13). Ce qui n'est pas le cas des cadres, professions intellectuelles supérieures et des professions intermédiaires qui sont sous-représentées : ils sont 5% en milieu rural mais 12% dans les pôles urbains et périurbains (Ibid). Il convient de souligner que les espaces ruraux du Nord-Pas de Calais sont marqués par un indice de développement humain faible : « au regard de l'indice de développement humain IDH-4 croisant les dimensions santé, revenu et éducation à une échelle communale, plusieurs territoires ruraux ont un développement humain en retrait par rapport à la moyenne régionale. Cet écart est d'autant plus important que le Nord- Pas de Calais se situe en dernière position des régions de France métropolitaine pour le développement humain. » (Ibid, p. 14). L'accès à la propriété y est plus fréquente en espace rural que dans le reste de la région<sup>12</sup>, mais les conditions de vie peuvent être plus difficiles, un nombre important de ménages se trouvant en situation de précarité énergétique, vivant dans des logements anciens au confort sanitaire restreint<sup>13</sup> (Ibid). Malgré cette situation, l'offre de logements sociaux est faible. Les trajets pour se rendre dans les commerces et autres services sont longs, mais la situation est à relativiser car le temps d'accès aux équipements de commerce et services est toutefois plus rapide pour un habitant de l'espace rural du Nord - Pas de Calais que pour un habitant de l'espace rural de France métropolitaine, du fait d'une densité de population qui reste importante et d'une relative proximité des espaces urbains (Ibid, p. 1). De plus la densité d'équipements de commerces de proximité et de services aux particuliers (boulangerie, supérette, poste, coiffeur, équipements sportifs, etc.) pour 10 000 habitants est plus élevée dans les espaces ruraux (Ibid, p. 26). Cette présence d'équipements fait que la plupart des déplacements des ruraux se fait au sein des espaces ruraux : en semaine, 80% des déplacements effectués par des personnes vivant dans les espaces ruraux du Nord - Pas de Calais sont à destination d'une commune rurale (Ibid, p. 27).



<sup>12</sup> En 2006, 69% des ménages vivant dans les espaces ruraux sont propriétaires (y compris en accession) de leur résidence principale (Région Nord-Pas-de-Calais, 2011 ; p. 18)

<sup>13</sup> En 2006, les logements sans douche, ni baignoire sont plus nombreux dans les espaces ruraux que dans le reste de la région. (Région Nord-Pas-de-Calais, 2011 ; p. 19).

# PARTIE B : LA PAUVRETE RURALE, UNE PAUVRETE MASQUEE ?

---

# B 1 PROBLÉMATISATION DU COUPLE PAUVRETÉ / ESPACE RURAL

---

## B 1.1 Retour sur quelques travaux liés à la pauvreté rurale

La pauvreté rurale n'a jamais été un sujet très étudié en France, sauf chez les agriculteurs où la question des revenus agricoles, replacée dans le contexte d'une agriculture fortement subventionnée, a alimenté de nombreux travaux portant sur les niveaux de rémunération de cette population et les modalités de son développement économique. En contrepoint il s'agissait de repérer les conditions de maintien d'une profession inscrite dans des mutations structurelles de fond impulsées par l'État, le rôle de cette profession étant majeur dans le devenir des espaces ruraux. Mais les trajectoires de pauvreté et d'exclusion proprement dites, c'est-à-dire le vécu même de ces personnes, leur statut d'acteurs faibles au sein de la profession ou leurs stratégies de contournement et de sortie des difficultés ont été peu documentées. Les lacunes sont d'autant plus vastes pour les autres professionnels ou simples habitants des espaces ruraux. C'est en 1984 que la question de la pauvreté rurale est mise en débat par les chercheurs, avec l'organisation par l'Association des Ruralistes Français d'un colloque sur ce thème. Il se dégage de la lecture des actes quelques éléments importants : si la pauvreté rurale est mal connue<sup>14</sup>, c'est d'une part qu'elle dévoile la « face cachée du développement » mais aussi parce qu'elle repose sur l'idée qu'il y aurait des solidarités locales spécifiques aux espaces ruraux et qu'une vie quasi autarcique y serait possible (Maclouf, 1986). Les sociologues montrent qu'il n'en est rien et que la vie à la campagne peut être aussi onéreuse qu'en ville, du fait en particulier des mobilités qu'elle impose. Mais aussi que cette question ne peut pas être déconnectée de celle du monde urbain, la précarisation des populations urbaines migrantes n'étant pas nouvelle, ni celle des exclus urbains migrant vers les campagnes (*Ibid.*). A cette époque s'opposent deux grandes représentations de l'espace rural, celle de la possibilité du retour à la terre portée par le mouvement hippie et post soixante-huitard, ou celle de la déshérence que les populations autochtones, parties chercher meilleur avenir en ville, transportent avec elles. Il faut néanmoins dix ans de plus pour que la recherche française produise de nouveaux éléments d'analyse du phénomène. Le livre du sociologue Alexandre Pagès qui paraît en 2004, *La pauvreté en milieu rural* (Pagès, 2004), est un des premiers à pointer à la fois l'importance de la pauvreté rurale et son invisibilité. Réalisé à partir d'un important dispositif d'enquête, il recueille et met en perspective la parole de personnes en prise avec des situations difficiles voire dramatiques mais largement occultées, tout d'abord d'elles-mêmes mais aussi des services sociaux et des hommes politiques.

Dans cette même décennie (du milieu des années 80 au milieu des années 90), le sujet de la pauvreté rurale est appréhendé chez les géographes, par le biais des travaux qu'ils mènent sur les espaces de faible densité (Mathieu & Duboscq, 1985 ; Barthe & al., 2007). Cette fois-ci, c'est au prisme de la spatialité ou de l'espace que cette pauvreté est interrogée. Campagnes fragile, espaces disqualifiés, omniprésence de la question de la mobilité abordée sous l'angle de l'assignation territoriale et de la peur de l'extérieur, sont autant de traits caricaturaux relevant d'une fabrique ou d'un déterminisme de la pauvreté rurale que les auteurs s'attachent à remettre en question, plaidant dès les années 80 pour une plus grande contextualisation de la problématique et une approche très qualitative des analyses.

Le contexte territorial actuel est cependant différent de celui de la fin du XXe siècle. Les dynamiques spatiales évoluent très rapidement et se complexifient, laissant tous les scénarios prospectifs ouverts (Datar, 2010). L'espace rural est à la fois un espace d'accueil et de relégation, un espace dans lequel le taux de pauvreté monétaire est supérieur à celui des espaces urbains mais qui résiste néanmoins mieux à la crise en cours, un espace qui cristallise un idéal de vie tout en restant pour certains

---

<sup>14</sup> L'étude des inégalités se concentre à cette époque sur les grandes agglomérations

culturellement disqualifié, replié sur lui-même voire inquiétant au vu du développement du vote à l'extrême droite dans un nombre important de cantons ruraux. Certains territoires ruraux semblent s'apparenter à des territoires de relégation, à l'instar de certains espaces urbains, mais ce phénomène est peu étudié. Il est clair que les habitants des espaces ruraux peuvent être confrontés à des conditions de vie parfois très difficiles (faiblesse des niveaux de vie, fort taux de chômage des jeunes, progression des familles monoparentales, sentiment de captivité, etc.), peu relayées par les médias ou la population elle-même. Si la question de la pauvreté croise aujourd'hui celle des espaces ruraux et que le sujet est à l'agenda des institutions, c'est avant tout du fait des associations travaillant en zone rurale, confrontées à une évolution alarmante des situations de pauvreté ou de précarité qu'elles ont à prendre en charge. Qu'elles relèvent de dynamiques endogènes bien connues mais amplifiées par la crise, ou qu'elles résultent de situations tout à fait nouvelles, elles obligent à adapter parfois dans l'urgence les réponses proposées. Ces associations notent tout d'abord que leur périmètre d'action intègre des territoires ruraux de plus en plus éloignés des villes, mais que l'éloignement continu des services déconcentrés de l'État des zones rurales et le désengagement d'interlocuteurs de proximité au profit d'une structuration régionale gomme les spécificités locales des phénomènes et relativisent le poids de la pauvreté des espaces les moins peuplés : en conséquence, si les publics deviennent de plus en plus visibles des associations, ils deviennent paradoxalement de moins en moins visibles des institutions, ce qui complique d'autant plus le travail réalisé auprès des personnes concernées (De Sousa, 2010).

Que sait-on précisément de la pauvreté dans ces espaces ? Les géographes qui travaillent aujourd'hui sur la question sont toujours peu nombreux et continuent à pointer « l'impensé » de l'espace dans l'analyse de la question (Sélianovski, 2013). La pauvreté rurale reste encore une réalité dure et silencieuse, qu'il faut « démasquer » (Bonerandi-Richard, 2014). Quelques études et rapports de terrain en donnent néanmoins une vue d'ensemble. Le rapport de l'IGAS et du CGAAER a apporté ces dernières années des éléments qui permettent d'objectiver un tant soit peu la question (Berthod-Wurmser & al., 2009) : 11 millions d'habitants soit 18% de la population de France Métropolitaine résident dans l'espace rural ; la démographie de ces espaces est globalement dynamique, sauf dans quelques territoires restreints (« *L'exode urbain s'est substitué à l'exode rural* »), mais le taux d'emploi reste plus faible que dans l'espace urbain (57% contre 65%). La pauvreté rurale se caractérise par des revenus d'activité faibles et concerne des familles en moyenne plus nombreuses. La proportion de personnes âgées est forte mais le vieillissement est cependant moins rapide qu'en milieu urbain ; le taux de pauvreté monétaire moyen en 2006 est de 13,7% contre 11,3% en milieu urbain et dans plus d'un tiers des départements de France métropolitaine le taux de pauvreté dans la population rurale dépasse 19% ; les catégories les moins qualifiées sont surreprésentées parmi les actifs en emploi : 32% d'ouvriers et 27 % d'employés, contre 7 % de cadres-professions intellectuelles et d'agriculteurs ; les équipements et services sont inégalement accessibles sans voiture et sensiblement déficitaires dans les domaines sociaux et sanitaires. Certaines populations pauvres sont surreprésentées : les propriétaires ou accédants (56% contre 26% en milieu urbain), les jeunes (en particulier dans le Nord de la France), ainsi que les couples avec enfants. Cependant, les figures de la pauvreté monétaire et plus encore la pauvreté en conditions de vie ne laissent pas apparaître de grandes disparités avec celles du milieu urbain. Le taux de pauvreté monétaire des communes rurales (en zonage Unités Urbaines) apparaît même bien inférieur à celui des unités urbaines proprement dites : 10,7% en 2008 contre 12 à 15% pour les UU, et le taux de chômage moyen en milieu rural est globalement voisin du taux moyen en milieu urbain, quelque soit le zonage considéré (Berthod-Wurmser, 2012). Toutefois, dans certains territoires qui cumulent les handicaps (crises agricoles et perte d'activités industrielles), la pauvreté rurale est une composante importante de la pauvreté générale, qui manque de visibilité et peut devenir endémique. Comme en milieu urbain, certains territoires peuvent s'apparenter à des territoires de relégation, plaçant leurs populations dans des dynamiques de réclusion qui fait jouer la nature particulière du territoire (Lyet & al., 2010). Le rapport de la Mission Régionale d'Information contre l'Exclusion (MRIE Rhône-Alpes) nous apporte quelques éléments contextualisés émanant d'une approche géographique ciblée sur les territoires



ruraux de la région Rhône-Alpes. Le rapport pointe lui aussi «le manque de visibilité généralisé de cette pauvreté, en particulier du fait des formes de recueil statistique et de sa moindre intensité par rapport à la pauvreté observée en ville. Mais le rapport souligne aussi le non dit des personnes concernées et des acteurs locaux. L'attractivité des espaces ruraux de la région Rhône-Alpes contribue à masquer cette pauvreté. Enfin, sa complexification rend difficile les actions territorialisées : « l'action publique territoriale bute sur la complexité de penser une action territorialisée dans des espaces de plus faible densité et auprès de populations géographiquement éclatées. » (Abjean, 2015). La MRIE caractérise les personnes les plus touchées par cette pauvreté, soit les agriculteurs, les « néoruraux » et les jeunes « errants » (MRIE 2008).

## B 1.2 Une géographie de la pauvreté polarisée, sur fond de dynamiques socio-économiques hétérogènes

La cartographie de la pauvreté française montre clairement que certains départements et régions sont fortement touchés par ce phénomène, alors que d'autres semblent être plutôt épargnés. Les études les plus exhaustives se sont attaché à observer et à comprendre la spatialisation de la pauvreté, à la recherche de permanences ou d'effets mal appréhendés que des politiques mieux ciblées pourraient compenser ou corriger. En 2001, la CNAF livre un rapport sur les aspects territoriaux de la pauvreté en France, qui analyse les indicateurs de pauvreté et de précarité au prisme de configurations de l'espace obtenues selon diverses méthodes, le découpage de l'espace en aires urbaines et son complément rural, les zones d'études et d'aménagement du territoire, et le découpage de l'espace selon le niveau d'urbanisation. Les trois entrées choisies mettent en exergue que les taux de pauvreté les plus forts se retrouvent dans le rural profond et dans les communes centre des très grandes agglomérations de province (des régions Nord-Pas de Calais et Languedoc-Roussillon en particulier), et que la richesse se trouve dans les zones rurales polarisées ou les petites villes de province, la situation très contrastée de l'Île-de-France étant mal appréhendée dans l'étude. Les dynamiques repérées s'avèrent ainsi plus difficiles à lire qu'il n'y paraît : « *Le contraste est grand entre les deux espaces ruraux, puisque si les communes du rural profond, où les actifs vont moins travailler dans les grands pôles urbains, sont l'un des lieux comportant la plus forte part de population dans la plus basse tranche de revenus, à l'inverse les communes rurales sous influence urbaine sont celles qui comportent le plus faible taux de population sous le seuil de pauvreté* » (Aldeghi, 2001 ; p 147). Les grands centres urbains concentrent beaucoup de riches... mais pas moins de pauvres ; les banlieues dans leur ensemble ne concentrent pas la pauvreté, du fait de leur forte proportion de catégories de revenus intermédiaires ; selon les types d'espaces, les populations pauvres sont très différentes : dans le Nord, la région la plus défavorisée sur le plan des revenus, les populations pauvres sont formées de ménages jeunes de milieu ouvrier, où l'un des conjoints est souvent au foyer, ayant des familles nombreuses, dans l'Ouest et le Sud-ouest, les populations pauvres sont souvent âgées, composées de ménages agricoles en activité ou à la retraite, tandis que dans les communes du rural profond, les populations pauvres sont encore très tournées vers l'agriculture (*Ibid.*).

D'autres études confirment la complexité des dynamiques socio-spatiales de précarité ou de pauvreté. La plus évidente est l'absence de corrélation entre création nette d'emplois salariés privés d'un territoire et diminution du chômage sur ce même territoire, ce qui est frappant dans des territoires aussi dynamiques que ceux du Sud de la France (Davezies & Korsu, 2002). Mais aussi le choix de migration des personnes des espaces les plus producteurs de richesse vers les espaces créant peu de richesse (Davezies, 2007) ou la déconnexion entre le taux de pauvreté d'un territoire et la perception de la dynamique de ce territoire, comme le révèlent les membres des services d'intervention sociale des départements auvergnats, qui perçoivent pour 60% d'entre eux leur territoire rural d'intervention comme dynamique ou en métamorphose, alors même que les taux de

pauvreté rurale sont de 5 à 10 points supérieurs à ceux des espaces urbains de ces mêmes départements (Pagès et al., 2014). Qu'en est-il exactement ? Cette géographie de la pauvreté, ou plutôt des personnes pauvres, ne peut se comprendre sans analyse multidimensionnelle de l'espace et des microsociétés qu'ils produisent. Les études, aussi pointues soient-elles, laissent encore de côté de nombreux éléments de compréhension des trajectoires de marginalisation et d'exclusion sociale de certaines populations. L'hétérogénéité des espaces ruraux et leurs dynamiques très variables, le flou de leur délimitation et la difficulté de savoir de qui l'on parle lorsqu'on parle des « ruraux », la difficulté d'intégrer l'espace aux données qualifiant la pauvreté (notons par exemple que dans la mesure de la pauvreté en condition de vie on ne trouve aucun item lié à la localisation géographique de la famille ou à son isolement) créent, comme cela avait déjà été relevé par les sociologues et les géographes dès les années 80, un besoin d'indicateurs qualitatifs spécifiques qui aujourd'hui à notre connaissance sont quasiment tous absents des grilles d'analyse de la pauvreté<sup>15</sup>.

### B 1.3 Analyse critique de la définition d'espace rural

Partir d'une lecture critique de la définition et la délimitation de l'espace rural nous permet d'interroger le postulat implicite de l'existence de formes de pauvreté spécifiques à un espace dit « rural », qu'il conviendrait de mieux repérer pour mieux les accompagner, pour mieux préciser la problématique posée par l'étude.

Il n'y a pas chez les institutions gestionnaires de l'espace et productrices de cartographies et zonages opérationnels de définition stabilisée de l'espace rural, quelle que soit l'échelle considérée, États, Europe ou Monde (Lollier, 2008 ; Schuler, 2004). Les controverses chez les géographes actuels<sup>16</sup> quant à son existence même sont virulentes (Vanier, 2005 ; Depraz, 2013 ; Lévy, 2014). La qualification de la ruralité dans la mise en œuvre des politiques publiques est donc au cœur de la question. La France est un pays rural dont l'histoire est indissociable de celle des sociétés paysannes qui l'ont constitué. Tout manuel de géographie le rappelle, qui met en avant une iconographie du « rural » dans laquelle les paysages agraires ont la part belle. Mais au-delà d'alimenter nos imaginaires, l'espace rural est un espace administré revendiquant sa place singulière dans le jeu politique national, place qui lui est donnée par un ensemble de réglementations et de découpages spécifiques. Or, sans être toutes invariablement nouvelles, les dynamiques actuelles de l'espace rebattent les cartes du développement territorial et de sa toile de fond, le jeu urbain-rural. Si le rural et l'urbain ne se distinguent plus ou de moins en moins, quid de leurs spécificités ? Cet espace, que dans le sens commun l'on pourrait considérer comme l'extérieur de la ville, existe tout d'abord par un jeu très actif de représentations hétérogènes, elles-mêmes entretenues par les gestionnaires du territoire. Sauf que les représentations sont une chose, la statistique publique en est une autre. Essayer de faire coïncider les deux, c'est, pour citer Jacques Lévy, « *se fâcher avec le pays réel* » (Vincendon, 2013) et faire « *un déni de l'état de l'urbanisation* » (Lévy, 2012 ; p.202). Pour le géographe, l'Insee, en attribuant à ses zonages des caractéristiques propres à définir des espaces « ruraux », procède à une véritable manipulation des statistiques qui occulte l'urbanisation générale du pays (*ibid.*).

Les définitions et descriptions de l'espace rural qui ont actuellement cours en Europe peuvent être regroupées en trois catégories : des délimitations statistiques plus ou moins fines de la dichotomie urbain-rural ; des typologies fonctionnelles visant à représenter une multitude de différenciations

---

<sup>15</sup> Citons, dans le rapport de Valeur plus réalisé pour l'Onpes en 2009, huit indicateurs liés à la mobilité et un seul faisant référence indirectement à l'espace de vie de la personne, au-delà de son logement (« Je ne sors pas des limites du quartier »), sur les 182 indicateurs proposés dans cette approche qualitative par ailleurs très riche

<sup>16</sup> Pour ne parler que d'eux, les sociologues et les historiens participant aussi activement à cette controverse

spatiales; une remise en cause radicale de la catégorie indépendante de l'espace rural, appuyée sur l'évolution des modes de vie et de la métropolisation (Schuler & al., 2004).

En France, l'évolution des découpages du territoire national opérés depuis 50 ans atteste des changements majeurs de définition de l'espace rural français et de sa relation à l'urbain. L'Insee et les institutions qui lui sont proches découpent l'espace selon deux grandes approches souvent hybridées, l'une étant morphologique et l'autre fonctionnelle. L'approche morphologique du territoire, basée sur des critères de continuité du bâti et de population, est la plus ancienne. Dès les années 50, elle va permettre le découpage de l'espace en Unités Urbaines (UU), la dernière mise à jour de ce découpage datant de 2010<sup>17</sup>. La vision du territoire est binaire. Une commune urbaine est une commune appartenant à une unité urbaine. Les communes ne relevant pas de la catégorie des communes urbaines appartiennent à la catégorie des communes rurales, soit les communes sans zone de bâti continu de 2 000 habitants au plus, et celles dont moins de la moitié de la population municipale se trouve dans une zone de bâti continu (Aliaga, 2015a).

Cette approche sera complétée dans les années 90 par une approche fonctionnelle de l'espace. Elle donne naissance en 1996 au ZAU (zonage en aires urbaines). Cette approche est fondée sur l'identification de pôles d'emploi et la délimitation de leurs aires d'influence à travers les déplacements domicile-travail de la population résidente. Le découpage fonctionnel qui en résulte a comme maille de base les unités urbaines et les communes rurales. Là encore, le rural ou « espace à dominante rurale » est défini par la négative : il est « ce qui n'appartient pas à l'espace à dominante urbaine »<sup>18</sup>. En 1997 l'Insee et l'Inra travaillent de concert pour affiner la partie dite « à dominante rurale » du ZAU. En effet, le rural même résiduel, n'est pas uniforme, ce que les chercheurs et opérateurs institutionnels traduisent dans le « complément rural » du ZAU, le ZAU-R (ou ZAUER, Zonage en Aires Urbaines et aires d'emploi de l'Espace Rural). Celui-ci permet de distinguer quatre types d'espaces ruraux, les communes rurales sous faible influence urbaine (20 % ou plus des actifs vont travailler dans une aire urbaine) ; les pôles ruraux (communes ou unités urbaines qui regroupent 2 000 emplois ou plus et dont le nombre d'emplois est supérieur ou égal au nombre d'actifs résidents) ; leur périphérie ; le rural isolé.

Cette première typologie du rural sera très vite réexaminée et modifiée pour mieux intégrer les évolutions inscrites dans les résultats du recensement de 1999, et donne le ZAU-R de 2002. L'espace « à dominante rurale » est repensé autour de la notion de « pôle d'emploi de l'espace rural » (Schmitt & al., 2002). La catégorie du rural isolé disparaît et les communes ne sont plus classées qu'en trois catégories : celles qui appartiennent à un pôle d'emploi de l'espace rural ; celles qui forment les couronnes des pôles d'emploi de l'espace rural ; et enfin les autres communes de l'espace rural. Cette dernière catégorie, au « caractère fourre-tout » (*ibid.*) résulte de la suppression de la distinction entre un « rural sous faible influence urbaine » et un « rural isolé ». À noter que ces « autres communes de l'espace rural » sont encore une fois définies par la négative : ni pôles d'emploi proprement dits de l'espace rural, ni communes des pôles d'emploi de cet espace. Le ZAUER servira de matrice à de nombreuses cartes d'organisation territoriale incluant des données fonctionnelles de plus en plus fines, permettant d'analyser les dynamiques socio-économiques en termes de « territoires vécus » et de « bassins de vie ».

Cependant, le ZAUER apparaît peu lisible et il masque les phénomènes pour lesquels il a été mis en place, en particulier l'hétérogénéité des dynamiques de périurbanisation à l'œuvre, apparaissant nettement dans les derniers recensements. Il sera donc actualisé à la fin des années 2000. Dans le ZAU 2010, on cherche à mettre en lumière les degrés d'influence des villes sur leur environnement, en supprimant entre autres la dichotomie « urbain/rural » (Aliaga, 2015a). Le nouveau ZAU délimite ainsi un « espace d'influence des villes » dont la particularité est d'intégrer pleinement une approche morphologique du rural. Sept « gradients » d'influence urbaine sont définis. Le dernier, dit « communes isolées hors influence d'un pôle », intègre une partie des anciennes communes de l'espace à dominante rurale. La densité de population de ces communes est très faible : 15 hab/km<sup>2</sup>

<sup>17</sup> <http://www.insee.fr/fr/methodes/default.asp?page=definitions/liste-definitions.htm>

<sup>18</sup> <http://www.insee.fr/fr/methodes/default.asp?page=definitions/espace-rural.htm>

en moyenne. Si l'espace rural en tant que tel disparaît de la nomenclature, la notion est toutefois bien présente puisqu'elle réapparaît dans la caractérisation des communes, rurale ou urbaine selon les critères de l'approche morphologique classique des Unités Urbaines. De fait, elle met en évidence la présence simultanée de communes rurales et urbaines au sein des mêmes zones d'échange entre domicile et travail. Dans les couronnes des pôles, plus de la moitié des communes est rurale.

Mais cette volonté d'effacement la dichotomie rural/urbain dans le ZAU 2010 mène à une quasi réification du rural, espace pictural et cadre de vie plus que véritable espace social. Paysages agricoles ou naturels, faible densité de population, urbanisation diffuse et habitat individuel sont les derniers signes distinctifs d'un espace auquel on ne reconnaît plus de caractéristiques fonctionnelles, culturelles ou idéologiques propres.

Les derniers découpages de l'espace proposés par l'Insee, appuyés sur la notion de degré d'urbanisation, achèvent de vider l'espace rural de toute ontologie. L'Insee reprend, pour l'adapter au cas français, la typologie européenne du « degré d'urbanisation » de 2011 (Dijkstra & Poelman, 2014). Dans cette typologie, les critères de caractérisation des communes rurales ou urbaines sont différents de ceux des unités urbaines françaises. La typologie européenne repose sur des analyses de données carroyées, c'est-à-dire des données obtenues via un maillage spatial systématique constitué de carreaux d'un kilomètre de côté. Ces données sont agrégées pour délimiter les « mailles urbaines », soit un ensemble de carreaux de densité minimale de 300 habitants au km<sup>2</sup> englobant un total d'au moins 5 000 habitants, puis les « mailles urbaines denses » qui remplissent deux conditions : une densité de population au carreau d'au moins 1 500 habitants par km<sup>2</sup> et un minimum de 50 000 habitants. Il n'y a pas de notion de continuité du bâti dans cette typologie. C'est donc par le critère de dispersion spatiale de la population sur le territoire, ou d'agglomération, que ces espaces sont caractérisés. Une commune est densément peuplée si plus de la moitié de sa population habite dans une maille urbaine dense. Cette commune est alors dite urbaine. Elle est de densité intermédiaire (à dominante urbaine) si plus de la moitié de la population habite une maille urbaine ; elle est peu dense si moins de la moitié de la population habite en dehors de toute maille urbaine (la commune n'appartenant pas par ailleurs aux catégories 1 et 2) ; elle est enfin très peu dense<sup>19</sup> si la part de la population vivant en dehors de toute maille est supérieure à 50%. Pour définir cette dernière catégorie, une maille rurale intermédiaire a été choisie (seuil de 25 habitants/km<sup>2</sup> au carreau et 300 habitants). Les communes peu denses et très peu denses sont appelées « rurales ». Remarquons que les communes « très peu denses » sont situées pour près des trois quarts dans un espace « résiduel » du zonage en aires urbaines, et sont ainsi caractérisées par leur « distance » à l'influence de la ville (Aliaga & al., 2015).

Pour l'Insee, cette approche morphologique, recentrée sur la densité, permet de repenser le rural (Aliaga, *op. cit.*). Cette méthode offre en effet une grille d'analyse de l'espace simple, intuitive et particulièrement neutre, qu'il est très aisé de « faire parler » en croisant les données sur la population, disponibles à un niveau très fin grâce au carroyage. Ce nouvel outil statistique permet en effet des analyses spatiales très ciblées, volontairement déconnectées des découpages administratifs préexistants. Mais à un niveau macro toute information pertinente disparaît, les communes peu denses représentant 90% des communes françaises et accueillant 35 % de la population. Quant à la catégorie inférieure, celle des communes très peu denses, elle ne concerne plus que 36% des communes et seulement 4 % de la population. Dans ce découpage on peine à comprendre ce que la catégorie de « rural » apporte. Selon ce découpage, il n'y a pas quasiment plus d'espace rural dans la partie Nord-ouest de la France, et aucunement en région Nord-Pas-de-Calais. C'est pourtant ce découpage que retient le CGET (Commissariat Général à l'Égalité des Territoires) pour mener ses études sur l'espace rural : « *Les espaces dits ruraux sont définis ici à partir d'un unique critère de densité. Les travaux de l'Insee et du CGET ont montré que le seuil de 25 habitants/km<sup>2</sup> constitue en*

---

<sup>19</sup> La quatrième catégorie a été rajoutée par l'Insee à la typologie européenne pour différencier plus finement les espaces. En effet la grande majorité des communes françaises (90 %) sont considérées comme « rurales » selon cette typologie européenne (Aliaga et al., 2015)

**France un critère fiable**<sup>20</sup> permettant de distinguer les espaces très faiblement densément peuplés, que l'on qualifiera ici de ruraux » (Métayer, 2014). Pour le CGET, « délimiter des zones très peu denses revient à identifier des zones où les habitants **sont davantage « isolés »** de leurs voisins » (Ibid.).

L'existence de ces principales matrices de découpage territorial n'empêche pas l'élaboration d'autres représentations fonctionnelles de l'espace, qui elles-mêmes adaptent leurs définitions de l'espace rural à la problématique sous-entendue. Sans être exhaustif, citons la typologie « Occupation du territoire et mobilités » de l'Insee, réalisée pour mieux définir les schémas d'intervention complémentaires, qui combine flux migratoires, déplacements domicile-travail et accès aux services d'équipement. Dans cette typologie, apparaissent un « rural sous influence urbaine », un « rural » et un « rural isolé » (Bigard & Durieux, 2010). Sans surprise aucune, la cartographie du rural isolé caractérisé par cette approche fonctionnelle n'a rien à voir avec celle déterminée par le simple critère de densité de la population. Ce constat pose la question du brouillage sémantique qui entoure la notion d'espace rural, et la difficulté à en faire une catégorie d'analyse pertinente de phénomènes transversaux. Car aux espaces délimités correspondent des réalités sociales traduites en chiffres. Et là encore, selon la grille de lecture utilisée, les réalités apparaissent tout autres : en 2010 d'après l'Insee, 29 343 communes sur 36 570 sont rurales, leur densité moyenne est de 32 hab/km<sup>2</sup> et 22% de la population y vivent (Clanché & al., 2011). Cependant la moitié des communes dites rurales appartiennent à l'espace d'influence urbaine. Considérée au prisme de l'urbain, la part des habitants vivant dans un espace hors influence urbaine se réduit considérablement : les habitants des aires urbaines et ceux des communes multi-polarisées représentent en effet près de 97% de la population totale (Lévy, 2014). Notons que nous retrouvons par ce biais les communes très peu denses du CGET. Mais il n'est pas du tout certain que les travaux menés par les institutions ayant pour cadre les espaces ruraux ne souhaitent concerner que ces 4% de population.

L'espace rural ne se laisse donc pas circonscrire facilement, et il est toujours délimité en creux de l'espace urbain. Il ressort néanmoins des définitions statistiques compilées un plus petit dénominateur commun, la faible densité de la population et du bâti, qui, dans une approche intégrative, est souvent doublé d'un deuxième, celui de la faible mobilité professionnelle des habitants vers la ville ou dit autrement la présence sur cet espace d'activités nécessitant peu de mouvements pendulaires vers les villes (activités « traditionnelles », « domestiques » ou « présentes »). Mais ces deux éléments peuvent se retrouver dans de nombreux espaces, sans pour autant caractériser des pratiques ou des territoires similaires. Face à la difficulté à désigner par un terme commun des espaces aussi hétérogènes que les espaces ruraux, la Commission Européenne propose d'envisager la ruralité en tant que concept relatif de manière à éviter les seuils communs inappropriés dans un certain nombre de cas (Commission européenne, 2008). Garder à l'espace rural sa relativité peut-il permettre de repérer des caractéristiques fonctionnelles structurantes propres à chaque espace pour individualiser des politiques, comme la question de la pauvreté rurale nous invite à le faire ? Et si oui est-il toujours pertinent de parler d'espace rural ?

On peut légitimement se demander pourquoi accorder aujourd'hui tant d'importance à un espace rural aussi flou, quasi ectoplasmique pour certains, mais dans le cadre de cette étude nous nous demanderons ce que le fait de penser l'espace rural pour lui-même apporte à notre compréhension spatiale des dynamiques d'affiliation ou de désaffiliation sociales<sup>21</sup>.

Nous partons de l'hypothèse que les processus menant à la visibilité ou à l'invisibilité des personnes pauvres sont largement conditionnés par le contexte territorial, et que c'est donc en ce sens que nous pouvons discerner les spécificités rurales de cette pauvreté et agir en conséquence. En effet, si

---

<sup>20</sup> Souligné par nous

<sup>21</sup> Entendues comme « le décrochage par rapport aux régulations à travers lesquelles la vie sociale se reproduit et se reconduit » (Castel, 1990 ; p.157).

cette invisibilité ne relève pas simplement de carences statistiques, la question amène à se demander comment agit l'espace. Appréhender l'espace d'implantation comme ligne directrice de mobilités et d'intentionnalités, ou autrement dit considérer le territoire comme un actant de la situation modifie la vision même que nous avons des processus menant vers la pauvreté ou l'entretenant. L'approche spatiale offre d'une part un accès à la compréhension des sociétés, mais permet aussi d'agir sur celles-ci. La pauvreté est un état qui ne se réduit pas à la privation d'éléments matériels, quantifiable et raisonnée en fonction du niveau de vie global d'une société. Il n'y a pas de consensus, au sein même de nos sociétés, sur un « panier de privations inacceptables », qui déterminerait une norme de pauvreté spécifique (Accardo & De Saint Pol, 2009). La pauvreté confronte directement les hommes aux inégalités sociales, et ce n'est donc que dans le rapport de l'homme à la société qui l'entoure qu'elle peut être comprise. Habiter un lieu c'est s'approprier un espace, délimiter pour soi-même un dedans et un dehors, et devenir pleinement l'objet d'un rapport à l'autre en tant qu'être social (De Certeau & al., 1980). Interroger la pauvreté revient dans une approche géographique à observer comment l'individu contribue à construire son espace de vie et à le faire évoluer pour y puiser le sens nécessaire à sa vie.

De fait, comme tout espace, l'espace rural est un espace porteur de sens. L'espace rural, quand il attire, c'est-à-dire lorsqu'il qu'il fait l'objet d'un choix d'installation, relève souvent d'un « entre-deux » spatial (Pistre, 2014) : entre deux villes, entre deux territoires, entre deux réseaux, entre deux familles, entre deux paysages, entre deux activités, etc. La lecture géographique des choix présidant au lieu de résidence et de projet lorsqu'il y en a un, montre que les individus intègrent et mobilisent très finement les relations entre les espaces qui structurent leurs mobilités, leurs relations ou leurs imaginaires (Bonnerandi & al., 2003 ; Gambino & Desmesure, 2014). Les termes d'espace intermédiaire ou de tiers espace (Vanier, 2005), employés pour parler entre autre des espaces périurbains le soulignent bien. Dans les représentations que se font les habitants de leur espace rural, la ville, même lointaine, se retrouve toujours en contrepoint (Lussault, 2012). Elle permet en effet d'inscrire l'espace dans une spécificité revendiquée, d'autant plus forte que cette dernière se construit sur une mythification du passé et des valeurs sociales. Par le ré-agencement de certains éléments phares de l'espace rural, comme la nature, la distance, le patrimoine ou la sociabilité les habitants donnent du sens à leurs trajectoires de résidence et actualisent leurs modalités d'intégration sociale. Leur définition empirique de la ruralité leur permet de créer leurs propres références spatiales, sur lesquelles ils s'appuient, même si cela les amène à se taire et à encaisser les difficultés sans en faire état. L'analyse des trajectoires de pauvreté peut rendre visible ce jeu spatial, qui fait d'un espace le support de projection d'un projet, et/ou à l'inverse un cadre d'autant plus enfermant que ses contraintes se révèlent petit à petit et sont mal évaluées.

## B 2 LES JEUNES RURAUX

---

Notre travail de problématisation ne consiste pas à faire des jeunes ruraux une catégorie sociale en soi, un jeune rural pouvant être en même temps un jeune urbain et vice-versa. Les divers travaux montrent que jeunes ruraux et jeunes urbains partagent de très nombreuses pratiques et valeurs culturelles (Galland et Lambert, 1993 ; Coquard, 2015 ; Escaffre, Devaux, 2014). Il n'a pas non plus comme objectif de présenter, dans les représentations des jeunes, le rural comme le contraire de l'urbain. Les liens avec la ville sont multiples, les zones interstitielles entre les pôles urbains rendent floues les frontières avec les zones rurales et les dynamiques générales de la société concernent bien entendu tous les espaces, en interactions constantes et de plus en plus complexes les uns avec les autres. La question n'est donc pas de préciser qui sont les jeunes ruraux, ni même de décrypter leurs modes de vie, mais de comprendre comment le fait de vivre dans un espace rural peut induire ou accentuer à bas bruit des situations de difficultés économiques et sociales déstructurantes, autant pour les personnes elles-mêmes que pour les microsociétés de ces espaces (et plus largement).

Repérer les configurations spatiales des trajectoires des jeunes ruraux peut nous amener à décrypter certains processus menant à des situations de pauvreté mal appréhendées. C'est donc dans son rapport au territoire que nous observerons la jeunesse, en considérant que le territoire, ou l'espace vécu, conditionnent voire structurent, sans les essentialiser pour autant, des modes de vie, des relations et des représentations diverses et singulières. Dans la deuxième partie de ce travail, nos enquêtes nous permettront d'illustrer cette diversité.

Comme pour celle de l'espace rural, la catégorie « jeune » est particulièrement faible. Sa définition est dépendante d'une tranche d'âge considérée, relative à une séquence de trajectoire biographique (Bourdieu, 1980), et qui varie subjectivement selon le point de vue en question. Transition, état intermédiaire, « mi-enfant, mi-adulte », ou « ni enfant, ni adulte », le terme « jeune » fonctionne de fait comme un « label unificateur » (Mauger, 2001), sans qu'il ne décrive pour autant une réalité sociale partagée et homogène. La définition de la jeunesse varie donc selon les organismes et les objectifs ciblés par leurs politiques. Pour ne citer que quelques exemples, les jeunes sont les 12-18 ans pour le ministère de la Jeunesse et des Sports, les moins de 25 ans pour INSEE, les 16-25 ans pour les Missions locales, les 16-30 ans pour les foyers de jeunes travailleurs et la MSA, les 18-30 ans pour le Crédoc, ou encore les 12-27 ans pour la Sncf, etc. (Escaffre et al., 2007 ; MSA, 2013 ; Crédoc, 2012). La majorité pénale est, elle, fixée à 18 ans en France, mais a tendance à baisser<sup>22</sup>. C'est dire la plasticité de la notion, qui brouille âge, responsabilité et dépendance. Dans la société française actuelle, la solidarité à l'égard des jeunes est du ressort de la famille. S'il y a socialisation de la prise en charge du troisième âge par le système de retraite, les jeunes sont eux jusqu'à 25 ans sous la responsabilité solidaire de leurs parents, de nombreux mécanismes d'assistance existant par ailleurs pour aider les jeunes dont les parents sont eux-mêmes en difficulté (bourses d'études, contrats jeunes, etc.). Cependant, trois-quarts des dispositifs d'aides aux jeunes passent par les familles (allocation familiales, logement, quotient familial) (MSA, 2013). Pour les dispositifs d'assistance de droit commun, l'entrée dans « la vie adulte », avec toute l'ambiguïté de cette notion, se fait soit au seuil de 25 ans, soit par l'acquisition d'un statut marqueur du monde « adulte » : la parentalité, l'entrée significative dans la vie active<sup>23</sup> ou le mariage (Escaffre et al., 2007 ; p.3). Mais que signifie ce seuil de 25 ans pour un jeune dans la galère ? La période 18-25 ans est largement considérée comme un temps d'expérience accepté par la société, mais il pose nettement le problème du soutien familial et de l'insertion en contexte de crise de l'emploi. D'autant plus que le temps de la jeunesse dans les sociétés occidentales a fortement augmenté, du fait de l'allongement du temps des études (la sortie du système éducatif se fait en moyenne à 21 ans), du recul de l'âge du premier emploi stable (27 ans en moyenne)<sup>24</sup>, de celui du premier enfant (28 ans chez les femmes en 2010<sup>25</sup> et 30 ans chez les hommes<sup>26</sup>) et de celui du mariage ou Pacs<sup>27</sup> (respectivement 32 ans pour les femmes et 35 ans pour les hommes). Peut-on dès lors compter indéfiniment sur la solidarité parentale lorsque la durée de la jeunesse s'allonge et que les possibilités d'entrer sur le marché du travail ou de faire des études loin de chez soi et donc coûteuses s'amoindrissent ? Autant les choix en matière de politique de protection de l'enfance sont lisibles dans le fait de verser des prestations sociales aux jeunes parents, autant la politique de soutien aux jeunes en activité, plutôt qu'à ceux qui ne le sont pas, peut paraître contradictoire et discriminante. De manière générale, les filets de protection des 18-25 ans manquent. Les jeunes sont, dans la gestion entrepreneuriale actuelle, une des variables d'ajustement

---

<sup>22</sup> Cette majorité pénale est variable au sein de l'Europe, mais on peut noter qu'elle a tendance à remonter en Allemagne entre autre, partant du constat du recul prononcé de l'entrée dans la vie adulte des jeunes (Claudine Attias-Donfut, Arrêt sur images, 06/03/2015)

<sup>23</sup> le RSA est versé aux moins de 25 ans ayant au moins un enfant à charge ou ayant travaillé 2 ans à temps plein au cours des 3 ans précédant la demande

<sup>24</sup> [http://www.alternatives-economiques.fr/les-chiffres-cles-des-ages-de-la-jeunesse\\_fr\\_art\\_1193\\_62772.html](http://www.alternatives-economiques.fr/les-chiffres-cles-des-ages-de-la-jeunesse_fr_art_1193_62772.html)

<sup>25</sup> [http://www.insee.fr/fr/themes/document.asp?ref\\_id=ip1419](http://www.insee.fr/fr/themes/document.asp?ref_id=ip1419)

<sup>26</sup> <http://www.atlantico.fr/decryptage/facteurs-qui-exploquent-tendance-hommes-avoir-enfants-plus-en-plus-tard-gerard-neyrand-998175.html>

<sup>27</sup> Les différences sont minimes

de la crise, et pour répondre à un impératif de justice sociale, de nombreuses voix se lèvent pour réclamer une socialisation de l'assistance aux 18-25 ans.

Divers éléments entrent en jeu dans les trajectoires de pauvreté (entrantes ou sortantes) que peuvent connaître les jeunes, certains se succédant et d'autres se combinant. Ce seuil de 25 ans défini dans les politiques publiques nous semble important. Nous choisissons de mettre à l'épreuve de nos enquêtes sur les jeunes ruraux la tranche d'âge 18-29 ans. Cela nous permet d'intégrer largement les dix années de transition qui mènent vers l'âge « adulte », ou de manière plus pragmatique le temps souple et incertain de l'insertion dans des modalités sociales et économiques pensées comme stables. Et d'observer comment agit la transition entre la solidarité familiale et la solidarité nationale dans la gestion de la précarité et de la pauvreté. Nous laissons de côté la tranche 15-18 ans, bien qu'il y ait dans la littérature définissant la jeunesse surreprésentation de la tranche 15-25 ans, car sauf exception, la précarité d'un jeune de moins de 18 ans relève en grande partie d'une précarité familiale, et qu'il serait de fait difficile d'observer chez les jeunes concernés des trajectoires individuelles de désaffiliation, de disqualification ou de captivité. Quant à la tranche d'âge 25-30 ans, elle nous permettra d'avoir une vue plus large de la mobilité et de la mettre en relation avec la sécurisation des parcours professionnels ou au contraire leur déstructuration éventuelle.

Quant à la définition des jeunes « ruraux », elle intègre la diversité territoriale que nous avons évoquée précédemment et n'est donc pas homogénéisante. Nous nous appuyons sur celle utilisée par Benoît Coquard dans sa très récente revue de littérature concernant les jeunes ruraux, soit les « *générations entrantes sur les marchés professionnel et matrimonial, habitant des territoires où le mode de vie est caractérisé ou perçu comme « rural* » » (Coquard, 2015 ; p.9).

## B 2.1 Caractérisation socio-économique des jeunes ruraux

La France métropolitaine compte 9,6 millions de jeunes âgés de 18 à 29 ans, dont 2,5 % résident dans des cantons dont la densité de population est inférieure à 25 habitants / km<sup>2</sup> (Métayer, 2014, p. 1). Mais si l'on considère l'ensemble de l'espace à dominante rurale du ZAUER, en 2007 les 15 à 24 ans sont 18% à habiter une zone rurale (Devaux, 2013, p.28). Les jeunes ruraux sont surreprésentés parmi les classes populaires, en particulier parmi les ouvriers et employés, qui sont 51% chez les jeunes ruraux contre 43% chez les jeunes urbains (Credoc, 2012). Les jeunes ne sont plus majoritairement d'origine agricole, loin de là.

Malgré la faible offre d'emploi de l'espace rural, le chômage des jeunes est nettement moins fort en zone rurale, les deux tiers des jeunes ruraux entre 18 et 29 ans étant actifs occupés (en emploi, en apprentissage ou en stage rémunéré) contre 56 % en milieu urbain (Métayer, 2014)<sup>28</sup>, et ils sont actifs plus tôt dans leur vie. Avec ou sans diplôme, un jeune rural est toujours plus fréquemment en situation d'emploi qu'un jeune urbain (Arrighi, 2004 ; Lambert et Roudet, 1995 ; Mathieu, 1987). En outre, un statut d'emploi stable – autrement dit un CDI – pour les faiblement diplômés est plus fréquent en milieu rural qu'urbain, mais aussi pour les jeunes ruraux que pour les jeunes rurales (*Ibid*, p. 74). Dans ces circonstances, vivre en espace rural peut apparaître comme un atout pour l'insertion des jeunes dans la vie active. Cependant, en espace rural, le rendement des diplômes est moins assuré, l'emploi occupé ne correspondant bien souvent pas à la qualification détenue, et l'écart de salaire est significativement important entre espace rural et espace urbain, de près de cent cinquante euros par mois en défaveur des ruraux, quel que soit le sexe. Enfin le marché du travail est particulièrement défavorable aux filles : quel que soit leur niveau d'étude, l'emploi à durée déterminée et l'emploi très précaire (intérim par exemple) sont plus fréquents chez les jeunes rurales

---

<sup>28</sup> Entre 18 et 24 ans, le chômage des jeunes est de 27,1 % dans les territoires urbains, contre 25,1 % dans les territoires peu denses ; entre 25 et 29 ans, il est respectivement de 16,3 % et 13,8 % (Métayer, 2014, p. 3)



que chez les jeunes urbaines (Arrighi, 2004). Nonobstant cette situation, les jeunes ruraux ont une représentation subjective de leur pouvoir d'achat plutôt bonne et ils disent pouvoir s'épanouir dans leur travail (Arrighi, 2004).

Les jeunes ruraux sont moins diplômés que les jeunes urbains (Lambert et Roudet, 1995 ; Arrighi, 2004). Ce constat n'est pas à mettre au compte d'un déficit culturel de ces espaces. Les élèves ruraux n'ont pas plus de difficultés scolaires que les jeunes urbains, leurs performances étant même légèrement supérieures avant l'entrée au collège (Alpe, 2006). Contrairement aux représentations dominantes, vivre dans un territoire rural n'est pas pénalisant pour la scolarité, les ressources locales mobilisées dans la scolarité des enfants (fort engagement des parents et des équipes éducatives, forte présence associative, etc.) compensant l'éloignement d'un certain nombre de ressources culturelles, pédagogiques ou sportives (Grelet et Vivent, 2011). Cependant, il faut bien garder à l'esprit que, comme les territoires urbains, les territoires ne sont pas égaux en termes d'offre éducative et que les formes de ségrégations scolaires existent tout autant, au sein de micro territoires polarisés par les structures éducatives (Coquart, 2014 ; p.25). Malgré cela, les jeunes ruraux s'orientent préférentiellement vers des scolarités plus courtes qui ouvrent à des diplômes technologiques ou professionnels (*Ibid.*; p. 26). 9,4 % d'entre eux ont un niveau Bac général, alors que cette part atteint 16,8 % dans les espaces urbains ; 26,6 % ont un CAP ou un BEP, contre 19,5 % en milieu urbain. Ils ont en revanche plus souvent un niveau Bac technologique ou professionnel (20 % contre 15 %) (Métayer, 2014 ; p. 2). Ces moindres aspirations scolaires s'expliqueraient par l'offre de formation scolaire réduite, notamment pour ce qui est de l'enseignement supérieur en milieu rural, mais aussi par l'habitus professionnel, autrement dit par la forte composante populaire des jeunes ruraux (Coquard, 2015 ; p. 26). Pour ces jeunes, l'orientation scolaire est stratégique. « Partir ou rester », telle est la question déterminante pour leur parcours professionnel, bien plus que celle du métier (*Ibid.* ; p. 31). En effet, les jeunes ruraux qui migrent vers l'univers urbain en cours de scolarité sont, en proportion, beaucoup moins nombreux à sortir à un niveau V ou IV ou avec une qualification professionnelle ou technique, et sont en revanche nettement surreprésentés parmi les sortants de l'université, et notamment au sein des trajectoires inachevées (bac + 1, bac + 2 non diplômés). À l'opposé, les jeunes ayant poursuivi leur scolarité en restant domiciliés au sein de l'espace rural entrent beaucoup plus souvent sur le marché du travail avec un CAP, un BEP ou un baccalauréat professionnel ou technologique. Or 86 % des titulaires d'un CAP ou d'un BEP, et 80 % des titulaires d'un baccalauréat industriel, restent domiciliés dans l'espace rural (Arrighi, 2004). Ces résultats tendent à montrer que si le jeune originaire du milieu rural veut avoir un projet de vie à la campagne, il doit faire en sorte que son parcours scolaire soit en adéquation avec l'offre d'emploi de cet espace : « de la décision qu'il prend à quinze ans découle de façon quasi-mécanique le lieu où il construira sa vie. L'appétence rurale particulière pour les formations professionnelles devient dès lors beaucoup plus intelligible. Ces formations constituent une « offre de proximité »... qui prépare à un avenir « de proximité. » (Arrighi, 2004 ; p.70.). Si de fait l'espace rural demeure un « réservoir » de main-d'œuvre non qualifiée, ce n'est plus au profit de la ville. Les jeunes ruraux se trouvent au cours de leur scolarité face à deux perspectives : rester, faire des études courtes et rentrer rapidement sur le marché du travail, ou partir en ville en faisant des études plus longues. Il semblerait donc qu'un jeune rural choisisse davantage un lieu de vie qu'une formation ou un métier, car plus on est diplômé, moins on a de chances de revenir vivre en milieu rural : « les études longues sont synonymes d'un déracinement durable (...). À l'inverse, privilégier les études courtes, c'est cultiver l'espoir de rester vivre et travailler au pays, ou du moins, en milieu rural » (Coquart, 2015 ; p.27). Il existe cependant des différences de parcours scolaire selon le genre : comparé aux jeunes urbains, une fille en milieu rural a plus de chances de faire des études supérieures qu'un garçon, ce qui va dans le sens des potentialités d'emploi à la campagne plus limitées pour les filles (Arrighi, 2004).

La tendance chez les jeunes ruraux est donc à l'occupation rapide d'un métier : « dans les cantons peu denses, les 18-24 ans sont 54,9 % à être actifs et 20,7 % à être élèves et étudiants alors que ces pourcentages sont respectivement de 42,3 % et 36,9 % dans les cantons urbains. » (Métayer, 2014 ;

p. 2). Par contre ils sont plus nombreux à être dits « non insérés », c'est-à-dire, ni en emploi, ni en formation : 24,4 % des jeunes ruraux entre 18 et 24 ans contre 20,8 % des jeunes urbains (*Ibid*). Et moins ils sont diplômés, plus ils restent vivre dans leur département ou région d'origine (Lambert et Roudet, 1995 ; p. 54), là où ils continuent à bénéficier de la solidarité familiale. Pour modéliser les processus d'entrée dans la vie professionnelle, il apparaît donc particulièrement important de se préoccuper d'une part de l'influence du territoire de vie comme « attribut des individus » et d'autre part de l'ensemble des espaces comme « attribut des marchés du travail » (Arrighi, 2004, p.76). Autrement dit, espace(s) d'implantation, espace(s) de résidence, espace(s) identitaire et espace(s) de travail ne sont pas déconnectés et ne peuvent se comprendre qu'en relation les uns aux autres.

Les jeunes ruraux accordent une importance particulière à la famille (Gambino, 2010, p. 3 ; Lambert et Roudet, 1995, p. 49-50), mais il convient de rappeler que ce n'est pas une caractéristique propre aux jeunes ruraux puisque selon l'Enquête Valeurs (2009), la famille est la première valeur des français devant le travail et les amis. Chez les jeunes ruraux, elle semble néanmoins occuper une place plus prégnante et la solidarité familiale semble davantage opérer. Les jeunes des espaces ruraux vivent relativement souvent chez leurs parents (56,5 % des 18-24 ans et 38,6 % des 18-29 ans, contre respectivement 50 % et 35,5 % dans l'urbain) ou en couple (40,1 % des jeunes ruraux de 18-29 ans contre 32,9 % dans les espaces plus denses) (Métayer, 2014, p. 2). De même, les visites de la famille ou chez la famille sont plus fréquentes (Lambert et Roudet, 1995, p. 50), et le réseau familial est facilement mobilisé pour trouver un emploi (Gambino, 2010, p. 4 ; Lambert et Roudet, 1995, p. 49), en particulier saisonnier. Cet investissement dans la famille s'explique entre autres par les relations sociales extra familiales plus difficiles du fait du manque d'offre et d'infrastructures de loisirs (Mayeur, 2014, p. 4). Pour faire face à l'isolement social, les jeunes ruraux participent couramment à des solidarités de voisinage ou aux activités des associations de proximité. Dans les espaces ruraux, persiste une interconnaissance, à l'image de celle des collectivités villageoises du temps de la paysannerie, qui peut inclure mais aussi stigmatiser et exclure notamment ceux qui n'ont pas de racines locales (Lafond et Mathieu, 2003). Même si elle existe, la solidarité du milieu rural comme protection rapprochée en cas de difficulté ou d'accident de la vie est à relativiser.

## B 2.2 L'espace rural des jeunes, entre contraintes et atouts socio-spatiaux

Mélanie Gambino dans son étude sur la mobilité des jeunes identifie des contraintes qui caractérisent les espaces ruraux de faible densité<sup>29</sup>, mais qui pourront être vécues différemment d'un individu à l'autre : tout d'abord la distance qui sépare les lieux de travail, les lieux d'études, les lieux de sociabilité et les différents services. Viennent ensuite l'isolement social, la dispersion de l'habitat, l'uniformité de l'offre de formation. En dernier lieu, apparaît la distance à la ville, particulièrement préjudiciable à la poursuite d'études (Gambino, 2010 ; Métayer, 2014). Ces contraintes donnent lieu à diverses stratégies de mobilité des jeunes, dépendantes des représentations qu'ils ont de cet espace (Gambino, 2010) :

- une mobilité locale, faite des déplacements nécessaires et contraignants, restreinte à un périmètre de 30 km autour de chez eux et définissant un « territoire circulatoire ». Cette mobilité restreinte permet aux jeunes de maîtriser au mieux leur territoire local mais n'intègre aucune perspective de mobilité extérieure. Leur trajectoire scolaire et les solidarités familiales mises en jeu les mènent vers la construction d'un avenir « de proximité ». Paradoxalement, pour ces jeunes peu ouverts sur l'extérieur, l'espace rural est perçu comme enfermant : lieux uniformes et monotones, manque d'activités, interconnaissance pesante, absence d'horizon. Dans les situations de précarité qu'ils peuvent être amenés à vivre, la solidarité familiale est particulièrement importante ;

---

<sup>29</sup> Soit les espaces de moins de 40 habitants/km<sup>2</sup> pour l'auteur

- une mobilité alternante, entre l'espace rural d'origine et la résidence en ville, souvent temporaire (études en particulier). L'espace rural est l'espace identitaire, familial et familier, protecteur et largement valorisé (qualité de vie, qualité relationnelle, etc.), tandis que l'espace urbain est le lieu de réalisation de soi et de ses aspirations professionnelles. Les espaces sont complémentaires, et la mobilité de l'un à l'autre est importante. L'espace rural est un espace refuge, qui ne se comprend que par la possibilité de réussite sociale apportée par les études et de manière générale par l'extérieur ;

- une mobilité au service de la sédentarité : être mobile assure la possibilité de vivre en espace rural. Elle est liée à la possibilité de se déplacer (avoir le permis de conduire, une voiture, de l'argent pour l'essence, des routes praticables, etc.) et à la situation professionnelle. L'espace local est élargi et de nombreux lieux, parfois lointains et aux fonctions précises (récréative, professionnelle, sociale, etc.) sont mis en relation les uns avec les autres. Ce territoire s'apparente à un réseau. L'isolement et le manque d'infrastructures ne sont pas considérés comme une contrainte, puisqu'ils obligent à parcourir d'autres territoires, eux-mêmes devenant ressources du projet de vie.

Les espaces ruraux peuvent donc être perçus selon les individus comme « enfermant » ou « piège », comme refuge ou rempart, ou comme espace des possibles et « un potentiel présent et à venir » (Escaffre et al., 2007).

L'espace devient enfermant lorsqu'il est impossible de le quitter. Concernant, l'espace rural, plus on y a vécu longtemps et plus l'ancrage familial y est important, plus il est difficile de le quitter (Lambert et Roudet, 1995). D'autre part, les phénomènes d'interconnaissance et d'isolement agissent simultanément et conduisent à des situations complexes et paradoxales de minimisation et d'invisibilisation, dans l'espace public rural, de la détresse économique des habitants (Lambert et al., 2009). Dans un espace où la mémoire des événements est entretenue par l'interconnaissance des populations résidentes, l'anonymat permet d'éviter les jugements dévalorisants ou les stigmatisations réhabilitaires. Les personnes en situation de précarité économique mettent ainsi en place des stratégies de « suradaptation » à la misère, basées sur une micro-économie de la subsistance et de la débrouille. Mais en contrepartie, ce processus de résistance peut enfermer les individus dans une pauvreté silencieuse et affaiblir les liens sociaux de toutes sortes, augmentant la vulnérabilité au risque. Cette situation n'est pas propre aux jeunes, mais avec les néoruraux, les familles monoparentales et les agriculteurs en difficulté, elle les concerne particulièrement (les vécus et les formes de résistance de ces populations étant par ailleurs différents) (*Ibid.*). Mais c'est avant tout le chômage, et non l'isolement géographique ou social, qui marginalise les jeunes ruraux (Gambino, 2010). Une fois au chômage, ces jeunes sont peu mobiles (Lambert et Roudet, 1995), ce qui renforce chez eux l'appréhension de l'espace rural comme « piège ». Ce sentiment peut être accentué par le fait qu'un certain nombre d'entre eux, partis pour faire des études ou travailler, reviennent en milieu rural quand ils connaissent une période de chômage.

On peut s'interroger sur l'absence de mobilité des jeunes, qui, comme nous le voyons, ne résulte pas nécessairement de dynamiques de captivité, les possibilités d'insertion professionnelle des jeunes garçons étant plutôt favorables en espace rural. L'influence de la situation professionnelle des jeunes ruraux sur les dynamiques d'enfermement ou de réclusion vécues ou perçues peut ainsi être importante. L'espace rural agit comme un « entre-soi » populaire sécurisant, qui va opérer un tri entre ceux qui partent et ceux qui restent (Coquart, 2005 ; Devaux, 2013). Mais tous ne sont pas, loin de là, enfermés dans la sociabilité populaire de leur espace de vie. Il est intéressant de noter que la moitié des jeunes ruraux ont le permis de conduire, et que lorsqu'ils occupent un emploi, ils intériorisent davantage l'idée de mobilité que les urbains, mobilité vers les communes voisines mais aussi vers l'ensemble du département voire plus (Mayer, 2014, p. 4). Les jeunes ruraux sont bien évidemment très dépendants de l'automobile, vecteur essentiel de leur mobilité au vu de la faible offre de transport en commun et de la dispersion de l'habitat. 86% des jeunes ruraux possèdent au moins un véhicule contre 62% des jeunes urbains et 79% de l'ensemble des Français. Huit jeunes ruraux sur dix ont conduit au cours des douze derniers mois (contre 6 sur 10 pour les jeunes urbains).

25% des jeunes ruraux parcourent plus de 19000 km par an (contre 13% des jeunes urbains). Le caractère incontournable de l'automobile pour les jeunes en milieu rural les expose plus fortement à la hausse des coûts du pétrole (Crédoc, 2012) et de manière générale aux surcoûts liés à la possession d'une voiture de deuxième voire troisième main.

Évoquer la mobilité revient nécessairement à évoquer la relation à l'espace urbain des jeunes ruraux. De nombreux travaux mettent en évidence une certaine forme de dépendance de la campagne vis-à-vis de la ville. En négatif de la ville, l'espace rural peut être, perçu en termes de manques mais aussi en termes d'identité (Escaffre et al., 2007 ; Devaux, 2013, Renahy, 2005).

Il serait réducteur d'expliquer le non départ des jeunes ruraux par l'exclusion sociale et/ou le sentiment d'exclusion sociale car, à l'inverse de l'enfermement décrit plus haut, l'espace rural peut être perçu de manière très positive par les jeunes qui y vivent. Une enquête récente menée par le Mouvement rural des jeunes chrétiens (MRJC) montre un sentiment globalement très positif des jeunes à l'égard de la campagne<sup>30</sup> : 92% en ont une vision positive, dont 44% très positive, plus de 87 % des jeunes interrogés souhaitent vivre en milieu rural et 72 % y travailler (MRJC, 2007). La différence de perception de l'espace dans cette enquête et dans les enquêtes précédemment mentionnées (Gambino, Escaffre, Devaux, Renahy, etc.) provient très certainement de la méthodologie de constitution de l'échantillon des jeunes enquêtées, les contacts ayant été puisés dans l'entourage de jeunes eux-mêmes membres du MRJC, une association très active dans la promotion de la ruralité et l'accompagnement des activités rurales. Mais elle est en phase avec d'autres enquêtes, en particulier celle du Crédoc, qui indique que 93% des jeunes ruraux se sentent en sécurité dans leur vie quotidienne et 89% sont satisfaits de leur cadre de vie (Credoc, 2012). Pour ces jeunes l'espace rural est envisagé comme socle d'un projet de vie. Plus largement, si les jeunes restent ou viennent s'installer en milieu rural<sup>31</sup> c'est parce qu'ils y voient des avantages comme la proximité ou le rapprochement avec la famille, la liberté offerte par la campagne (Gambino, 2010 ; p. 4) ou encore l'attrait pour la sociabilité rurale. Certains jeunes qui connaissent une situation de précarité en ville imaginent qu'une telle situation puisse être mieux vécue à la campagne (Pagès, 2012). Mais si le chômage de manière générale est moins important en milieu rural, c'est parce qu'il prendrait la forme déguisée du sous-emploi latent (Mathieu, 1987, p. 88), que le cadre de vie agréable du milieu rural rendrait tout à fait supportable. Ses caractéristiques jouent en effet comme un milieu « amortissant » les effets des crises : possibilité de produire de quoi se nourrir, de vivre avec un minimum de ressources grâce à du bricolage ou une pluriactivité même temporaire et précaire, travail informel. Même si leur revenu et leur temps de travail sont limités, ces activités permettent aux personnes de ne pas se considérer au chômage (Mathieu, 1987, p. 88).

La faible densité et la distance aux autres libèrent de la promiscuité liée au manque d'espace (Gambino, 2010, p. 7). L'isolement social n'est donc pas toujours subi mais il peut être recherché, d'autant plus que les moyens de communication modernes (téléphone portable, Internet nomade, réseaux sociaux) permettent aujourd'hui de pallier en partie l'éloignement spatial (*Ibid.*). L'isolement devient « droit à la solitude », bien que celle-ci soit relative car les jeunes ruraux vivent moins souvent seuls dans leur logement que les urbains (10,5 % contre 17 % pour les jeunes urbains entre 18 et 29 ans) (Métayer, 2014, p. 2). Outre le logement chez la famille, les colocations sont fréquentes et les jeunes ruraux vivent plus souvent en couple (plus d'un jeune rural sur deux contre 39% des jeunes urbains) avec des enfants (36% des jeunes ruraux ont un enfant à charge (contre 25% des jeunes urbains) (Credoc, 2012).

---

<sup>30</sup> Enquête réalisée en 2005 dans 9 régions de France (Auvergne, Basse-Normandie, Centre, Franche-Comté, Limousin, Midi-Pyrénées, Picardie, Poitou-Charentes et Rhône-Alpes) auprès de 1 000 jeunes issus du milieu rural (y ayant passé au moins cinq ans entre 5 et 15 ans) pour partie résidant en ville et pour partie à la campagne

<sup>31</sup> On fait référence ici aux jeunes sans origine rurale qui décident de vivre à la campagne car connaissant une situation de précarité en ville (Lafond et Mathieu, 2003)

Pour de Lafond et Mathieu (2003), trois facteurs interagissent dans les processus de précarisation des jeunes ruraux : la difficulté d'accès à un emploi, l'affaiblissement des liens sociaux et les problèmes de mobilité (de Lafond et Mathieu, 2003). Les jeunes ruraux mettent très tôt en place des stratégies spécifiques pour faire face aux situations de précarité : ils multiplient, dès l'entrée dans l'âge adulte, au sortir de la scolarité, les missions d'intérim et le recours aux emplois saisonniers, tandis que les jeunes femmes peuvent percevoir dans la maternité le moyen d'acquérir une reconnaissance sociale et de bénéficier de certaines aides sociales (*Ibid.*). Il faut noter que des inégalités existent entre les jeunes ruraux nés sur place et ceux qui sont venus s'installer à la campagne et donc non originaires des lieux, ces derniers pouvant être stigmatisés lorsqu'ils s'enfoncent dans de longues périodes de chômage et bien souvent de célibat (Coquard, 2015, p. 33). S'il semble admis que la précarité soit plus facile à vivre à la campagne qu'en ville, Alexandre Pagès montre dans son enquête sur la pauvreté en milieu rural que les bénéficiaires de prestations sociales vivent difficilement cette situation, se sentant stigmatisés et/ou se stigmatisant eux-mêmes, étant dépourvus d'une des principales valeurs du monde rural, le travail. Ces personnes manquent d'estime d'elles-mêmes, se percevant comme irresponsables et en perte d'autonomie puisque incapables de subvenir à leurs besoins. Certaines personnes en extrême précarité refusent les aides sociales ou attendent de ne plus pouvoir surmonter leur situation pour les demander, n'acceptant pas d'être assistées (Pagès, 2012, p. 20). Il y aurait reproduction du statut de précarité (Berthod-Wurmser, 2009 ; p. 10) à l'image de la reproduction sociale générationnelle, intégrée par les jeunes ruraux.

## B 3 LES NÉO-RURAUX

---

### B 3.1 Néo-ruraux, néo-résidents, nouveaux arrivants, nouveaux habitants, ex citadins ?

Les termes employés pour désigner les personnes qui s'installent dans les espaces ruraux ne manquent pas. Ils mettent pour la grande majorité l'accent sur la « nouvelle » installation à la campagne de la personne désignée. Ils pourraient n'être qu'un marqueur d'une mobilité parmi toutes celles que l'on peut trouver dans une trajectoire de vie. De fait, chaque mobilité se traduit par l'arrivée dans un nouveau lieu, un nouvel espace de vie, dont il faut découvrir et maîtriser les codes spatiaux et les ressources. Or, ce n'est que dans l'espace rural que cette propriété devient signifiante. On pourrait se demander si cette catégorisation ne procède pas d'un simple marqueur d'altérité, mais on s'éloignerait de notre étude. Distinguer « gens de souche » et « néo-ruraux », « natifs » et « non natifs », « autochtones » et « allochtone », « issus du territoire » et « non issus du territoire », voire « antérieurs » versus « néoruraux » (Vaillant, 2012 ; p.323), relève d'un imaginaire sociologique bien plus que géographique : « Il y a ceux qui sont ici et ceux qui sont d'ici. » (Sencébé, 2004). La catégorie de « néo-rural » est donc, comme celle de l'espace rural, toute relative, ni le lien à la filiation ni la profondeur de l'ancrage territorial familial n'effaçant la « néo-ruralité » de la personne. En faire une catégorie statistique pose des problèmes méthodologiques et techniques difficiles à dépasser. Qu'entend-on alors par néo-rural ?

A l'origine terminologie administrative qui permettait de désigner ceux qui s'installaient dans les territoires dépeuplés, à contre courant des migrations des campagnes vers la ville, elle permettait de caractériser un mouvement daté et circonscrit, géographiquement et socialement, autour de la notion de marge et de marginalité, le retour à la terre en étant une forme parfaitement revendiquée. Mais cette histoire est derrière nous, et les motivations actuelles des migrations vers le rural sont extrêmement diverses, s'apparentant plus à un déplacement vers du « moins urbain » que vers une ruralité radicale, si tant est qu'elle existe.

Si le terme est largement repris, tant par les chercheurs que par les institutionnels ou les individus, peu se risquent à le définir. Notons cette définition datée de 1977, désignant nettement ces populations attirées par les montagnes méridionales : « Sont qualifiés de néo-ruraux tous les individus, sans discrimination de sexe ou d'âge, vivant en couple, ou seuls, ou en communauté, qui par une décision volontaire ont quitté leur milieu social, professionnel et de résidence, pour exercer de façon exclusive ou non des activités agropastorales ou artisanales en zone rurale. La référence à une décision personnelle vise à distinguer deux populations marginales aux limites floues : les marginaux par « choix » intellectuel et les marginaux « de fait », les exclus, les victimes » (Garcia, 1977, p.103). Plusieurs points sont à souligner dans cette définition : tout d'abord, il n'est fait aucune référence à la ville comme point de départ. C'est par contre la référence à la marginalité qui est structurante. Pour Garcia c'est la démarche qui fait le néo-rural, démarche volontaire d'autonomie, puisque la vie est assurée (au moins partiellement) par une activité indépendante, au risque de n'avoir d'autre statut que celui de victime ou d'exclu si l'on migre pour d'autres raisons. Cet idéal-type du néo-rural, bien qu'obsolète aujourd'hui, véhicule toutefois l'idée toujours actuelle que s'installer dans un espace rural est émancipateur lorsque cela relève d'un choix, mais au contraire aliénant voire disqualifiant si cela n'en relève pas.

Il faut traverser l'atlantique pour trouver une autre définition des néo-ruraux, toujours active celle-là. Pour le *Groupe de recherche sur la migration ville/campagne et les néo-ruraux (Québec)*, les néo-ruraux (ou nouvelles populations rurales) sont « les individus ayant vécu en milieu urbain et qui ont fait le choix de venir s'établir **en permanence** en milieu rural. Il ne faut toutefois pas les confondre avec d'autres types de personnes plus saisonnières, tels les villégiateurs et les touristes, ni avec les banlieusards et les individus déménagés dans des villages voisins de la même région. »<sup>32</sup> Cette fois le lien à la ville est marqué, les individus en changeant de lieu de résidence changent aussi de contexte territorial. L'idée est bien qu'ils transportent avec eux un mode de vie et une culture urbains, qui seront potentiellement source de friction et donc d'évolution pour le territoire en question : « Les néoruraux sont « des personnes vivant à la campagne, dont la culture et le mode de vie seraient perçus par les personnes n'ayant jamais quitté le milieu rural comme étant en partie ou en totalité urbains » (Péricard, 2006 : 36, cité par Paré, 2008 ; p.458).

En France, l'institut Ipsos s'est penché en 2003 sur le phénomène des néo-ruraux, et a construit la définition lui permettant de cerner son objet d'étude. Pour l'Ipsos, trois caractéristiques définissent le néo-rural :

- il habite une commune rurale de moins de 2000 habitants ;
- il y réside depuis plus de 5 ans ;
- son précédent domicile était établi dans une commune de plus de 2000 habitants et situé à plus de 50 kilomètres de la commune d'habitat actuel (Ipsos, 2003).

Cette définition laisse de côté le mouvement créé par les mobilités résidentielles rapides, et toute la phase la plus délicate de l'installation sur un territoire. Or, si le concept de néo-ruralité a un intérêt territorial, c'est justement parce qu'il permet de rendre visible cette implantation dans un territoire donné, rural en l'occurrence, et met en lumière de façon très directe les spatialités complexes de ces individus et les reconfigurations socio-spatiales que leur présence ou leurs projets entraînent. De fait, la définition de l'Ipsos cerne les populations durablement installées, dans les espaces peu denses, excluant de leur analyse une grande partie des espaces périurbains, mais aussi les pôles ruraux.

Si le lien à la migration d'un espace urbain vers un espace rural semble structurer le sens donné à la néo-ruralité, il faut lui aussi le nuancer, car l'urbanisation diffuse concerne tous les espaces, à des degrés évidemment divers. Mais qu'apporte aujourd'hui à notre compréhension des trajectoires d'insertion dans un espace rural le fait de venir d'un espace urbain, périurbain ou rural, lorsque les modes d'appréhension du monde, les projets ou les projections sont similaires ? Une distinction par

---

<sup>32</sup> <http://www.neoruraux.ucs.inrs.ca/>

les catégories d'acteurs à laquelle la personne appartient nous semble plus pertinente. Trois catégories d'acteurs se côtoient ainsi sur un territoire : les acteurs endogènes, originaires des lieux où ils vivent, les acteurs exogènes, extérieurs au territoire, considérant ce territoire avec une certaine distance et non affectés directement par les actions qu'ils y mènent (habitants des résidences secondaires par exemple), et les acteurs transitionnels, acteurs exogènes qui tendent à s'intégrer au territoire de leurs actions par le rapport identitaire qu'ils entretiennent avec lui ou par le fait d'y habiter (Di Méo & Buléon, 2005). Le néo-rural dont on parle est donc cet individu potentiellement acteur transitionnel, quelque soit sa volonté initiale de vivre sur ce territoire car de fait c'est bien une place singulière qu'il cherchera pour s'implanter dans son nouvel espace de vie. Ce détour par l'acteur nous permet de nous appuyer sur la notion de capital d'autochtonie. Cette notion, qui découle des observations menées sur les classes populaires (Retière, 2003 ; Renahy, 2010) désigne « l'ensemble des ressources que procure l'appartenance à des réseaux de relations localisées, (...) symboliques en ce qu'elles ne tiennent ni d'un capital économique, ni d'un capital culturel, mais d'une notoriété acquise et entretenue sur un territoire singulier. (...) Il désigne aussi des formes pratiques de pouvoirs. » (Renahy, 2010 ; p.9). Or, l'installation nouvelle de populations exogène dans les espaces ruraux modifie le paysage symbolique, et montre que l'autochtonie fonctionne comme ressource si et seulement si elle est reconnue comme telle par la communauté. La notion d'ancienneté, gage de l'inscription sociale dans les territoires, bien soulignée par le préfixe « néo » appliqué aux migrants des espaces ruraux, n'est pas seulement le reflet du nombre d'années passé dans le territoire, mais de la profondeur de l'engagement local, basé sur la capacité à s'inscrire et à mobiliser les ressources sociales de cet espace. Cette manière de jouer de ces ressources spécifiques peut caractériser des formes d'ancrage territorial, lorsque les solidarités sont construites sur un intérêt commun relevant de proximités spatiales, créant une proximité de destin. Et à l'inverse, lorsque ces ressources sont manquantes, elle peut témoigner de l'impuissance de la personne à agir sur sa situation, voire même de pouvoir penser les conditions de réalisation d'une sortie de crise.

### B 3.2 Qui sont les néo-ruraux ?

Rappelons que la population des espaces à dominante rurale augmente au même rythme que celle de l'ensemble du territoire français (+ 0,7 % par an, taux de variation annuel 1999 – 2006), le solde migratoire de l'espace rural étant de 0,8%, égal à celui du péri-urbain (qui voit lui par ailleurs sa population augmenter de 1,3% par an, du fait de son solde naturel de 0,4%) (Laganier & Vienne 2009).

D'après l'Observatoire des territoires (2006), entre 1990 et 1999, 1,8 millions de personnes, dont plus de 800 000 actifs, auraient quitté un pôle urbain pour la campagne (Saleilles, 2006), 95% d'entre eux s'installant à la campagne pour bénéficier d'une meilleure qualité de vie. D'après l'étude de l'Ipsos précédemment mentionnée, les néo-ruraux représenteraient plus de 2 millions de personnes, soit 4,2% de la population de plus de 15 ans.

Toutes les études convergent sur la jeunesse des néo-ruraux : 46 % d'entre eux ont entre 25 et 34 ans, contre 19 % dans la population nationale (Ipsos, 2003). En Bretagne (Centre-Ouest), le recensement de 1999, montre qu'un tiers des nouveaux arrivants a entre 25 et 39 ans (Roullier, 2011 ; p.32).

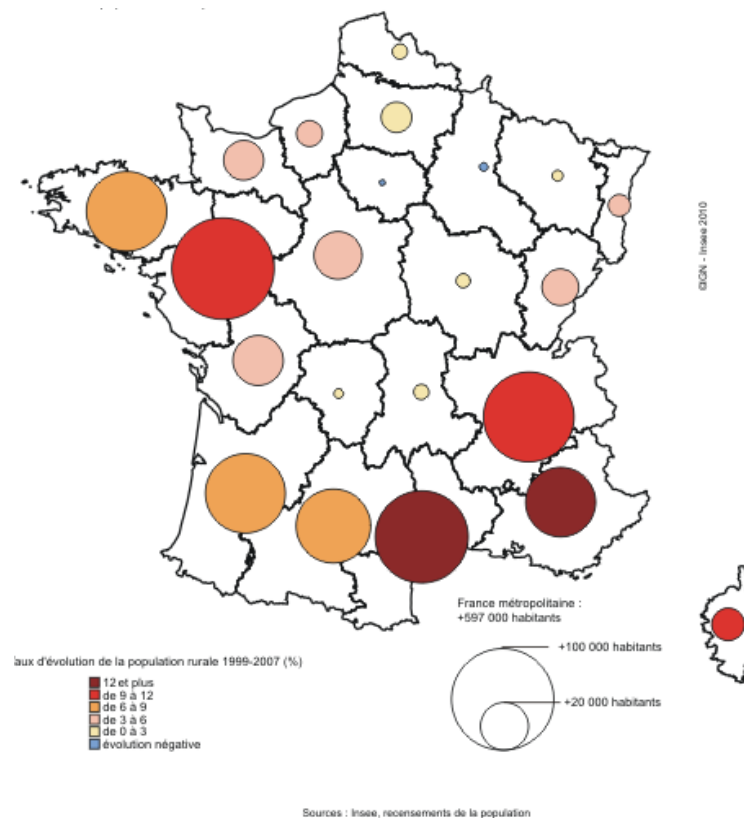
Les caractéristiques socioprofessionnelles de ces néo-ruraux s'avèrent être variables selon les espaces géographiques et la distance à la ville. Les catégories socioprofessionnelles modestes sont surreprésentées (pour 46 % d'entre eux, le chef de ménage est employé ou ouvrier) (Roullier, 2011 ; p.34), les catégories socioprofessionnelles les plus élevées se trouvant le plus près des grands pôles urbains. Mais il est important de noter qu'en migrant vers les espaces les plus isolés, les néo-ruraux se « déclassent » pour s'adapter à l'offre de travail de leurs nouveaux territoires d'implantation, ce qui brouille quelque peu cette notion de catégorie socioprofessionnelle. Si les hommes ont tendance

à être plus nombreux que les femmes (55% contre 48% au plan national), les migrations sont souvent le fait de couples avec enfants (Roullier, 2011 ; p.34)

Les migrations urbaines vers rural tendent à recomplexifier les tissus locaux. En effet, la diversité de ces migrations est grande, tant en termes de composition sociale que de destination géographique. (Gilbert, 2010 ; p.136).

En France métropolitaine, entre 1990 et 1999, 76 départements sur 95 voient plus de la moitié de leurs communes connaître des soldes migratoires positifs, se traduisant pour 50 départements par une augmentation de population dans plus de la moitié des communes (*Ibid.*).

Les communes rurales du Sud de la France sont largement gagnantes, comme le montre la carte ci-dessous, mais aussi celles du Sud-Ouest et de l'Ouest.



Taux d'évolution de la population rurale entre 1999 et 2007, source Insee RGP

Les migrations dans les campagnes dynamiques sont en majorité le fait de personnes d'origine urbaine, pour la plupart des jeunes et des couples avec enfants. Il est clair que l'intérêt pour le rural est lié à la qualité de l'environnement local et du cadre de vie, ainsi qu'aux possibilités offertes pour l'éducation des enfants (Lecat, 2004 ; p.31). Ces migrations se font à partir de deux motivations principales : se mettre à distance des «maux de la ville» et profiter des atouts paysagers et naturels de la campagne (Pistre, 2014). Que les maux en question relèvent d'éléments objectifs (bruit, circulation, pollution, promiscuité, etc.) et que la migration solutionne le(s) problème(s) identifié(s), ou qu'ils soient plus subjectifs et non nécessairement résolus par la migration (sentiment d'exclusion sociale, coût de la vie, etc.), ce n'est pas toujours bien clair chez les personnes concernées. La mobilité est toujours associée au changement, et la plupart du temps à l'actualisation d'un champ des possibles.

Plus précisément, quelle vision de la mobilité des espaces urbains vers les espaces ruraux avo-nous ? Une étude réalisée par deux chercheurs de l'Inra étudie la question sous l'angle de la différenciation sociale et de la ségrégation résidentielle (Sencébé & Lepicier, 2007). Leur



méthodologie amène à différencier les espaces ruraux selon leur proximité à la ville (communes périurbaines anciennes et nouvelles, communes sous faible influence urbaine et rural isolé). Les chercheurs isolent quatre facteurs explicatifs de certains comportements migratoires : la position des individus dans le cycle de vie, un effet de « préservation » ou d'évitement (d'autres espaces), un effet de « génération » et un effet dit de « néo-ruralité », soit la recherche d'un mode de vie dans un espace isolé. La migration correspond à un processus hétérogène cumulant plusieurs facteurs (Sencébé & Lepicier, 2007 ; p.5). Cette analyse pose d'emblée le fait qu'il n'y a pas une ruralité mais des ruralités, multiples. Leur étude met en évidence cinq grandes catégories de migrants :

- Les citoyens retraités, qui migrent en priorité vers le rural sous influence urbaine (33 % d'entre eux). Ils représentent à eux seuls le quart des migrants. Il faut cependant noter que cette population augmente de manière moins marquée dans les zones rurales (François-Poncet & Belot, 2008) ;
- Les baby-boomers encore actifs, plutôt aisés et dégagés des obligations familiales. Ils choisissent de s'installer prioritairement dans les espaces périphériques des pôles urbains (32 % s'installent dans le rural sous influence urbaine et 30 % dans le périurbain récent).
- Les couples avec enfants : ces couples aux revenus modestes, composés de trois à cinq personnes en moyenne, cherchent de l'espace et un cadre de vie favorable à l'épanouissement des enfants. C'est donc dans les espaces périphériques aux pôles urbains que l'on trouvera majoritairement ces jeunes, salariés pour la plupart.
- Les classes moyennes et modestes, qui trouvent dans le périurbain un espace de repli et de refuge, évitant les quartiers urbains défavorisés. On est dans ces deux derniers cas dans des phénomènes de « desserrement » urbain, les espaces se saturant au fur et à mesure et renvoyant leurs populations vers des espaces de plus en plus périphériques ;
- Les entrepreneurs ruraux : cette catégorie de migrants, choisissant de s'installer à l'écart des villes pour y développer un projet peu sensible ou adapté aux contraintes de ces territoires, est relativement stable, et représente, en 1999, un peu plus de 5 % des migrants. Cette catégorie est elle-même très hétérogène : elle comprend en majorité des entrepreneurs (artisans, commerçants, agriculteurs) et professions libérales, ainsi que des cadres et professions intellectuelles supérieures, mais aussi des chômeurs, en proportion plus enclins à s'installer dans le rural isolé que ne le sont les actifs (19% contre 16%), alimentant du même coup la précarité dans ces espaces (Sencébé & Lepicier, 2007 ; p.18-19).

Peut-on voir dans les choix de migration une propension à la relégation spatiale selon le profil sociologique ? Les auteurs tendent à répondre par l'affirmative, observant que les chômeurs ont un taux de migration vers les espaces ruraux deux fois plus élevés que les actifs, et les locataires un taux de migration près de cinq fois supérieur à celui des propriétaires (18% contre 4%) (Sencébé & Lepicier, 2007 ; p.21). Mais qu'en est-il pour les espaces d'accueil ?

Du fait de la pression migratoire, la présence des couches moyennes et supérieures a tendance à se renforcer dans les espaces les plus proches des pôles. L'arrivée des cadres et des chômeurs dans les espaces ruraux change les structures sociales rurales, mais leur inégale répartition, les chômeurs se concentrant principalement dans le rural isolé, peut alimenter la stigmatisation de ces espaces, entretenant l'image d'espaces de relégation, et alimenter en conséquence des réactions de rejet de ces populations migrantes (Sencébé & Lepicier, 2007 ; p.24). On imagine bien, de fait, comment peut se construire le jeu de visibilité/invisibilité de ces populations et les processus de désaffiliation menant à des situations de pauvreté. Il faut remarquer que les espaces ruraux sont perçus par ces migrants comme un refuge, refuge largement mis à l'épreuve par les populations rurales elles-mêmes (nous avons vu que les jeunes revenaient dans l'espace rural lorsqu'ils traversaient des périodes de chômage). Mais les cadres intégrateurs et protecteurs ne sont évidemment pas les mêmes pour tous, et l'appartenance locale, ou le capital d'autochtonie, prennent toute leur dimension : les facteurs d'échec de l'installation à la campagne sont tout d'abord les difficultés d'adaptation à la vie locale (47%) ainsi que l'intégration à la population locale (42%), bien avant la

difficulté à trouver un emploi (21%) ou le manque de commerces et de services éducatif et culturel (11%) (Ipsos, 2003).

Enfin, pour terminer ce rapide état des lieux de la néo-ruralité, dans la tension qu'elle peut entretenir avec les processus de précarité, notons que, face à l'actuelle pression du chômage, l'activité agricole joue un rôle de refuge et d'insertion sociale (Cazella, p.102), alors même que le taux de pauvreté des agriculteurs est très supérieur à la moyenne, et qu'il progresse très nettement ces dernières années, passant de 13 % en 2006 à 24 % en 2010 (Centre d'études et de prospective, 2010, cité par Chartier & Chevrier, 2015). Les néo-ruraux, trouvent, en milieu rural, « une scène leur permettant de se reconstruire une identité positive » (Gilbert, 2010 ; p.147). Mais les néo-ruraux doivent composer avec l'image paradoxale construite par les médias, qui valorisent l'installation à la campagne tout en alimentant le débat de la relégation spatiale. Il est donc bien difficile dans ce contexte d'avouer son échec ou de s'avouer en échec lorsque c'est le cas. D'autant plus lorsque les solutions de mobilité en sens inverse sont peu convaincantes. La manière dont les communes rurales et les institutions appréhendent, soutiennent et accompagnent ces populations contribue donc fortement à provoquer, accroître ou relativiser cette invisibilité.

## Conclusion de la deuxième partie

La première partie de ce document nous a permis de questionner les ressorts de la pauvreté des jeunes ruraux et des néo-ruraux, au filtre de l'invisibilité sociale dont ils font l'objet. Cela a consisté à tenter de donner un contour et une substance à des catégories statistiques on ne peut plus floues, qu'il s'agisse de la notion d'espace rural, de jeune ou de néo-rural. La deuxième partie cherche à identifier précisément les trajectoires d'invisibilité d'un panel de ruraux du département du Nord et du département de l'Hérault dont les revenus se situent sous le seuil de pauvreté ou surfant sur ses limites, en s'appuyant sur leur trajectoire de vie, leur ressenti et leur vision de l'avenir. Ce que ces personnes racontent de leur situation nous permettra, sans pour autant monter en généralité, d'éclairer ce processus d'invisibilité sociale, en nuancant éventuellement ce qui ressort de la littérature. Les personnes rencontrées ne forment pas un échantillon représentatif. Elles illustrent certaines situations peu documentées, mais n'épuisent absolument pas la question. Nous reviendrons sur ce panel au cours de l'analyse, certains ruraux illustratifs de situations spécifiques et non interrogés par ailleurs apparaissant parfois en filigrane des entretiens réalisés.

# PARTIE C: L'INVISIBILITE SOCIALE DES RURAUX PAUVRES: FORMES ET PROCESSUS

---

# INTRODUCTION

## Présentation rapide des 21 personnes interviewées

Rappelons que les personnes de ce panel ne forment pas un échantillon représentatif. L'objectif était, par le recueil de la parole des personnes concernées, de comprendre ce qui contribuait à rendre aussi peu visibles ces populations, ou tout du moins leur vécu. Nous avons donc fait le choix d'aller chercher ceux qui nous paraissaient les moins « catégorisés », c'est-à-dire ceux qu'on ne désigne pas autrement que par des termes aussi flous que « les jeunes » ou « les néo ». Concrètement, nous avons laissé de côté les personnes vivant dans les logements sociaux des villages et petites villes, ainsi que des populations désignées comme « immigrées ». Nous avons aussi mis de côté les personnes n'ayant pas la nationalité française (dans l'Hérault de nombreux néo-ruraux viennent de pays d'Europe du Nord), pour ne pas rajouter un niveau de complexité à l'analyse (en termes d'accès aux dispositifs de droit commun en particulier et de compréhension des cadres normatifs français). Ces choix sont bien entendu discutables. Enfin, nous n'avons par définition rencontré que des personnes d'accord pour répondre à un questionnaire visant à contribuer aux évolutions des politiques publiques. De fait, nous n'avons pas rencontré de personnes ne souhaitant avoir aucun lien avec ce qui a trait de près ou de loin au fonctionnement institutionnel de la société. Et ceux là sont certainement de loin les plus invisibles.

Les jeunes rencontrés dans l'Hérault ont tous la caractéristique d'être des enfants de néo-ruraux installés sur le territoire avant leur naissance ou dans leur petite enfance. La migration néo-rurale dans les montagnes méridionales est déjà ancienne, puisque les arrières petits enfants des pionniers du retour à la terre fréquentent les crèches et les écoles aujourd'hui. Dans certaines communes les néo-ruraux sont bien plus nombreux que les autochtones. Mais au-delà du simple constat démographique, ce point pose la question des changements sociologiques à l'œuvre dans ces espaces.

LES NÉO-RURAUX	
Hérault	Revenus
<b>Nathalie</b> , 57 ans, vit en couple dans un camion. Compagnon musicien. Enfants adultes. Installée dans le territoire depuis 22 ans	Alternance RSA <sup>33</sup> et intermittence de son conjoint
<b>Luc et Sylvia</b> , 56 et 54 ans, vivent dans une bergerie au milieu de la forêt. Cotisant de solidarité (Luc), Sylvia pas de statut. Une fille étudiante. Installé depuis 12 ans pour Luc et depuis 8 ans pour Sylvia	Revenus de l'activité agricole très limités (châtaignes). Vie en quasi autarcie
<b>Cécile</b> , 47 ans, capoeiriste et artisan d'art. Vit seule, une fille de 16 ans. Arrivée dans le Haut-Languedoc en 2007	RSA + auto-entreprise (artisanat) + association (capoeira)
<b>Louise</b> , 41 ans, pépinière de plantes aquatiques et entretien de jardin. Vit seule. Cotisant de solidarité. Un fils autonome. Installée dans le Haut-Languedoc depuis 20 ans	RSA et activité agricole
<b>Raphaël</b> , 36 ans, éleveur. Vit en couple, un fils de 4 ans, compagne infirmière. Cotisant de solidarité. Arrivé en 2002	Revenus de sa compagne (infirmière salariée)

<sup>33</sup> RSA : Revenu de Solidarité Active

Nord	
<b>Marie et Sylvain</b> , 38 et 37 ans, maraichage bio et plantes médicinales. En cours d'installation. Arrivé sur le territoire en 2012 pour Sylvain et 2013 pour Marie	ARE <sup>34</sup> pour Marie pendant encore un an, ASS <sup>35</sup> pour Sylvain
<b>Amaury</b> , 41 ans, entreprise de création et fabrication de yourte, actuellement en pépinière d'entreprise. Arrivé dans l'Avesnois en 2014	RSA
<b>Ludivine</b> , 33 ans, en cours d'installation en maraichage bio sur une ferme « Terre de lien », un bébé, compagnon salarié agricole. Arrivée dans l'Avesnois depuis quelques mois	Revenu du conjoint (salarié agricole), en attente d'une allocation chômage (contentieux avec employeur)
<b>Marion</b> , 28 ans, marionnettiste, arrivée dans l'Avesnois en 2015	Fin d'intermittence

LES JEUNES RURAUX	
Hérault	Revenus
<b>Alyzée</b> , 25 ans, vit dans une yourte avec son compagnon, à côté de la maison de ses parents	Pas de revenus, en attente de RSA (difficultés administratives)
<b>Théo</b> , 19 ans, étudiant, vit en partie à Montpellier et en partie chez ses parents	Boursier échelon 6
<b>Romain</b> , 25 ans, saisonnier, vit en camion, loue depuis peu une petite maison dans un hameau isolé	Saisons agricoles (vendanges, fruits, ail, etc.) et RSA depuis quelques mois
Camille	Saisons agricoles, en contrat CAE depuis septembre
<b>Élise</b> , 27 ans, vit dans une maison louée par la mairie	ARE depuis septembre (CDD à temps partiel depuis 6 ans comme surveillante en collège, pas de possibilité de continuer)
Nord	
<b>Lucas</b> , 26 ans, étudiant M1 prépa Capes histoire géo, vit chez ses parents à 40 km de l'université	Boursier échelon 6
<b>Caroline</b> , 23 ans, en cours d'installation activité agricole de cueillettes de plantes sauvages	ARE jusqu'en novembre, travail salarié (CDD) prévu cet hiver
<b>Andi</b> , 19 ans, hébergé dans un centre d'accueil pour jeunes adultes en difficulté (CHRS)	Allocation d'urgence CG, aide alimentaire
<b>Nathan</b> , 29 ans, petits boulot intérim plus animation, vit chez ses parents	CDD très courts, intérim
<b>Pierre</b> , 24 ans, double domicile (ville – campagne / coloco – camion)	Responsable associatif, vide-greniers, ARE jusqu'à janvier

<sup>34</sup> ARE : Allocation d'aide au Retour à l'Emploi

<sup>35</sup> ASS : Allocation de Solidarité Spécifique

## Synthèse des formes et processus d'invisibilité repérés

Nous présentons le tableau de synthèse dans l'introduction générale de cette partie, pour plus de facilité de lecture des chapitres suivants. Cinq grands registres d'invisibilité ont été repérés, certains étant très proches et pouvant se recouper. Il est intéressant de voir que l'invisibilité est toujours dynamique, et ne se conçoit qu'en vis-à-vis de la visibilité, c'est-à-dire que l'invisibilité peut découler directement d'une trop forte visibilité, la question étant dès lors de savoir à quelle condition celle-ci est souhaitable ou non.

Chaque registre est détaillé dans les chapitres qui leur sont consacrés, dans lesquels nous donnons une vision synthétique de ce qui ressort des questionnaires. Chaque grand registre repéré pourrait faire à lui seul l'objet d'une analyse de fond, en particulier au prisme du positionnement géographique qui est le nôtre. Mais cela dépasserait le cadre de cette mission. Nous avons donc choisi d'illustrer chaque point ressortant de l'analyse de verbatim choisis, qui ont l'intérêt de donner un accès très direct au ressenti de la personne. Lorsque les verbatim sont nombreux, c'est que nous avons voulu faire ressortir le poids de ce thème dans les propos des personnes interviewées.

REGISTRES D'INVISIBILITÉ		
1	<b>Une Invisibilité liée aux politiques publiques</b>	1.1 Une invisibilité statistique 1.2 Une Invisibilité liée au (dis)fonctionnement des dispositifs institutionnels 1.3 Une invisibilité par non recours ou mise en retrait des dispositifs
2	<b>Une Invisibilité liée aux caractéristiques de l'emploi et de l'activité des espaces ruraux</b>	2.1 Une invisibilité par la faiblesse de l'emploi salarié des espaces ruraux 2.2 Une invisibilité liée aux nouvelles formes d'activités rurales
3	<b>Une Invisibilité liée à la norme sociale territoriale (norme spatiale)</b>	3.1 Une invisibilité par résistance à la relégation spatiale et à l'assignation territoriale 3.2 Une invisibilité liée au manque d'espace d'intégration
4	<b>Une Invisibilité par expérimentation / appui sur d'autres modèles économiques</b>	4.1 Une invisibilité par usage multi-situé de l'espace avec ancrage dans l'espace rural 4.2 Une invisibilité par le recours à d'autres modèles économiques ou une gestion financière très fine
5	<b>Autres facteurs d'invisibilité</b>	5.1 Une invisibilité liée à l'isolement géographique 5.2 Une invisibilité liée aux caractéristiques du logement

# C 1 UNE INVISIBILITÉ LIÉE AUX POLITIQUES PUBLIQUES

## C 1.1 Une invisibilité statistique

### Par effets de définition floue et de catégorisation faible

Extrême flou des définitions d'espace rural, de jeune et de néo-rural  
Termes « fourre- tout » qui rendent invisible (Rosanvallon)  
Carence de recherche et d'études par en particulier les difficultés de croiser des études qualitatives et compréhensives concernant des espaces hétérogènes  
Les jeunes, une transition, un état « immature »  
Les néo-ruraux, entre baba cool, nouveau paysan ou retour à la terre

« **Pour moi quand on dit néo-rural ça fait un peu euphémisme du baba cool qui est revenu élever ses chèvres.** [...] Le terme retour à la terre me correspond plus que néo-rural. Après, si c'est juste des gens qui viennent habiter et continuer leur activité d'avant, je sais pas... eux je les vois peut-être un peu moins ruraux... » **Marie**

« **Néo-rural ça, ce que ça m'inspire ?** [Soupir] **un terme à la mode !** Après ça m'évoque quand même... **c'est la preuve d'une fracture.** A un moment donné il y a une ou deux générations qui ont lâché quelque chose que certaines personnes de ma génération veulent reprendre. **Néo rural dans le sens retour à la terre ça je l'entends.** Et puis d'une façon nouvelle il y a quelque chose de vrai dans le terme, mais c'est comme hippie ou baba cool, **c'est un terme très générique** et très « on te colle une étiquette sur la gueule, toi tu es néo rural, tu dois fumer des pétards, en plus tu gardes des brebis » ! Je dis pas que c'est vrai ou faux mais c'est des clichés, c'est quand même loin d'être le cas de tout le monde. » **Raphaël**

« **Néo-rural, ça veut dire plein de choses. Je me rends compte que je suis néo rurale.** Déjà, là je suis dans un petit hameau, les gens se connaissent beaucoup. Déjà je me rends vraiment compte que je ne suis pas d'ici, sans qu'il y ait d'animosité ou quoi que ce soit. Je m'entends très bien avec eux mais **on n'a pas les mêmes histoires, ce n'est pas du tout la même chose.** En plus moi je débarque ici, je suis artiste, je suis pas du tout d'une famille d'agriculteurs, je le ressens à fond. [...] **Il y a des choses qu'on ne sait pas faire, tout simplement.** On apprend un peu sur le tas. [...] Mais oui, moi je sens bien que je suis néo rurale, **je vois bien la différence avec ceux qui sont nés ici et qui comprennent plus de choses à la campagne.** » **Marion**

« **Dire qu'on est des néo-ruraux ça veut dire qu'on n'est pas né là simplement.** Mais qui est né là et a encore des terres ? [...] **Les néos, c'est choisi, je pense que c'est la grosse différence.** Dans la vallée il n'y a presque plus d'anciens paysans. » **Luc**

« **La catégorie de jeune ça me parle... pas vraiment.** Moi je suis pas vraiment un jeune, je suis un étudiant... [...] **par rapport à mon vécu, j'ai dû mûrir assez rapidement.** [...] On peut pas penser à s'amuser quand on doit penser à faire les courses le mois prochain. » **Lucas**

« **Jeune ? ... Je trouve ça un peu péjoratif comme nom, j'ai l'impression que c'est... Que t'es pas très mature, c'est un peu l'excuse. Il fait n'importe quoi, ben oui il est jeune...** » **Caroline**

« **Jeune ?** Bé...djà, je dirais **c'est avant** [silence] **avant la fin des études**, dans le cadre d'un parcours je dirais jusqu'à bac+11 avec trois années redoublées [rire], enfin tant... je dirais jeune tant qu'on n'est pas dans la vie active depuis un certain temps. [...] Je sais pas, **jeune, c'est aussi un petit peu une façon de vivre**. Le fait de...[silence] d'être un peu à...toujours à la charge de la famille quand même, dans le cas ou c'est possible et...et **le côté de...un peu irresponsable aussi** même qu'il y a des jeunes qui sont très responsables et des adultes qui ne le sont pas du tout. Mais...ouais y'a aussi le côté [silence] **en fait, toutes les idées que j'ai des jeunes, elles sont aussi visibles chez les adultes parce que là, j'allais dire le fait de mal se nourrir mais...**[...] Après bé y'a les jeunes adultes, on peut toujours dire les jeunes parce que je pense que quand j'aurai trente ans, je dirai les jeunes, c'est jusqu'à trente-cinq ans, et quand j'aurai trente-cinq... Enfin voilà mais bon. **Pour l'instant ouais je dirais jusqu'à vingt-cinq, trente ans, ça dépend aussi des gens, y'en a à vingt ans, ils sont déjà vieux** [en accentuant sur « vieux »]. Par exemple, bé le cousin d'un ami, il a, il doit avoir vingt-et-un, vingt-deux, il a déjà sa copine, il a déjà un crédit pour sa maison et il envisage déjà d'avoir des enfants donc ça c'est le...pour moi, le début de la vieillesse. [...] **En fait ouais un jeune, c'est quelqu'un qui n'a pas encore trouvé sa place je dirais plutôt**. Voilà, puisqu'un adulte, en général, il aura son travail, il aura son domicile et sa conjointe voire ses enfants dans les cas idéaux mais c'est pas toujours le cas puisque bé ça s'en va et ça revient quoi. Mais...[silence] **mais voilà, c'est un terme un peu...un peu vague jeune, je trouve.** » Théo

## Par effets de seuil

Des activités limitées qui passent sous les seuils statistiques et des catégories bordées  
Effet de seuil du passage aux 25 ans chez les jeunes : visibilité, soutien et accompagnement de proximité via dispositifs dédiés aux jeunes (MLI), stigmatisation à l'entrée dans l'âge adulte via le RSA

« **C'est vrai qu'on n'existe pas...** [activité de maraîchage en circuit court]. Mais un dossier PAC, je me demande vraiment si je vais le faire pour 1 ha, ça va me rapporter 350 € pour un dossier qui est super compliqué. **Le seul intérêt de le faire c'est de rentrer dans les statistiques.** » Sylvain

« Je trouve ça dommage que la MLI, ce soit que jusqu'à vingt-cinq ans. » Alyzée

## C 1.2 Une Invisibilité liée au (dis)fonctionnement des dispositifs institutionnels

### Cloisonnement et déconnexion des dispositifs créant des effets d'exclusion ou de précarisation

« **Pour avoir le RSA, il fallait que j'aie une couverture maladie et je l'ai plus.** J'étais à la MSA avant, avec ma mère. [...] **Je sais pas ce qui s'est passé avec ma mère.** D'un coup, ils lui ont dit qu'elle n'avait droit qu'à avoir un [en insistant sur « un »] enfant sur son truc. On était tous les deux avec mon frère [son jumeau] mais « non, non, maintenant, il faut qu'il n'y ait qu'un enfant avec vous, l'autre, il faut qu'il soit rattaché au père ». Mais comme mon père, c'est pas mon père, je ne peux être qu'avec ma mère, donc ils ont dû me virer. Moi j'ai essayé de faire des démarches, j'ai été acceptée, après j'étais plus acceptée, enfin bon. **Un peu galère avec la MSA.** Du coup, je me suis retrouvée pendant longtemps..., d'ailleurs **j'ai toujours rien. Ca va faire...quatre ans.** » Alyzée



« **J'étais au régime du réel** [pour son entreprise d'artisanat] **et avec ce régime c'était pas possible de toucher le RSA**. Et ils m'ont tout interrompu, donc j'ai plus rien touché. Du coup je suis allée voir l'assistante sociale, machins trucs, et **j'ai dû fermer mon entreprise pour pouvoir bénéficier du RSA de nouveau**. J'en étais malade de me dire « je dépends seulement du RSA ». J'en ai pleuré dans le bureau de l'assistante sociale. **J'avais des projets pour m'en sortir et on te dit « c'est pas possible »**, donc tu deviens un peu plus rien. Il faut quelque chose qui te donne une raison de te lever le matin. Ça m'avait vraiment cassé dans ma lancée. Je me suis mise un peu en colère, après ça je me suis dit « si c'est comme ça je vais plus rien foutre et toucher mon RSA, et puis je vais passer du temps à m'occuper de ma fille...» **Cécile**

« [Le RSA c'était] **beaucoup trop compliqué**. Ils demandaient par exemple des comptes de résultats, alors que, en tant que cotisant solidaire, on n'est pas obligé de faire une comptabilité, et encore moins quand on est au forfait. Et eux ils demandaient des choses. **Entre la MSA et la CAF ils sont très mal connectés. La CAF ne sait même pas ce qu'est un cotisant solidaire, c'est un dialogue de sourds**. La CAF ils voient « entreprise », ils voient un numéro de SIRET, pour eux on est une entreprise agricole et c'est tout. Il faut justifier tout ça pour dire qu'on ne gagne pas assez pour pouvoir justifier des minima sociaux, c'était pénible, **c'était des courriers sans arrêt**. » **Luc**

« **Ici en Avesnois le groupe Terre de liens** [organisme qui mobilise du foncier agricole] **est assez actif**, du coup on a pris contact rapidement avec eux et ça s'est fait comme ça. Par contre, pour la maison Terre de liens ne peut pas acheter des lieux d'habitation, donc **c'est à nous d'acheter la maison et Terre de liens achète les bâtiments et le terrain**. Pour acheter la maison les cédants m'avaient indiqué une somme et c'était tout juste [financièrement parlant]. En fait, **pour aller plus vite dans l'installation, l'ensemble a été racheté par la SAFER, absolument tout**. Et la SAFER referra une vente en 2016 quand Terre de liens aura de quoi acheter. **Et finalement, ce que me présente la SAFER, ça a pas mal augmenté par rapport au prix de base**.[...] Au départ c'était 163 000 € et là le prêt que je devais demander il était passé à 190 000 €. C'est pas possible. [...] **Là pour l'instant on est occupant précaire mais on n'a pas de documents qui prouvent qu'on est occupant précaire. Moi, pour être installée au 1er janvier 2016, par rapport à la Chambre d'agriculture il faut que je fasse mon dossier et que j'aie vu les banques, donc je suis un peu coincée par rapport à ça et je suis un peu déçue**. [...] **Donc là on est pris entre deux feux**, moi je suis même prête à faire mes cartons et à partir de la maison parce que j'ai pas envie d'être prise à la gorge tout le temps, d'être prise de panique parce que je pourrais pas payer les travaux parce que les légumes ne fonctionnent pas cette année. » **Ludivine**

## Mauvaises réponses des institutions aux problèmes réels

Des orientations qui ne mènent pas vers des dispositifs conséquents d'accompagnement à la création d'activité mais vers de la recherche d'emploi sans relation avec les attentes des personnes. L'activité indépendante et l'entrepreneuriat ne relèvent pas de l'accompagnement proposé par Pôle emploi

Inadaptation des procédures du RSA à la situation des agriculteurs exploitants (ex Cotisant solidaire, RSA et CMU)

Dispositifs biaisés qui font écran de fumée (ex prêt étudiant qui ne s'adressent pas aux plus pauvres)

Vision normée qui ne laisse pas concevoir les fonctionnements alternatifs (autarcie par exemple)

Faiblesse des dispositifs d'accompagnement (accompagnement trop court, pas assez intense, pas en condition de travail, etc.)

« **Pôle Emploi ils proposent en fait rien.** La mission locale un peu plus, mais pour l'emploi rien, même pas des formations rémunérées, **que des réunions qui servent à rien.** La Mission locale à la rigueur ça va encore, par rapport à pôle emploi ça passe. J'ai eu une réunion y'a pas longtemps de quatre heures, ils nous ont parlé juste un quart d'heure et le reste on attendu. » **Andi**

« **La conseillère** [de Pôle Emploi] **elle n'a pas tout compris**, je pense qu'elle était plutôt de bonne volonté à vouloir m'aider, à vouloir me proposer des trucs, mais **elle était complètement à côté de la plaque** donc c'était un peu stressant. [...] A un moment elle voulait que j'élargisse ma distance de recherche, ils voulaient que je trouve du boulot à Lille, mais j'ai pas quitté Paris, **je ne suis pas venue m'installer à la campagne pour travailler à Lille** et faire une heure de route... [...] C'est aussi pour ça que je suis rentrée à la couveuse, pour qu'ils me foutent la paix. Même si je crois qu'ils ne savent pas trop ce que c'est qu'une couveuse, ça me donne un truc à répondre. [...] **Dès qu'on sort un peu du système du travail habituel, là Pôle Emploi ne comprend plus** » **Marie**

« **Pour mes derniers droits ASSEDIC je suis sorti de l'entretien** [de Pôle emploi] **en pleurant.** Ça faisait un an que je montais mon association, j'en étais président, je m'investissais énormément là-dedans. Je devais avoir 600 ou 700 € de droits ASSEDIC, c'était rien, je ne coûtait pas grand-chose à la société, et la nana a trouvé que **c'était trop long le temps que je mettais à développer cette association là.** Pour moi là c'est de l'ingérence. Elle m'a dit « soit vous restez président soit vous continuez à toucher les ASSEDIC ». **Si son but c'était de me faire sortir des statistiques et de payer une personne de moins, elle a très bien réussi. Mais au niveau de m'aider à développer mon projet elle n'a rien fait du tout, au contraire.** Si je leur ai déclaré mon association en tant que projet professionnel c'est par sincérité, parce que je comptais travailler là-dedans et me faire un vrai emploi. Et sur le niveau professionnel je suis sincère, j'étais content d'aller aux ASSEDIC et de leur dire « voilà j'ai un projet »... » **Raphaël**

« **J'ai du mal à avoir, même avec une assistante sociale de la MSA, à avoir les vraies infos,** c'est toujours un peu flou. **Ils connaissent pas si bien que ça le sujet.** Il est très bien l'assistant social. J'ai été à quelques réunions avec le Parc, les gens des impôts, mais même avec les conseillers agricoles on avait du mal à avoir les infos justes. **C'est surtout le fait de pas rentrer dans une case trop bien définie, ça fait que j'ai du mal à avoir les bonnes informations.** Je vois, la dernière fois que l'assistant social a appelé la CPAM pour cette histoire de sécurité sociale, on lui a demandé son numéro mais il ne l'avait pas sur lui donc on ne lui a pas répondu. » **Luc**

« **On s'est quand même battu pour garder la sécurité sociale.** Autant pour le RSA on a laissé tomber, c'était pas aussi important que la protection sociale. On envoyé beaucoup de lettres, de courriers... [...] Ils renvoyaient le dossier en disant qu'il manquait un avis d'imposition alors qu'il y était, et puis **ils demandaient de justifier qu'on ne déclare rien... La question c'était « de quoi vous vivez ? Puisque vous avez si peu de revenus sur votre fiche d'impôt et que vous n'avez pas de prestations sociales de quoi vous vivez ?»**, c'est ça leur question. Pour eux c'est pas possible, donc **ça veut dire qu'on mentait.** Il y a eu des carences d'ailleurs, les carences ça faisait que Luc il payait les cotisations [MSA]... Si tu es bénéficiaire de la CMU en tant que cotisant de solidarité tu payes pas tout, alors que si tu l'as pas, il suffit de ne pas

*l'avoir un seul mois dans l'année et là tu payes plus. Donc il y a eu cette guerre là aussi avec la MSA. Les années où il y a eu des carences sur la CMU il a été obligé de payer plus. » Sylvia*

*« J'ai pris rendez-vous avec ma banquière, j'avais entendu parler des prêts, [étudiant]. C'est un prêt subventionné par l'État qu'on paye à la fin des études et la garantie est apportée par l'État. Mais le problème c'est que l'État ne garantit que 70 % du prêt. Donc c'est vrai que les banques ne demandent pas de cautionnement, mais elles demandent que les comptes des proches soient bien fournis en cas de problème. Donc elles ne demandent pas de cautionnement mais en demandent un quand même... C'est vraiment en fait des trucs soi-disant pour vous [les pauvres] mais c'est juste pour que vous taisiez. A un étudiant qui arrive, qui dit « je ne peux pas payer mes études », on va simplement lui dire : « ah oui mais il y a les prêts étudiants ! » Lucas*

*« Je m'attendais quand même à plus d'accompagnement individuel pour m'aider à m'orienter... je ne suis pas la seule à trouver que le suivi individuel n'est pas assez poussé. On n'a jamais de coups de fil, je sais pas si ils n'ont pas le temps ou si ils ne prennent pas le temps... C'est seulement à la demande, mais parfois on ne pense pas à les appeler. On pense plus à la famille ou aux amis. Surtout, ils ne se déplacent jamais, ils ne sont jamais venus ici, ils ne connaissent pas mes conditions de travail. Je sais pas quel regard ils ont à chaque fois qu'ils me voient. » Caroline*

## Inaction des mairies ou des échelles locales

### Faible valorisation de l'économie locale ou de proximité

*« On n'a pas beaucoup de partenaires, on a essayé avec la communauté de communes mais comme ils comprennent pas trop ce qu'on fait. [...] Et la mairie, par exemple, jamais personne de la mairie n'est venu à un événement. Pour le plus grand par exemple il y a 1500 personnes réunies sur un espace à Landrecies. Ca, ça n'existe pas normalement, à part quand il y a la grande foire. Mais ça ils comprennent pas. » Pierre*

*« On est en demande d'ateliers, on est à fond, y'a tout le monde qui veut un atelier [petit rire]. Ce serait bien. [...] Les communes, elles ont pas vraiment de locaux, et en plus, elles ont pas forcément envie de nous les filer à nous [en accentuant sur « nous » les jeunes]. » Alyzée*

*« Les maires en fait ils s'en foutent un peu quoi [des jeunes]. Ils sont dans leurs petits train-train et c'est pas pour toi qu'ils vont dépenser de l'argent. Moi je pense qu'ils s'intéressent beaucoup plus au tourisme qu'à la population. A la tradition, la châtaigne, des trucs qui reviennent tous les ans, oui quoi. Les fêtes de village, qui reviennent tous les ans, ça oui... Mais, dès qu'il y a quelque chose d'un peu alternatif, ah oui, ça fait trop peur. Ça gêne, alors... » Camille*

*« Moi je préfère travailler localement. Là par exemple, il y a une mairie du Nord qui a commandé une yourte en Vendée. Bon je suis pas content, je sais pas comment ils ont fait pour ne pas me trouver alors que je suis juste à côté et qu'en plus je suis seul dans le département. » Amaury*

*« J'ai eu une convention de pâturage [sur des terrains communaux] mais je n'ai jamais eu l'autorisation de clôturer dessus et j'ai même eu une interdiction d'être sur cette parcelle en période de chasse. Cette année-là les tensions avec les chasseurs étaient à leur comble.*

Du coup le fait que je puisse pas clôturer, que la mairie ne me soutienne pas et qu'elle laisse les chasseurs faire pression sur elle, **il y a eu beaucoup de casse** [mort de nombreux agneaux]...» Raphaël

« Alors **la mairie, pour les jeunes... les jeunes jusqu'à quatre ans** [rire]... ils leur offrent un petit jouet et c'est tout. Ensuite, ils sont oubliés. Le seul geste que j'ai vu de la mairie, pour... pour moi en fait, bé y'avait eu ouais quand j'avais trois ans, un petit tracteur en plastique. [...] Mais sinon...**jamais de... jamais de proposition d'emploi ou même d'activité.** L'autre jour, j'ai remarqué qu'il y avait un terrain de foot dans le village, même pas ils le disent. Si, ça y est peut-être au fin fond du journal municipal. Après, j'ai remarqué que les seules subventions, c'est pour les lampadaires, on se demande pourquoi ils sont là, tous les cinquante mètres, c'est une perte d'argent monumentale déjà pour les installer et puis en plus, chaque nuit, t'as l'impression que c'est Noël... Après, je suis peut-être un peu mauvaise langue, **bon ils ont jamais fait de trucs pour nous.** » Théo

## Non perception des situations d'urgence et de survie dans lesquelles sont certaines personnes

Faiblesse de la prise de conscience, chez un certain nombre d'élus ruraux ou d'institutions des situations de pauvreté.

« En fait **tous les vendredis on a un colis**, mais des fois c'est que des fruits qu'on a ou des légumes. **Des fois on n'a presque rien dans les colis.** Comme là, je vais aller voir sur Lille vendredi [avec les éducateurs] mais il n'y a rien, on n'aura rien comme colis. **Des fois on se prive de manger, c'est vraiment quand on n'en peut plus qu'on mange.** J'ai eu 300 € d'aides au mois d'août, et là il faut que j'aïlle jusqu'au mois de novembre, donc ça va être impossible. » Andi

« **J'ai discuté, je leur ai expliqué** à tous les profs, donc expliqué qu'on n'est pas... que **choisir entre manger et aller à la fac c'est quelque chose...** on se sent rabaissé, on se rabaisse nous-mêmes, c'est pas valorisant, **on se sent moins que rien avant d'expliquer ça une fois, deux fois, une dizaine de fois à chaque prof,** c'est quelque chose de très difficile pour le moral, pour l'estime de soi. Je leur demandais pas de l'aide, juste un peu de compassion et tout ce que j'ai eu face à moi c'était un mur, et ce mur je l'ai pris de plein fouet et ça fait mal. » Lucas

« Pour l'aide au logement, je suis passé de 200 à peu près... 190, à 60, et là maintenant, étant donné que j'étais à temps plein il y a deux ans, en ce moment même ils ne me donnent que 20 € ! Au début je savais pas qu'ils prenaient deux ans en arrière ! [...] C'est pour ça aussi que je veux déménager et avoir une collocation, parce que moi toute seule, là, gérer... je paye 400 € de ma poche [de loyer], c'est presque mon salaire. **À trois quart-temps je gagnais 800 €, j'avais la moitié qui partait donc dans le loyer plus les jours, les mois ou les factures d'électricité et tout ça, à la fin il n'y a plus rien, ça m'arrivait souvent de passer un mois avec rien que 100 €. Un mois avec 100 €. Parce que j'ai la voiture aussi, tous ces frais, tous les jours je me déplace, c'est vrai que...** » Élise

## Obligation de surfer sur les limites de la légalité pour accéder aux dispositifs de droit commun ou faire vivre l'activité

« **La proprio ne voulait pas que ce soit légal** [déclarer la location de son logement], donc pour avoir la CAF j'ai fait une fausse signature, de faux papiers, j'ai tout fait en son nom sans qu'elle le sache. » Nathalie

« Notre souci c'est qu'on n'a pas d'atelier, on transforme à la maison. Donc on est quand même sous le coup d'un contrôleur un peu tatillon qui pourrait nous faire des soucis là-dessus. C'est plus ou moins toléré, mais dans les textes non. » Luc

## C 1.3 Invisibilité par non recours ou mise en retrait des dispositifs

### Retrait et éloignement des services publics

Effets de la distance et des problèmes de mobilité : très fortes contraintes pour l'accès aux prestations et services

« J'ai commencé à faire des démarches [pour demander le RSA] mais c'est pas facile, facile. Parce que...bé déjà, ils m'ont convoqué plein de fois à Béziers [soit 140 km aller-retour de chez elle], à chaque fois, y'a eu des problèmes donc... j'y suis allée pour rien à Béziers. Pleins de fois. C'est la Caf qui me convoque parce qu'on dépend de Béziers apparemment, et chaque fois on leur demande, même pour Pôle Emploi, on demande que ce soit plus près et ils disent « non, non, il faut venir à Béziers ». Ouais bé nous, à chaque fois, on est obligé d'aller jusqu'à Béziers quoi, même pour Pôle Emploi, on est obligé d'aller jusqu'à Béziers. Et puis comme on n'a pas des mille et des cents, mine de rien, ça fait de l'essence d'aller là-bas quoi. [...] » Alyzée

### Éloignement des lieux de formation et d'étude et orientation plus ou moins subie, ou par défaut

Inadéquation du système de formation initiale et continue : orientation vers l'emploi mais pas vers l'activité indépendante (ex validation de la formation par Pôle Emploi basé sur offres d'emploi non pourvues du secteur). Activité indépendante : pas une compétence de Pôle Emploi  
Renoncement à la formation et aux études supérieures par difficultés d'accès (distance, obligation de vivre en ville, etc.)  
Renoncement par faible considération dans les choix de formation (absence de masse critique, représentations stéréotypée du parcours de formation du jeune rural, etc.)

« A la base je voulais être fleuriste, euh... j'ai pas été acceptée dans le lycée que je voulais, du coup c'était un peu le dernier lycée agricole, et c'est vrai qu'après ça me bottait bien la nature et tout, paysagiste et aménagement de l'espace, j'aime bien. [...] Sinon c'était le dessin qui me plaisait, j'ai passé le concours [formation de graphiste à Bédarieux] ça passait pas... Après mes études j'ai rien fait dans le paysagiste. Dès que j'ai eu mon bac, j'ai arrêté. Bon, parce qu'il n'y avait rien à trouver, et je suis tombée sur l'occasion d'être surveillante au collège, alors je l'ai pris, et puis voilà. » Élise

« J'ai eu mon bac S, donc je suis parti à la fac de sciences parce que c'était le choix général un peu, je savais pas trop où aller mais...enfin...soit il fallait que je travaille, soit il fallait que

je commence mes études pour toucher les bourses et pour...un peu me démerder un peu seul. Bon, il fallait que je fasse quelque chose et **j'ai commencé la biologie, il y a deux ans mais je suis parti en math informatique parce que ça me plaisait pas**, en sciences, c'était pas mon truc. Donc là, je suis en maths info depuis l'an dernier, j'ai raté mon année parce que je manquais un peu de sérieux et voilà [sourire]. [...] **Je sais** [en insistant sur le verbe « savoir »] **pas trop quel métier encore je pourrais faire**. Je sais qu'il y a plusieurs choses dont je serais capable. Au début, je voulais être boulanger. **On m'a dit que j'étais trop fort en maths pour être boulanger**. Donc du coup, une époque où je savais vraiment pas à quoi...j'ai pensé peut-être à profs de maths, on m'a dit que c'est quelque chose qui est recherché en France [...] Mais au final, c'était pas du tout ça les cours, donc j'ai remis ça à l'informatique. [...] **On fait pas assez découvrir les choses dans le parcours scolaire, donc on sait pas où on veut aller**. A la base on dit « bé regardez sur Onisep, choisissez votre métier ». C'est un peu comme si c'était le calendrier de jouets du père Noël et qu'on disait « bé choisis ton cadeau ». Mais c'est que ça implique toute la vie en général, dès le brevet, il faut savoir... **J'ai pu trouver mes capacités mais pas** [en accentuant sur « pas » suivi d'un bref silence] **pas mon utilité dans ce monde**. Pour rendre service autour de moi, mais où est-ce qu'il faut que je sois ? c'est ça que je ne sais pas. Donc si je suis à Montpellier bé je suis étudiant donc un étudiant ça a pas encore d'utilité, c'est là pour apprendre mais dans ce que tu apprends, c'est un peu vague aussi, on nous dit des choses, tu sais pas à quoi ça sert mais il faut les apprendre absolument, [...], enfin, c'est...**c'est vraiment très confus, je trouve l'éducation de nos jours, donc c'est ça le problème de choisir sa voie** » Théo

« J'ai fait le primaire à Olargues, et le collège, puis **sous la pression des professeurs qui n'étaient pas d'accord pour que j'aille en général j'ai été au LEP** à Bébarieux, en charpente. J'avais un niveau mais j'étais turbulent... **Je pense qu'aujourd'hui avec du recul ça aurait été mieux** [d'aller en général]. Et donc voilà, j'ai passé ma jeunesse au LEP. J'ai fait un an de BEP, et j'ai arrêté. C'était chaotique, le trajet était long... » Romain

« **J'ai fait le choix de ne pas continuer mes études**, j'étais vraiment assez bonne à l'école, j'ai vraiment eu des supers profs et **ça me plaisait vraiment d'apprendre** tout ça, et donc j'ai réfléchi... J'ai décidé de pas continuer mes études, ça me donnait pas trop envie d'aller en ville. **Ça m'aurait plu de faire des études en fait, mais pas d'aller en ville**, et donc c'est vrai que au niveau de la fac et des grandes écoles, t'es obligé d'aller en ville. Donc du coup **j'aurais préféré faire une grande école mais, bon j'aime pas trop les concours et la concurrence**, et tout ça, du coup bon voilà... » Camille

« **J'ai forcé mon petit frère à faire ce qu'il voulait faire** [comme orientation] parce que je ne veux pas qu'il ait le même parcours que moi [a fait un bac par défaut]. [...]Du coup **maintenant mon frère il fait une heure de bus le matin et une heure le soir, mais au moins il fait ce qui lui plaît**. Du coup c'est pas la même zone donc il a toujours des problèmes de bus. Il prend le bus à Landrecies pour qu'il l'amène au Cateau, mais le bus qui part à Caudry part cinq minutes avant, donc **ma mère a dû demander des dérogations pour que le bus parte un peu plus tard**. Tout ça juste pour une personne sinon on n'est pas scolarisé, c'est un bordel. **Du coup des fois le bus il oublie mon frère, comme ce matin, donc il se retrouve au Cateau, bloqué...** Ca c'est les problèmes de la ruralité. C'est un peu bancal mais il faut s'accrocher. » Pierre

« J'ai été obligée de m'inscrire à Pôle Emploi. Mais **le conseiller à Pôle emploi il m'a ri au nez quand j'ai dit que je voulais bosser dans la culture**. Il m'a dit « moi aussi j'ai fait du social à l'époque mais de toute façon y'a pas de travail, et puis ça ne paye pas ». Et **en fait à Pôle emploi ils m'ont inscrite dans un Pôle emploi agricole. Le principal métier que j'avais fait**

**avant c'était de l'agriculture, des saisons et tout ça. Donc j'ai pas eu le choix.** Donc je me suis dit « je ne vais pas me faire suivre par Pôle emploi, j'ai encore 23 ans donc je vais m'inscrire à la MLI ». La MLI prend le relais sur Pôle emploi. Alors je suis allée là-bas et je suis tombée sur une super super super formatrice, non conseillère on appelle ça. Vraiment géniale. Elle de suite elle m'a écoutée, elle a répondu à mes attentes, en me demandant « bon alors, qu'est-ce qui t'intéresse, qu'est-ce que tu veux faire l'année prochaine », et elle m'a poussée vers une formation quoi [gestion d'association culturelle]. » **Camille**

« **J'ai demandé des formations à Pôle Emploi mais ils voulaient pas me financer le truc de potier** parce qu'ils disaient qu'il n'y avait pas d'emploi de potier. J'étais là « oui mais après je fais mon entreprise ». [...] Théâtre, j'ai essayé aussi mais il m'a dit que c'était pas non plus... il a retapé « théâtre », il m'a dit que c'était pas top et **il m'a dit « par contre, vous faites du théâtre, vous pouvez faire dans l'animation.** Regardez, animatrice Club Med ». J'étais là, « d'accord... ». J'ai dit « ah oui mais bon, Club Med, mon conseiller de la MLI, il m'a dit que ça valait pas trop le coup et tout ». « Mais oui, il m'a dit, entre gagner rien du tout et gagner un peu, vous préférez quoi ? ». J'étais là « euh [elle fait une grimace], je sais pas... » [rires].[...] Surtout voilà, **j'ai fait théâtre mais ça veut pas dire que je suis une bonne animatrice, je vois pas, enfin, il y a peut-être un mini rapport mais bon. J'ai pas le Bafa, j'ai pas de truc comme ça...** » **Alyzée**

« **Cette année je voudrais reprendre une formation de coordinateur de projet.** [...] j'espère d'ici janvier commencer cette formation, être en alternance dans l'avesnois. **Le problème c'est qu'il y a pas énormément de financement.** Il y a 12 places qui sont financées par le Conseil régional... » **Pierre**

Méconnaissance, complexité administrative, opacité, sentiment d'incompréhension (sortie du dispositif), dématérialisation de certains services publics, dialogues de sourds, etc.

Des dispositifs qui ne prennent pas la mesure des compétences des personnes, sentiment que les dispositifs sont faits pour les autres

« **Je suis dans le dispositif du Plie. Je trouve que c'est très lent, même si la fille que je vois est très sympa.** Mais il n'y a rien qui se développe. **Elle m'a proposé un petit stage sur « prendre confiance en soi et parler en public », je lui ai dit « j'ai fait 10 ans d'intermittence, je n'ai aucun problème ».**[...] J'aurais pu jouer le jeu jusqu'au bout, mais en même temps je n'ai pas que ça à faire. Donc je suis sortie de là. Maintenant **elle voudrait me faire faire un test pour voir mon niveau de français. Je lui ai dit que mon niveau de français était bon, parce que j'ai passé en 2013 un examen, le DAEFLE [Diplôme d'Aptitude à l'Enseignement du Français Langue Étrangère] avec le CNED et l'Alliance française.** Je lui ai dit « pour avoir cette formation il fallait avoir le bac et passer un examen de français, et à la fin de la formation il fallait encore passer un examen de français, donc mon niveau est bon ». **Mais j'ai du le dire sur deux rendez-vous différents quand même.** » **Nathalie**

« **Le parcours à l'installation, c'est pas l'installation, c'est un parcours avant le parcours du combattant.** Qu'est-ce que c'est compliqué ! J'ai fait mon PPP avec un logiciel, le PDE, [...] j'ai dû le faire avec un logiciel qui n'était pas du tout fait pour le maraîchage, il y avait le maïs, les céréales, les vaches... déjà c'était en hectare mais moi je parle en mètres carrés, **ça n'avait aucun sens. Obligé de savoir dans cinq ans combien de mètres carrés de salades...** » **Sylvain**

« **Il n'y a pas vraiment d'accompagnateur qui soit spécialisé dans la réglementation agricole.** C'est ça le gros souci. C'est un peu embêtant parce qu'on sait pas trop vers qui se tourner. Par exemple **le labo de transformation je ne l'ai déclaré à personne parce que je ne sais pas à qui le déclarer.** Pour les plantes il y a une femme de la Chambre d'agriculture qui m'a dit que je n'avais pas à le déclarer. Et moi je trouve ça bizarre. Je transforme dans un local et c'est pour la consommation du public... Dans les structures accompagnantes il n'a personne qui a su me dire qui appeler. [...] **Il y a un manque dans l'accompagnement, c'est pas clair.** » **Caroline**

« **Au final je me suis rendu compte que la mairie ne jouait pas le jeu, que le Parc ne jouait pas le jeu,** que tous les institutionnels que j'avais autour de moi semblaient dire « qu'est-ce qu'il fait ce jeune, ça nous intéresse qu'à moitié ou pas du tout », donc au bout d'un moment tu te dis qu'ils aillent se faire voir, **on va faire les choses entre nous avec des amis, des connaissances, entre le système de parrainage pour acheter le cheptel, où les gens m'ont vachement soutenu.** Et le fait que le premier terrain sur lequel j'ai senti mes brebis à l'aise et détendues c'était grâce à du relationnel et pas grâce à de l'argent et aux collectivités territoriales, donc **je me suis dit que j'allais faire ça plus comme ça.** » **Raphaël**

« **Le suivi RSA etc., moi je trouve que ça ne sert à rien,** parce que de ce que je vois les gens n'ont pas vraiment de solution. **Ils essayent de t'aider dans un cadre qui existe déjà et qui n'a jamais donné de solution pour moi,** c'est un peu du brassage. Tout ce qu'ils m'ont dit je le savais déjà » **Cécile**

« **On a l'impression que les conseillers à l'installation ils essayent de faire un effort mais on est tellement pas la majorité du public que les dispositifs ne sont pas faits pour nous.** » **Marie**

« **Là je vais faire ma troisième année de fac** [sans avoir validé une année complète]. **Normalement, ils sont censés me supprimer les bourses.** Je sais pas exactement comment ça fonctionne, je sais qu'il faut valider un semestre pour récupérer ses bourses et qu'au bout de deux années redoublées, on les perd normalement. Je sais pas si le fait que la première année j'ai validé un semestre, ça va compter. [...] **Je me dis que si je fais pas de démarches** [pour savoir s'il aura droit aux bourses cette année], **ils vont peut-être m'oublier et ils vont continuer à me les verser.** J'ai eu beaucoup d'exemples, enfin je me suis renseigné un peu, au niveau des étudiants, y'en a, ils y sont pas allés du tout pendant deux ans, on leur a rien dit. Ils touchaient les bourses sans rien. Y'en a, ils ont loupé une dizaine de cours et on leur a demandé de rembourser les bourses. [...] En avril, j'ai fait le dossier social étudiant là. Ça a donné... **je sais pas trop comment ça se passe en fait, je suis perdu là-dedans.** J'ai pas eu de nouvelles en fait, récemment...je crois pas. » **Théo**

« **J'ai eu le RSA jusqu'à il y a trois ans,** jusqu'en 2012 j'ai du le toucher... **Et à un moment donné l'assistante sociale m'a dit « il faut trouver un emploi alimentaire sur la côte »** mais j'ai dit que je n'avais pas du tout envie de faire des kilomètres [140 km aller-retour], donc **elle m'a dit que j'allais être embêtée, qu'il y aurait des commissions,** etc. Donc j'avais le moral à zéro, alors **elle m'a dit « vous pouvez démissionner du RSA », donc j'ai démissionné.** [...] **Alors financièrement on s'en sort pas tout à fait** mais j'ai eu un héritage donc on grignote dessus. » **Sylvia**

Méfiance et peur du contrôle : disparition de l'accompagnement au profit d'une politique gestionnaire du travail social



Impact des sanctions financières pour les faibles revenus  
Recours à des amis plutôt qu'aux services compétents par peur de perdre des droits ou de l'argent

« **Ce qui est compliqué c'est que pour avoir ces 17 000 € [de DJA] il faut se projeter sur cinq ans, même mettre le nombre de serres que je vais mettre dans cinq ans, mais moi j'en sais rien. Savoir quel matériel tu vas acheter dans les cinq prochaines années c'est compliqué. [...]** Après on sait pas trop à quel point ils contrôlent, je sais pas à quel point c'est sanctionné ou pas. » Sylvain

« [La Chambre d'agriculture] je ne les ai contactés qu'une fois, j'ai pas trop poussé... parce que c'est un projet très atypique et que je ne me sens pas trop de le défendre... » Caroline

« Le RSA, ils me l'ont donné à partir du moment où j'ai justifié que je voulais créer une entreprise avec des formations etc. Ils ne me demandaient pas en échange de chercher du travail, donc ça s'est bien passé. Là je suis encore au RSA mais je sais pas si j'y ai toujours droit, mais en même temps j'ai pas de revenus et j'ai des gros prêts. J'ai regardé sur Internet, un peu dans les questionnaires qu'il faut remplir tous les deux mois, ils ne posent pas les bonnes questions, donc moi je réponds à leurs questions, je ne mens pas mais c'est assez étrange, je m'attends à devoir rembourser. J'ai vu sur Internet qu'à partir du moment où on embauchait on n'avait plus le droit [au RSA]. Ce que je trouve pas juste parce que j'embauche pour que l'entreprise puisse se maintenir, mais moi je n'ai pas de revenus. Mais en même temps... » Amaury

« J'ai vu ma conseillère là vite fait [pour monter son dossier RSA], elle m'a donné la liste de ce qu'il fallait que je donne et puis voilà. Mais bon c'est clair « lettre de subsistance » j'étais là mais qu'est-ce que c'est ça [petit rire] je sais pas ce que c'est. Et puis ouais du coup, il faut faire gaffe à ce que tu declares, je sais pas, c'est une amie qui m'a dit ça, qu'il fallait faire gaffe à ce truc là. J'ai pas tout compris. Enfin il faut bien spécifier les trucs apparemment quoi. Mais c'est vrai que moi je suis pas très...administratif tout ça...tant que j'en ai pas vraiment besoin, besoin, j'essaie de repousser au maximum mais bon, il faudrait que je m'y mette un peu. En fait, j'ai eu tellement une mauvaise expérience avec mes parents que... Enfin mes parents, en fait maintenant, ils touchent absolument rien de l'État alors qu'ils devraient toucher quelque chose, mais ils trouvaient... c'était toujours super, super [en accentuant sur les deux « super »] compliqué quoi, donc à force tu jettes l'éponge. » Alyzée

« Des amendes aussi élevées, je trouve ça, pour des jeunes justement, c'est là ou ça pose problème, des amendes, pour des adultes, en général, ils ont les moyens de les payer tandis que quand t'es étudiant... Mon ami qui a eu six cents euros d'amende [pour cause de test salivaire positif], c'est...lui, il est boursier donc c'est... c'est une demi année ou t'as plus d'argent au final. » Théo

## C 2 UNE INVISIBILITÉ LIÉE AUX CARACTÉRISTIQUES DE L'EMPLOI ET DE L'ACTIVITÉ DES ESPACES RURAUX

### C 2.1 Invisibilité par faiblesse de l'emploi salarié

#### Une présence intermittente sur le territoire du fait de fortes mobilités de travail

« **De septembre à décembre j'ai pu travailler trois mois Arras. Cet été j'ai travaillé à Villeneuve-d'Ascq, au C. Ils cherchaient quelqu'un pour travailler sur les anciennes variétés de cerises. Ca a duré un mois et demi, donc j'y suis allée pour travailler un petit peu, et je vais pouvoir y rebosser cet hiver à mi-temps. Je cumule un peu [les lieux de travail] mais ici c'est mon chez moi [l'Avesnois]. Cet été à Villeneuve-d'Ascq j'ai logé dans le camion, et sinon j'ai toujours des amis sur Lille, donc cet hiver je vais dormir chez des amis.** » **Caroline**

« Une fois qu'on a fait tous les types de contrats précaires [ici] il n'a plus de taf, ou alors il faut aller faire de l'intérim à Toyota pour aller bosser et revenir ici. » **Pierre**

« **J'ai fait pas mal de saisons en camion. J'ai commencé par les abricots dans la Drôme, c'était bien sympa, c'est tranquille les abricots, [...] les vendanges encore ici, puis les vendanges en Champagne, qui rapportent un peu de fric, donc qui permettent de tenir un peu de temps oui, parce que oui, moi j'ai jamais bossé un an d'affilé, toujours des petites périodes de boulot d'un mois, une semaine, deux semaines, deux mois peut-être au maximum. [...] Après j'ai fait les échalotes en Bretagne. Des choses comme ça.** » **Romain**

« **Je vis plus ou moins ici et plus ou moins là-bas, en chambre universitaire donc un petit neuf mètres carré...bien confort enfin si on peut dire. Bé j'alterne entre le confort de la maison et l'utilité de la chambre à proximité, à Montpellier. Donc je vis entre les deux quoi. Pour l'instant.** » **Théo**

« **Douai, je n'y reste pas mais à Lille oui, je passe la journée là-bas et le soir je dors sur place chez des amis parce que je termine à 20 heures. Mais par contre le vendredi j'ai juste un atelier de deux heures donc je fais l'aller-retour. Au niveau de mon travail ça me permet aussi de pas perdre mon réseau que je sois une fois par semaine en ville ça me permet de continuer de discuter avec des gens et de pas perdre le fil c'est intéressant.** » **Marion**

#### Une injonction contradictoire de la part des gestionnaires de l'espace entre la volonté de dynamiser le territoire et la faiblesse de l'emploi salarié du territoire

Une réticence à accompagner les jeunes ou les néo-ruraux dans leur volonté de vivre sur ce territoire ou une mauvaise compréhension des situations et des désirs des jeunes et des personnes souhaitant s'installer, qui génère un discours paradoxal autour des réponses à apporter sur la faiblesse de l'emploi territorial.

Des réponses opposées de la part des gestionnaires et des jeunes :

- Une injonction à partir pour les uns (discours axé pour les jeunes pauvres sur un avenir à construire en ville d'où une déconsidération s'ils restent sur place) et une « sélection » des populations

- Créer et innover dans le travail plutôt que partir pour les autres, revendiquer sa place

Une absence d'adaptation de certains contrats (secteur public) aux réalités des territoires ruraux

« Oui c'est vrai que **dans le coin on n'a pas trop le choix : se créer sa propre activité** et son propre poste. Ça mais c'est clair ! » **Camille**

« **Il n'y a pas beaucoup de travail ici**. C'est... Je trouve, enfin on en parlait y'a pas longtemps justement avec les jeunes qui sont là. **On dirait qu'on nous met des bâtons dans les roues pour...** « **allez tous en ville et ne restez pas dans les campagnes** », quoi. C'est... C'est pas facile au niveau du boulot quand même ici. **Je pense qu'on va se démerder pour trouver un truc pour vivre ici**, genre on va créer la ressourcerie comme ça on sera nous-mêmes...enfin voilà. **On va créer, on va plutôt essayer de créer des activités ici pour nous permettre de vivre ici que aller en ville**, je pense. Là, on essaie de faire un groupement d'artisans, parce que du côté des garçons de l'association, y'en a plein qui sont allés au lycée professionnel et ils ont tous des boulots en...en main quoi. Et ils trouvent pas de boulot ici donc c'est dommage. » **Alyzée**

« **Trouver un travail c'est compliqué ici**, et dans un domaine qui nous plaît plus ou moins aussi. **C'est pour ça que moi je voulais créer mon activité**, parce que je ne peux pas trouver un boulot qui me plaise en campagne avec des idées qui me tiennent un peu à cœur. Du coup je me suis dit qu'il fallait créer mon activité pour m'autofinancer et puis avoir les activités qui me plaisent à côté. **Oui c'est mieux d'avoir un projet quand on veut vivre ici, on n'arrive pas sans rien**. C'est pas comme quand on dit « je vais aller à Lille et je verrais bien ». Ou alors il faut être d'ici. » **Caroline**

« **Moi je ne serais pas venue à la campagne si je n'avais pas eu ce projet-là**, c'est parce que j'ai envie de faire quelque chose ici que je suis ici. Il y a le côté détente, le côté agréable tout ça, mais je ne me voyais pas être totalement délocalisée, c'est-à-dire habiter là et travailler à 10 000 lieues, du coup de ne pas avoir de lien avec l'endroit où j'habite, c'était impossible. Je ne pense pas que j'aurais eu ce sentiment, cette façon de travailler apaisante si j'avais continué à aller systématiquement en ville pour continuer à travailler. [...] **Donc oui, je ne serais pas venue sans projet, mais c'est logique**. Même s'il m'arrive encore de travailler en ville... » **Marion**

« **[Le travail comme surveillante en collège], c'est un contrat d'un an renouvelable six ans**. C'est des CDD, et du coup ça y est, j'ai fait les six ans. [...] Chaque année ça change, tu n'es jamais sûre de ravoir le même truc et c'est ça qui n'est pas très cool. Au début j'étais à mi-temps, puis j'ai été à trois quart-temps, et une année seulement j'ai été à temps plein, c'était assez... oui. Je faisais carrément les deux collègues, deux mi-temps, le matin à Olargues, l'après-midi à Saint Pons, c'était assez... **Normalement c'est des contrats pour les étudiants. Comme ici il n'y en a pas beaucoup, alors ils prennent ce qu'il y a**, il faut juste avoir le bac en fait. **Mais du coup, c'est toujours resté dans l'idée que c'est pas un métier. Une vocation... donc tu fais ça six ans et après ça s'arrête**. Et en plus tu as droit à rien après. Je peux plus être surveillante, en tout cas dans l'Hérault, c'est fini, et si je voulais être CPE je n'ai aucun avantage à avoir été pendant six ans surveillante. » **Élise**

« Il y a plein de maisons fermées. Il y a plein de gens qui achètent des maisons de vacances, et donc ils viennent que l'été, et donc, du coup, y'a quand même des gens qui travaillent, euh... **je pense à ces femmes de ménage là qu'on connaît et qui travaillent que pour des gens qui ne viennent que l'été**. Donc on devient un petit peu... **on devient leur bonne à tout faire à ces gens... ces gens qui ont l'argent quoi**. Ça devient un petit peu... **on est là quand ils arrivent...**

**Il y a plein de trucs pour les touristes, et nous on nous délaisse quoi, l'hiver il ne se passe rien.** » Élise

## C 2.2 Invisibilité liée aux nouvelles formes d'activités rurales

### Marges du métier et de l'identité professionnelle (nouveaux modes d'exercice de l'activité)

Problème de reconnaissance des activités rurales pluriactives, discontinues, saisonnières, générant de petits revenus : est-ce un métier, un « petit boulot », du « bricolage » ?  
Hybridation des métiers, des savoir-faire qui font évoluer les métiers et brouillent leur image  
Frontières floues de l'activité professionnelle versus non professionnelle, de l'activité indépendante versus activité salariée, de l'activité artisanale et culturelle versus activité domestique, de l'activité marchande versus non marchande, etc.  
Développement des activités qui passe par des réseaux parallèles aux réseaux professionnels et institutionnels classiques  
Recherche d'indépendance voire habitus de l'activité indépendante qui éloigne du salariat  
Flou et ambiguïté du « statut » de cotisant de solidarité dans les activités agricoles  
Difficulté à faire reconnaître et valoriser les innovations.

**« J'arrive pas trop à différencier la vie professionnelle et la vie privée. [...]C'était difficile mine de rien la vie de bureau pendant trois mois, et je me suis dit que c'était pas pour moi. Je sais pas, ça me plait pas. [...] Alors que c'est vrai qu'ici c'est un peu tout en même temps, on sait pas trop quand est-ce qu'on s'arrête, quand est-ce qu'on a le droit de passer trois heures au jardin sans culpabiliser, ça j'ai encore un peu de mal. Mais je trouve ça intéressant d'avoir encore des périodes salariées, ça me permet de vérifier que je ne me trompe pas dans mon choix. »** Caroline

**« L'année dernière j'ai fait un peu d'artisanat, j'ai fabriqué des barrettes, avec de la récup et tout ça, j'ai fait quelques marchés de Noël, vite fait, et donc là oui, pour cet hiver j'ai l'intention de me faire pas mal de stock. Et de refaire peut-être quelques marchés de Noël. Après je sais pas si c'est des hobbies au juste, mais je fais du maquillage aussi, on a fait quelques sorties où on va faire du maquillage comme ça dans des petits festivals, ou pour des événements particuliers, et ça marche pas mal. Mais c'est vrai qu'on le fait vraiment pour le plaisir et en même temps voilà on gagne un peu de sous. Bon tout ça c'est au black, bien sûr. »** Camille

**« À une époque je faisais tous les dimanches les brocantes... ouais, je récupérais pas mal de trucs, des fois des trucs de mes parents, j'allais dans les brocantes à cinq heures dans les villages, j'achetais des trucs et à 6h30 sept heures je m'installais et je revendais. [...]Sur une brocante, pour s'installer sans statut on peut en faire que trois dans l'année, donc quand j'en faisais beaucoup je prenais la carte d'identité de ma grand-mère, de ma sœur... [...] Moi j'ai plutôt été élevé dans la débrouille »** Pierre

**« J'interviens à l'école de V. pour les activités périscolaires depuis l'année dernière. Ca a super bien marché. Ca c'est du bénévolat, ils ont pas les moyens de payer [la mairie], et puis pour moi faire de la capoeira ce n'est pas travailler. Et puis j'estime que je leur dois bien ça, on me donne le RSA à rien foutre. »** Cécile

**« Je n'arrive pas à rester dans un seul boulot fixe régulier, je suis obligé d'avoir quatre activités, par exemple de les disperser sur l'année ou dans la semaine, mais l'idée ce serait**

**d'essayer de trouver un équilibre entre la coordination de projets en milieu rural et la brocante qui est un truc qui me plaît beaucoup. Après, à côté de ça je fais plein d'autres choses. » Pierre**

**« Au départ disons que l'engagement qu'il y a derrière ce projet c'est nourrir et loger ma famille sans avoir besoin d'argent parce que ça, ça m'habite depuis longtemps.[...] Donc au départ cette idée de retour à la terre c'était pas une idée professionnelle, je dirais c'était simplement dire que moi je ne voulais pas avoir de travail salarié. Par contre travailler oui, j'ai envie de faire les choses pour que ça me rapporte à moi et donc à ma famille, c'était le plus important. Au départ c'était pas un projet professionnel parce que c'était vraiment simplement l'idée de dire que si l'État n'a pas la volonté de subvenir à nos besoins vitaux c'est à moi de trouver le moyen pour le faire, en fait revenir à une vie paysanne où on produit pour soi. Éventuellement on vend ou on échange les excédents, mais avant tout on se nourrit. » Raphaël**

**« Et il y a de plus en plus de projets d'installation dans du bio [dans l'avesnois]. Maintenant il y a deux Amap dans le coin alors que c'est la campagne. On pourrait se dire que les gens ont des jardins donc qu'il n'y a pas assez de gens pour créer des Amap, mais en fait si, ça marche. Et je vois qu'il y a des gens qui ont des projets, et pas que dans l'agricole. Il y a une femme qui veut ouvrir une épicerie bio du côté de Cambrai, il y a des gens qui ont des projets d'artisanat, il y a une boulangerie bio, un boulanger qui fait son pain. Et ça fonctionne sur commande. Au début il avait peur, et même ses accompagnateurs lui ont dit que ça n'allait peut-être pas marcher parce qu'acheter du pain sur commande c'est moins intéressant qu'aller à la boulangerie. Et en fait pour lui ça marche, même s'il est dans un coin très reculé les gens se déplacent. [...] J'ai déjà un label bio pour faire les marchés, je l'ai demandé et ça n'a pas été compliqué parce que je cueille dans les pâtures qui sont bio. Mais je le mets pas en gros sur le paquet, je le mets juste la feuille européenne parce qu'en en campagne les gens ont quand même des réticences, parce que bio c'est cher, le bio c'est... Sur les foires locales c'est pas écrit en gros que c'est bio. » Caroline**

## Problème de valorisation des activités réduites et/ou intégrées dans une économie non monétaire

Coût des déplacements (temps et argent) lorsque l'activité est fragmentée  
Norme du smic qui pénalise les activités générant des revenus inférieurs<sup>36</sup>  
Non adaptation des normes de travail (statuts, etc.) et des modèles de protection aux nouvelles formes de travail, de la législation, des contraintes réglementaires (blocages et maintien dans des situations de précarité)  
Travail non déclaré

**« Ici c'est pas évident d'être rémunéré, parce que, même pour l'aide à domicile je fais une demi-heure aller une demi-heure retour, et je fais trois heures par jour. Là j'ai une prestation de quatre semaines. En fait, là je suis inscrite et dès qu'ils ont un truc ils m'appellent. C'est jamais beaucoup. Là je bosse ce mois-ci et après je sais pas... » Cécile**

**« Mon objectif c'est de dégager un salaire modeste. Si j'ai des commandes je vais prélever 700 €- 1000 maximum ça va. C'est pas vraiment un choix, mais c'est une petite entreprise... »**

<sup>36</sup> A noter qu'« un tiers des exploitations françaises jugées « trop petites » ne sont plus prises en compte dans les calculs du revenu moyen des agriculteurs de l'Insee » *Le Monde économie*, 15.12.2014

globalement avec une entreprise artisanale on peut pas gagner des milles et des 100. [...] Dans le prévisionnel sur le long terme j'arrive peut-être à 2500, mais c'est du prévisionnel. **C'est vrai que dans la logique des banques si je leur dis que je ne veux gagner que 500 € ils ne suivent pas. C'est là que l'accompagnement est utile, ils savent ce qu'il faut dire aux banques.** » Amaury

« **Même si dans la pratique ça ne s'est jamais fait, si je ne gagne pas le SMIC ils peuvent me demander le remboursement [de la DJA], c'est marqué.** On a l'impression que sans le SMIC pour eux on ne peut pas vivre alors qu'on peut quand même... moi mes dépenses pour vivre elles ont diminué énormément. » Sylvain

« **J'ai essayé de voir si je pouvais m'installer mais artisan, par rapport à la production que j'avais, c'était même pas envisageable, et donc j'ai créé une association.** [Mais] au niveau législation, c'est pas très clair parce que normalement il faudrait que je me déclare à l'association. **Je suis bénévole de l'association donc je suis défrayée.** Là je vais faire les temps périscolaires cette année, donc je sais pas trop comment je vais faire. » Sylvia

« **J'ai un statut cotisant solidaire.** [...] Pour moi ça se passe bien, mais si tu regardes les lois tu n'as pas le droit de vendre en dehors de chez toi. Mais sur les marchés on est toléré grâce au statut, ça nous permet quand même de vendre et de faire des factures à des revendeurs, on a des produits dans les boutiques, on les vend tout à fait légalement avec facture et tout ça. Ça ne permet que ça mais c'est toujours ça. **Ca ne donne pas de protection sociale par contre.** » Luc

« **Je fais pas mal de petits boulots, un peu de mécanique... Je bosse pas mal dans l'agriculture quand même, filer des coups de main ou nettoyer des jardins, du débroussaillage, des choses comme ça, et ça, je fais ça depuis... oui... 16-17 ans.** En fait ici j'ai un petit réseau et chaque fois... **Beaucoup au black quand même. Je bosse pas trop déclaré. Peu. Ca arrive mais c'est assez rare quand même.** Certains petits vieux ont envie de déclarer, ont envie de faire ça bien dans les règles, ça arrive. Sinon en agriculture [saisons], ils sont obligés de déclarer quelques heures déjà. Pour pas avoir trop de problèmes. » Romain

## Problème d'accès au foncier agricole

Installation sur de très petites surfaces par difficulté d'accès au foncier  
Difficulté à récupérer des baux ruraux, complexité et opacité des démarches juridiques et administratives. Non formalisation et contrats volatiles

« **Oui l'accès au foncier est compliqué.** Entre cette terre là et l'autre il y a 10 km et c'est le bout du monde en tracteur c'est... il y a des terres dans la famille qu'on essaie de récupérer mais c'est pas évident parce que **les baux on ne sait pas où ils sont, ils ont pas envie de nous aider. C'est compliqué.** C'est toute une procédure très compliquée pour récupérer les terres. » Sylvain

## Invisibilité des femmes dans le travail indépendant de couple

« **Pour [la conseillère de Pôle Emploi], c'était logique que mon mari m'embauche.** [...] Je pense que j'ai un peu souffert d'être entre deux, de ne pas avoir de catégorie, juste comme si j'aidais Sylvain ». Marie

« **Officiellement je n'ai absolument aucun statut.** [...] Pour la vannerie je sors mes paniers quand on vend les marrons. Je les vends comme ça sous couvert de l'entreprise [au nom de son compagnon]. L'entreprise agricole a le droit de vendre des paniers donc je pense qu'à ce niveau-là ça va, mais quand je fais des foires toutes seule c'est un peu plus limite. » **Sylvia**

## Injonction à la réussite dans l'entrepreneuriat

En cas d'échec la stigmatisation est d'autant plus forte en milieu rural qu'on est très visible, de part le nombre restreint de créateurs d'activité, la nature des activités (activités agricoles en vente directe, activités artistiques et culturelles, etc.), la mobilisation des structures d'accompagnement locales. Amène à minimiser ou cacher les situations difficiles

« **Quand je suis arrivée ici j'avais plein d'énergie, je me suis dit « il y a tout à construire », j'étais un peu dans cette dynamique, et ensuite on m'a découragée en me disant « si tu n'es pas autochtone tu ne feras rien ».** Ce discours je l'ai entendu beaucoup de fois, ce qui fait qu'au bout d'un moment tu t'en persuades. C'est ça qui me fait manquer de confiance. On te dit « ben on va pas faire ça, ça ne marchera pas ». Effectivement au départ j'ai essayé avec la capoeira, j'ai fait des stages mais à chaque fois ça suivait pas, donc tu perds l'énergie. Jusqu'au jour où je crois que j'en ai fait un de stage ou il n'y a eu personne. **Arrive un moment où je me suis enfermée chez moi sans plus y croire.** » **Cécile**

## C 3 UNE INVISIBILITÉ LIÉE À LA NORME SOCIALE TERRITORIALE (NORME SPATIALE)

### C 3.1 Invisibilité par résistance à la relégation spatiale et à l'assignation territoriale

Résistance à l'étiquetage, à la stigmatisation, aux incompréhensions liées à sa position de jeune ou de néo-rural

Des effets d'hypervisibilité et d'amplification des phénomènes sociaux des espaces ruraux : forte interconnaissance et faible anonymat. Peur de la disqualification sociale et de la relégation qui conduisent à ne pas montrer sa situation ou à ne pas en faire état, et in fine à se débrouiller seul

Recherche des voies de l'intégration et mise à distance des autres jeunes ou néo-ruraux stigmatisés.

« **Le fait de vivre ici ce n'est pas anodin, parce qu'il y a quand même beaucoup de gens qui nous envient de vivre dans un lieu isolé mais qui n'ont pas fait la démarche parce que c'est difficile. Moi j'ai eu des réactions souvent... à la fois ils nous envient et à la fois ils nous plaignent pour ne pas nous envier quelque part...** Le fait qu'on soit isolés et qu'on soit un peu des sauvages... on est là parce qu'on n'aime pas les gens ! Il y a l'idée d'un refus de sociabilité, mais c'est des gens qui ne nous connaissent pas. Moi j'y suis habitué, je m'en fous. Et puis on les subit pas directement, ça n'a pas d'incidence. Même s'il y a des on-dit sur nous, on les entend pas de toute façon. » **Luc**

« **Je sais pas trop comment ils me voient** [les gens du village]. **Avec les attelages de caravanes taguées qui passent dans le village...** Je suis beaucoup moins présent ces derniers

temps, et mes parents sont des gens discrets. [...] J'ai plutôt cette image de fils de... **mais les gens ne savent pas trop mes activités.** Ils pensent que ça magouille un peu, surtout avec les véhicules, je me fais souvent prêter des voitures et du coup ils se posent des questions. **Il y en a beaucoup qui pense que je dois encore aller à l'école.** » Pierre

« A C., **dès que je bougeais le petit doigt j'étais en tort tout le temps.** On avait une voiture qui était en panne, on l'avait garée sur le petit parking devant chez moi à côté de l'autre voiture et je me faisais engueuler. Là-bas c'était insupportable. **A O. c'était pas non plus toujours évident avec les voisins parce qu'on était vraiment les uns sur les autres. Ils sont adorables, mais trop adorables,** dès que tu sortais ils te tombaient dessus pour te parler, même quand tu n'avais pas le temps.» Nathalie

« **En fait les gens ils alimentent la peur constamment et ici ça a vite fait le tour, les gens parlent énormément,** ici le facteur a encore un rôle super important. **C'est pour ça que je veux pas travailler avec la mairie,** il y a des fois où ça va pas, j'ai pas envie que tout le monde le sache. » Pierre

« [Sur le marché] je voyais **qu'il y avait certaines personnes qui me regardaient en rigolant. Elles pensaient que je m'amusais à faire des confitures mais que ça n'allait pas marcher,** que ce n'était pas viable. Et maintenant c'est des gens qui respectent, mais au départ ils trouvaient toujours quelque chose à redire. Je fais de la soupe en direct vu qu'il n'a pas de restauration. Les gens ils goûtaient la soupe mais ils avaient toujours une critique à faire, ils se marraient en regardant ce que je faisais. **Je sentais bien que c'est parce que j'étais une fille et que j'étais jeune.** Jusqu'en mai il y avait des gens qui faisaient des réflexions **« en gros c'est gentillet de s'amuser avec les plantes mais c'est pas viable ».** **Oui ça m'agaçait, c'est désagréable, nous on a envie que ça marche.** Et puis je fais des produits pour les gens. Je finissais par me dire « je suis en train de cueillir des plantes, **je passe mes journées à faire ça pour que finalement je n'aie même pas de reconnaissance derrière** ». C'est pas tout le monde, c'est peut-être une personne sur 20 mais on se souvient de celle-là, c'est ça qui est dommage. Je me suis dit « pour le peu de reconnaissance que j'en ai c'est pas.... » Mais maintenant ça va, je me focalise sur les gens qui disent que c'est bon. » Caroline

« **Après au village, il y a la moitié des anciens qui me prennent pour un rigolo pour un illuminé pour un flemmard...** [...] Je pense que dans les anciens ceux qui m'aident le plus c'est ceux qui ont le plus connu cette vie là. Par contre ceux qui ont déjà connu une vie plus de salariat, comme ouvrier en général, ils me voient me lever plus de trois fois dans la semaine après huit heures, **ils me voient comme un branleur, « c'est un voleur de la société qui vit à notre crochet [...] ».** Ceux de 40-50 ans il y en a qui se gênent pas pour me le dire en face. J'ai plus l'impression que cette génération là est un peu déçue de comment ça tourné, mais qu'en même temps ne sachant pas trop quelle est la solution **je peux être un peu bouc émissaire.** Après, les plus jeunes, de mon âge jusqu'à une vingtaine d'années, ceux que je côtoie ils sont plutôt compréhensifs voire admiratifs. Ceux que je côtoie pas ils sont à 1000 lieux de ça, **il y a une fracture énorme dans ma génération et dans celle d'en dessous** qui veulent que le monde continue sur la même lignée [...]... Le tout consommation c'est tellement énorme, c'est à des années-lumière de ce que je fais moi. **Et on les voit à la limite encore plus en milieu rural ces gens là [...].** Autant de 40 à 60 ans les gens vont me dire « nos parents ils ont arrêté ça, c'est pas pour rien », autant ceux qui ont 20-30 ans ils ont même plus de liens à ça. **Ce qui ressort c'est qu'ils te disent « on veut plus s'éclairer à la bougie ».** » Raphaël

« **Jeunes c'est...enfin surtout avec les looks qu'on a, peut-être certains... Pour eux, on est des teuffeurs et voilà, ce qu'on veut faire c'est des Raves parties, on se drogue et... Voilà, dès**



qu'on veut faire un petit truc, même si on leur demande la permission, pour eux, c'est une Rave party, ils appellent même les flics, qui appellent après la présidente de l'association et...ils commencent à lui faire peur [en accentuant sur « peur »] enfin... En lui disant qu'ils vont venir nous interdire, qu'ils vont fermer notre association, des trucs comme ça, c'est un peu... Des fois, c'est tendu. » **Alyzée**

« **Cette mauvaise image des villes, Fourmies, Maubeuge, c'est quelque chose qui entache un peu. J'ai presque peur d'avoir certains noms de villes sur ma carte de visite** parce que je sais que ça va avoir une mauvaise image [pour mon entreprise]... Ce qui se passe aussi c'est que c'est en cours de redynamisation, mais **il y a un retard des préjugés**. Ils sont encore sur des anciens trucs, alors qu'il y a un travail politique extraordinaire sur la redynamisation, il y a des jeunes qui arrivent et tout, mais **les gens ils restent sur les anciens préjugés. C'est quand même très paysan.** » **Amaury**

« **Il y a des étudiants qui sont bien en galère mais qui ne le montrent pas, il y a un peu cette honte de se dire qu'on est pauvre. On arrive à le cacher, même moi, par exemple quand il y en a qui vont manger dans un resto, qui demandent « tu viens pas manger avec nous ? on dit « non j'ai pris ma bouffe » ou alors « non j'ai oublié mon portefeuille ». [...] A la fac on est étudiant. On n'est pas jeune, pas riche, pas pauvre, on est étudiant. J'ai jamais entendu ou senti « je veux pas traîner avec toi parce que tu es pauvre ». On le ressent par contre à chaque fois qu'on doit remplir des papiers : catégorie sociale du père, revenu des parents, etc. Dans les dossiers de bourse ou autre, on se prend dans la gueule le fait qu'on est pauvre, mais entre nous pas vraiment. C'est plus l'institution qui nous le fait ressentir. » **Lucas****

### Construction/ occupation d'une position singulière dans l'espace social (parallèle ou marginale)

Natifs versus néo-ruraux, néo-ruraux par choix d'un territoire versus néo-ruraux par opportunisme économique (logements sociaux)
Jeunes versus adultes (rapports de force défavorables pour s'impliquer dans la vie politique locale)
Entretien des stéréotypes de part et d'autre : fermeture et auto exclusion

« **Les voisins ils sont pas méchants mais on doit passer pour des illuminés. [...] Pour nous c'est un avantage de ne pas être issu du monde agricole, personne ne va rien nous dire. Nous on est un peu à l'écart dans le monde agricole. [Ils disent] c'est les néo ruraux... On doit être pas mal dans le même cas.** » **Marie**

« **On n'a pas d'échange maintenant avec [les voisins] les plus proches, donc on n'insiste pas. Mais il n'y a pas d'animosité, on se dit bonjour, on discute deux minutes. Même avec les chasseurs ça va, ils ne chassent pas trop juste ici et puis ils respectent. Avec les gens du pays, sans avoir beaucoup de contacts avec eux on n'est pas mal acceptés du fait que les terrains ont été rénovés, ça se passe pas trop mal. On leur demande rien aussi, mais ça va. C'est pas très chaleureux avec les chasseurs en général, mais on n'a pas de problème particulier.** » **Luc**

« **D'avoir ce mode de vie là, je pense qu'on est quand même conscient de choses plus réelles de la vie que les gens qui sont en ville. Je pense que pour notre âge on a déjà compris des choses qu'ils comprendront plus tard. Ça nous a rendu mature plus rapidement, oui on a un mode de vie et de réflexion autre et du coup c'est vrai que des fois certains ne le voient**

**pas, ils nous prennent pour des branleurs** alors que si ils voyaient un peu ailleurs comment ça se passe ils verraient que bon, on a quand même une conscience, qu'on sait... Moi je trouve qu'on a quand même un avantage à habiter ici... » **Élise**

« **On y a pensé [s'impliquer dans le conseil municipal] mais...mais non. En fait, on est tellement éparpillés dans plusieurs communes que, on a pas le courage, à chaque fois, on est deux ou trois dans chaque commune, on a pas le courage de s'implanter. Je pense qu'on serait tous dans la même commune là oui, on pourrait peut-être plus s'impliquer mais en étant seul comme ça, non, non, pas du tout. En plus, franchement c'est...ouh ici, il vaut mieux pas être opposant politique, eh ! ouh !** » **Alyzée**

« **Pour moi il y a deux raisons à l'installation par ici. Soit des motivations un peu comme les miennes, un peu des néo ruraux retour à la terre ou à certaines valeurs. Il y pas mal de jeunes qui s'installent, qui n'ont pas d'enfants et qui cherchent à construire leur vie dans un lieu où ils ont l'impression de pouvoir défendre plus facilement leurs valeurs. Et l'autre côté, qui fait aussi parti de mon côté, c'est le côté financier. P. c'est un peu la banlieue de Bédarieux qui est un peu la banlieue de Béziers ou Clermont l'Hérault... Par exemple, le Bousquet d'Orb en proportion du nombre d'habitants c'est l'endroit où il y a le plus de HLM, donc il y a plein de gens qui se retrouvent là-bas parce qu'au bout de 10 ans légalement on doit leur donner un HLM. C'est quand même un peu problématique parce que justement on considère que comme il n'y a pas de visibilité très importante de la population rurale c'est un peu comme mettre de la poussière sous le tapis. On envoie des couples avec gamins dont la mère n'a jamais eu le permis et le père se l'est fait enlever parce qu'il s'est fait attraper bourré, et il se retrouve en HLM au Bousquet d'Orb... Forcément ils vont devenir fous, ils peuvent pas bouger, ils peuvent rien faire. C'est pas cher d'accord, mais ça ne les aide pas à se réinsérer. Pour les activités du gamin, tu peux rien faire. C'est bien que ça coûte moins cher ici et qu'il y ait une possibilité de s'extraire de la vie citadine et de ses obligations, mais c'est bien aussi qu'il y ait un encadrement de cette population là quand elle arrive.** » **Raphaël**

« **J'ai commencé à rencontrer les néo ruraux qui m'ont dit « ici les autochtones c'est des connards ».** Comme moi je venais d'arriver et que je fréquentais que des néo ruraux... parce qu'on m'avait dit ça ou ça du coup je suis resté bloquée là-dessus. **Après je me suis aperçue que c'est vraiment très con de penser ça parce que du coup tu te fermes des portes.** » **Cécile**

« **Il y a une gêne en fait [entre les jeunes qui sont partis à la ville et revenus et les autres]. Il y a un peu ce truc de ceux qui sont restés et de ceux qui sont partis. C'est vrai que c'est dur à dire mais il y en a beaucoup qui sont restés et c'est pas des flèches.** » **Pierre**

Quand on parle d'Avèsnès, c'est une ville de bourges. **Ça se ressent oui la différence entre les gens qui ont de l'argent et les autres. Ceux qui n'ont pas d'argent c'est parce qu'ils le veulent bien. La plupart ils le cherchent même pas, il y en a qui sont au RSA, ils ne payent pas de loyer, ils payent rien, même le médecin est gratuit. Ils sont beaucoup aidés donc s'ils vont travailler ils vont tout perdre. Donc la plupart ils vont jamais travailler de leur vie. Ouais mais il y en a qui ont le RSA et en plus qui font beaucoup de gamins comme ça ils sont plus payés. Y en a qui sont fiers... [...]**Nous on est entre les pauvres et les riches. » **Nathan**

« **Pour moi il y a deux raisons à l'installation par ici. Soit des motivations un peu comme les miennes, un peu des néo ruraux qui cherchent le retour à la terre ou à certaines valeurs. Il y pas mal de jeunes qui s'installent, qui n'ont pas d'enfants et qui cherchent à construire leur vie dans un lieu où ils ont l'impression de pouvoir défendre plus facilement leurs valeurs. Et**

***L'autre côté, c'est aussi mon cas, c'est le côté financier. P. c'est un peu la banlieue de Bédarieux qui est un peu la banlieue de Béziers ou Clermont l'Hérault... Par exemple, le Bousquet d'Orb en proportion du nombre d'habitants c'est l'endroit où il y a le plus de HLM, donc il y a plein de gens qui se retrouvent là-bas parce qu'au bout de 10 ans légalement on doit leur donner un HLM. C'est quand même un peu problématique parce que justement on considère que comme il n'y a pas de visibilité très importante de la population rurale c'est un peu comme mettre de la poussière sous le tapis. On envoie des couples avec gamins dont la mère n'a jamais eu le permis et le père se l'est fait enlever parce qu'il s'est fait attraper bourré, et il se retrouve en HLM au Bousquet d'Orb... Forcément ils vont devenir fous, ils peuvent pas bouger, ils peuvent rien faire. C'est pas cher d'accord, mais ça ne les aide pas à se réinsérer. Pour les activités du gamin, tu peux rien faire. C'est bien que ça coûte moins cher ici et qu'il y ait une possibilité de s'extraire de la vie citadine et de ses obligations, mais c'est bien aussi qu'il y ait un encadrement de cette population là quand elle arrive. »***  
Raphaël

## Rester indépendant

*« Il faut savoir aussi que **depuis le début on n'a jamais demandé une seule subvention** [pour le festival et les actions sur le territoire]. Notre but est de rester indépendant parce qu'ici c'est hyper politisé. **Si on demande quelque chose à quelqu'un il faut... faut que ce soit un peu rendu. Il y a des étiquettes.** [...] Du coup il y a une dimension politique à la base, on n'a pas envie mais on est obligé à un moment donné d'avoir une prise de position. »* Pierre

## C 3.2 Invisibilité liée au manque d'espace d'intégration

### Carences de lieux d'expression (sociale, culturelle, politique, etc.), de concertation et de parole accessibles à tous

*« **L'intégration c'est pas si évident que ça**, parce que moi je trouvais que par rapport au village je me sentais tout de suite vachement à l'aise, mais par rapport à l'école c'était tout de suite des barrières, des questions, des incompréhensions d'un côté et de l'autre. [...] **Il faudrait faire le lien entre les administrations telles que les écoles et les primo arrivants si j'ose dire... les gens qui arrivent, qui sont plus ou moins marginaux... Qu'il y ait vraiment quelque chose qui soit mis en place, peut-être au niveau des mairies par exemple, pour qu'il y ait un dialogue, ce n'est pas une question de venir s'installer, simplement qu'il y ait un dialogue, que les choses puissent être comprises des deux côtés.** »* Nathalie

*« **Il faut un certain temps d'adaptation pour que les gens aient confiance en toi.** Je pense qu'il y a des néo ruraux qui s'attendaient à ce qu'on leur ouvre toutes les portes et qu'ils puissent faire ce qu'ils voulaient. [...] Après je peux comprendre, il y a les chasseurs qui ont l'habitude d'aller là, toi tu arrives tu dis « non maintenant c'est chez moi », tu mets une clôture... donc forcément ils ne vont pas favoriser ton installation si tu arrives comme ça. »*  
Cécile

*« **J'aimerais qu'il y ait plus d'échanges et qu'il y ait moins de réticences sur tout. Échanger, qu'il ait moins d'a priori en fait.** Sur nos capacités ou pas, je sais pas si c'est bien clair. Moi j'aimerais bien que les gens ils arrêtent de nous considérer comme des espèces de branleurs drogués, ça j'aimerais bien ! [Rire]. Qu'en fait ils se rendent compte que même si on est jeunes entre guillemets, on a quand même une conscience quoi. Et on a une volonté... euh... d'améliorer les choses. **J'aimerais bien oui que ça change dans la tête des gens ça.** Vraiment.*

Ce serait bien qu'ils nous considèrent à notre juste valeur et qu'ils arrêtent de nous voir comme des hippies, des branleurs qui n'ont pas envie de travailler. » **Camille**

« **Je trouve qu'il y a aussi ce problème là, de dire...« ne vous plaignez pas, vous avez des solutions, si vous n'y arrivez pas c'est parce que vous ne bougez pas ».** Moi j'ai travaillé pendant ma deuxième année [L2], j'ai été employé à mi-temps par le Carrefour de B. et je faisais des horaires de dingue, je rentrais de la fac, j'allais directement travailler pour payer mes études etc., je prenais mon bus, j'avais une heure à 1h30 de trajet, j'allais directement là-bas parce que ça fermait à 20 heures, j'arrivais il était 5h30-6h, donc j'allais travailler deux heures. Mes parents étaient contre le fait que je prenne un emploi à mi-temps parce qu'ils me disaient qu'il fallait que je me concentre. D'ailleurs j'aurais dû les écouter parce que **j'ai raté ma L2 à cause de ça, je suis arrivé à la fin de l'année complètement crevé parce qu'entre le bus, le travail et la fac j'en pouvais vraiment plus.**» **Lucas**

« **Vu le territoire rural et le fait que tout le monde se connaît, ce qui est autant un avantage qu'un inconvénient pour moi, il manque un engagement pour ne pas dire politique au moins citoyen plus important, que les politiques permettent cet engagement citoyen plus facilement.** A l'heure actuelle ce n'est pas que les gens ne peuvent pas, c'est qu'ils ne veulent pas, ils ne veulent pas s'engager. Pour eux les politiques c'est tous des voleurs, il y a juste un peu d'intérêt pour la politique du village. **Il faudrait qu'on puisse plus discuter tous ensemble.** Concrètement ça serait peut-être une forme de conseil municipal citoyen, qui ait vraiment les clés, qui ne soit pas seulement là pour parler de fleurs. » **Raphaël**

#### Difficulté d'accès aux espaces culturels, sportifs ou de loisir, absence de proposition locale adaptée

Manque d'espaces de sociabilité  
Activités sportives ou culturelles trop chères

« Ici ça me manque de ne pas faire de rugby ou de foot, **je peux pas parce que tout est payant.** » **Andi**

« Tu te dis, bon, on est vachement bien accueilli en tant que jeune dans la vallée, **y'a pas une MJC de Saint Pons à Bédarieux, c'est complètement fou quand même, y'a rien pour les jeunes, il y a quelques activités mais encore c'est limite quoi, c'est limite...** Les maires en fait ils s'en foutent un peu quoi. Ils sont dans leur petit train-train et c'est pas pour toi qu'ils vont dépenser de l'argent. » **Camille**

« L'idée [du festival] c'est d'inviter les gens à voir le territoire autrement. On a une superbe vue sur le bocage aversinois ! **On a remarqué que [les festivals locaux] c'était souvent des trucs de beaufs, on vient juste pour se bourrer la gueule, c'est rock 'n' roll mais il n'y a rien d'autre. Donc nous nous voulions faire quelque chose de différent, avoir une dimension artistique différente mais en gardant le côté pêchu, essayer de trouver un équilibre entre le festival rock 'n' roll et la dimension art contemporain.** » **Pierre**

« **Pour des gens qui n'ont pas d'argent tout est cher, tout est loin et cher. Dans la vallée il n'y a pas de MJC, une à Saint Pons mais c'est tout, donc si ton enfant il veut faire de la spéléo, de l'escalade et du foot, il faut que tu l'inscrives partout [en payant à chaque fois une inscription différente]. Tout ça c'est pas évident. Quand on voit en ville l'accès à la musique à tout... Ici tu payes tout vachement plus cher, et encore il faut que tu fasses les kilomètres.**

Je me souviens qu'une fois quand les enfants étaient petits j'avais fait 100 km dans la journée pour les activités. » **Nathalie**

« **La culture, on l'a pas ici donc, enfin elle est pas** [en accentuant sur « pas »] très accessible aussi au final, moi je trouve, dans la vallée. Enfin je trouve qu'au final, par exemple à **Toulouse, pour les jeunes, c'est trois euros le cinéma, ici c'est huit euros la séance.** » **Alyzée**

« Quand je sors c'est plus pour faire des randonnées, marcher dans des chemins, s'aérer la tête. **Ce n'est pas un lieu où je me sens vraiment à l'aise, je trouve que c'est mort, assez désolé, qu'il n'y a pas grand-chose à faire. Il n'y a pas grand chose de prévu pour les jeunes.** » **Lucas**

« **Les fêtes de village, ça me branche pas en général.** Enfin surtout celle de ma commune. Pour le 14 juillet, **y'avait une centaine de personnes mais y'avait, je dirais... soixante personnes de plus de soixante-dix ans.** C'est les traditions du village, ça et la fête de la montagne. » **Théo**

## C 4 UNE INVISIBILITÉ PAR EXPÉRIMENTATION / APPUI SUR D'AUTRES MODÈLES ÉCONOMIQUES

### C 4.1 Invisibilité par usage multi-situé de l'espace avec ancrage dans l'espace rural

#### Une territorialité multi-située

Mobilités de travail, de formation, de résidence (camion, double résidence y compris au sein du territoire), etc. avec un ancrage dans le rural  
L'espace rural, un espace qui permet de partir et de revenir

« **Le but [de la vie en camion et de la mobilité] c'était pas de travailler, même si c'était intrinsèque de faire des saisons et tout ça. Pour gagner de l'argent. C'était un moyen de gagner des sous. Mais le but c'était de bouger d'ici, de la vallée et de se changer les idées, d'aller voir ailleurs.** » **Camille**

« **Cet été on est resté pas mal au jardin** [petit terrain dans la montagne qu'elle habite en été car elle vit dans un gîte qu'elle doit libérer les deux mois d'été], **en camping.** Après moi je m'en fous, je prends le hamac, **je me pose dans la forêt où il y a de l'eau, on s'est installé un vrai squat. Après c'est très précaire mais il y a de quoi se laver.** L'eau potable on va la prendre au village et puis on a un réchaud dans mon camion. Dedans j'ai juste un lit et un bidon d'eau ! [...] **Généralement l'été je mange avec ce que j'ai dans le jardin.** » **Cécile**

« **Je suis encore obligée d'avoir d'autres activités en ville.** Le mercredi j'interviens à côté de Lille pour donner des cours de théâtre et le vendredi je suis à Douai dans un lycée avec une option théâtre, parce que je n'arrivais pas à faire l'ensemble de mon activité convenablement à la campagne même si c'est à ça que je tends. » **Marion**

« **Maintenant j'ai une petite maison. Après, les étés ici je les passe à la rivière en général avec le camion.** J'ai fait ça depuis 2-3 ans, ça se passe bien, je me pose sur une plage ou deux,

qui sont de plus en plus difficiles à avoir d'ailleurs, bien souvent elles sont louées par les kayaks, ou alors il y a de plus en plus de monde, ou les flics te virent carrément, sous n'importe quel prétexte, que le camping est interdit. **Et donc oui voilà, moi l'été je squatte en camion ici.** » Romain

« **On est donc repartis à la ville pour travailler.** [...] Je pense que je vais y rester un petit moment **même si je veux revenir dans l'avesnois, je vois mon projet de vie ici** mais pour l'instant je ne peux pas, il n'y a rien. [...] **Mais j'ai pas l'impression d'être parti.** Par exemple là avant d'être ici [à l'entretien] j'étais chez un producteur de pommes parce qu'on va faire une pressée de pommes avec notre asso donc je négociais les prix, les étiquettes. **Je suis toujours là.** [...] J'ai toujours ma chambre à la ferme de mes amis. » Pierre

## L'espace rural, à la fois ancrage, ressource, matrice, alternative, « terre vierge »

Beauté des paysages, protection, silence et autre rythme, « mise à distance » des autres  
Un lieu où les enfants peuvent grandir sereinement

« **J'aime franchement le mode de vie qu'il y a ici, le fait qu'on se connaisse tous, avec des avantages et des inconvénients, mais j'aime le mode de vie qu'on a ici, c'est assez simple. On n'a pas besoin de grand-chose, on est solidaire. Le paysage ici c'est quand même magnifique.** Voilà, le seul truc ce serait peut-être... le seul truc qui pourrait peut-être me pousser à partir d'ici ce serait de voir d'autres gens, de connaître d'autres personnes, et d'autres et d'autres lieux. **Après je veux pas dire que je vais finir ma vie ici parce que ça fait bizarre de dire ça, mais je resterai toujours par ici, c'est quand même ici que j'aime bien quoi.** » Élise

« **J'ai choisi cette région [pour m'installer] parce que c'était soit ici [l'Avesnois] soit les Sept vallées, ce sont les deux plus belles zones de la région du Nord, ce sont de belles campagnes.** Oui c'est vraiment le choix d'une région rurale, de **quitter les heures de bouchon** quand tu travailles en ville. [...] L'activité que j'ai choisie, je pense qu'elle permet ça, de ne pas forcément me situer dans une zone urbaine. » Amaury

« **Pour moi ici aussi la particularité du territoire c'est son côté montagneux. Au-delà de l'idée de la vie paysanne, la vie en montagne c'est un endroit où les populations un peu marginalisées peuvent se retrouver et s'en sortir.** Ici c'est quand même un haut lieu du protestantisme et de la résistance, il y a quand même un passé. Même le terrain qu'on a acheté en GFA, le lieu-dit il s'appelle la planque ! [...] Ici j'ai trouvé mon compte et en même temps **d'être dans cette vallée c'est mettre un rempart supplémentaire** pour éviter que moi ou mon fils on connaisse la même chose que ce que j'ai connu [là où il habitait avant, dans le périurbain de Montpellier]. [Ma compagne], **le côté entre guillemets néo rural un peu alternatif elle a beaucoup accroché, et je pense que c'était déjà un peu la maman qui cherchait le bon endroit pour élever son enfant.** Et ici elle a trouvé des valeurs et des gens qui les défendaient, qui correspondaient à ce qu'elle pensait. » Raphaël

« **Moi je m'y plais sur ce territoire, même si je ne suis pas d'ici. J'aime bien car il y a une dynamique bio qui est intéressante, le cadre aussi, c'est pour ça aussi qu'on a choisi le terrain ici.** Au niveau des gens c'est aussi mon réseau de consommateurs. **Oui on se voit bien s'installer ici, je mets mon bébé à la crèche et après il ira à l'école à F.** Moi actuellement j'ai pas envie de m'en aller, j'ai envie de construire quelque chose pendant un moment, après on

verra. Il y a des gens qui s'installent et ici dans la rue on a trois autres fermes bio. Il y a une dynamique bio, on veut la rebaptiser la rue du bio. » **Ludivine**

« Parmi mes amis, y'a certaines personnes qui me disent « mais comment tu fais pour vivre dans la montagne ». Moi je leur dis l'inverse « comment vous faites pour vivre juste devant le tramway quoi ». **Au final, je me serais mal imaginé grandir en ville** parce que [silence] parce que...déjà, j'ai un sommeil léger alors les bruits de voiture et tout, les bruits du voisin du dessus... **Donc voilà,[...] vaut mieux être à l'écart et... et faire le tri dans les gens qu'on côtoie plutôt que... que d'être au milieu de la majeure partie. On est à l'écart... à l'écart de la vie** [bref silence] **mais pas de la vie réelle puisque la vie réelle, elle est plus visible, au final, dans une forêt que dans un parking mais... on est à l'écart plus de la civilisation puisque dans notre village, y'a aucun commerce**» **Théo**

« **Je me suis dit que j'avais quelque chose à construire ici. Parce que j'adore cet endroit, parce que j'adore la vallée !** Oui, quand je rentre ici, quand je vois les montagnes, ça me procure un plaisir... je suis trop heureuse, et en fait, le fait de pouvoir bouger et de mieux revenir, à chaque fois je me dis j'adore cet endroit, c'est viscéral quoi, c'est un truc. Je sais pas pourquoi ici, si, peut-être parce **qu'il y a plein de choses à construire ici, tout est à créer, c'est ça qui est un peu magique, toutes les choses qu'il y a à faire ici c'est fou. [...]** **La nature, plus tu y es jeune, mieux c'est [rire], enfin voilà pour faire grandir des enfants la nature c'est le top.**» **Camille**

« **Moi j'ai eu un coup de cœur pour cet endroit, pour le bocage, pour les paysages.** C'est aussi un endroit qui me plaît et où je me sens bien. Je me sens à l'aise, je me sens à ma place, quand je vais près du cours d'eau en bas de chez moi, je me sens à ma place. [...] **Dans le coin on est un peu sur un mode différent. Je sais pas comment dire mais l'économie... il y a une sorte de vivier un peu alternatif, il y a un truc qui se passe ici, il y a une sorte de dynamique, que ce soit avec les Amap ou des choses comme ça, qui ne sont pas forcément culturelles mais dans lesquelles je me retrouve au niveau des valeurs, et c'est important.** Il y a une école libertaire qui va s'ouvrir et j'ai envie de bosser ici plus qu'ailleurs. J'ai envie de m'investir avec des gens qui ont des valeurs plus proches des miennes. » **Marion**

« **Quand j'étais à Lyon et toutes les fois où je n'étais plus dans l'Avesnois, rien qu'à Lille... quand je revenais... c'était un peu le point d'ancrage, le point de repère.** C'est longtemps resté. Je me disais que tous les petits chemins autour de la maison des parents ils ont entendu toutes mes histoires du quotidien pendant des années, et ça me faisait bizarre de ne plus avoir ces lieux. C'est comme s'ils me connaissaient. Moi je les connais par cœur, mais en même temps je fais un peu parti du paysage. **C'est vraiment de l'ancrage. J'aime le paysage, encore maintenant. [...]** **Même maintenant je me dis encore « qu'est-ce que c'est beau comme coin » ! L'idée de la cueillette sauvage c'est aussi de me dire que je passe un bon moment dans les pâtures à faire de la cueillette.** Du coup j'aime bien aller cueillir le matin quand le soleil vient de se lever et qu'il y a encore de la rosée, moi je trouve ça beau. **Oui j'aimerais bien rester ici, dans le coin bien sûr parce qu'il y a la famille, les proprios qui sont des amis, j'ai même des amis du lycée qui reviennent dans l'Avesnois, et puis il y a une bonne énergie, des gens qui restent, des gens qui font beaucoup de choses, même qui sont bien débrouillards, il y a une ambiance que j'aime bien ici.**» **Caroline**

« Je dirais **ce que j'apprécie particulièrement ici, le calme, la qualité de vie.** On a du silence, on n'a même pas le bruit des voisins **et puis du coup on a une certaine liberté qui va avec.** On peut parler des étoiles, de la chouette le soir tout ça quoi, le fait d'être chez nous et de faire

ce qu'on veut aussi, c'est une chance. **Le fait de pas avoir de regard extérieur, le fait d'être isolé, je pense que c'est important** » Luc

« Hier j'étais au marché, j'ai rencontré plein de gens, des gens à qui on dit juste bonjour/au revoir, des fois on ne les connaît même pas, et puis un jour on a une discussion parce qu'on s'est vu tellement souvent qu'on se reconnaît. J'aime bien cette vallée pour ça. Je trouve ça vachement rassurant et agréable d'avoir du monde autour de soi. **D'être reconnu aussi, que tu existes, je trouve ça important, je trouve ça très important, ça me fait bizarre quand je vais à Montpellier ou des endroits comme ça.** » Nathalie

## Ne pas vivre en ville mais utiliser la ville

Forte présence de la ville ressource (loisirs, travail ponctuel, commercialisation, etc.). Usage des ressources culturelles, éducatives et sociales de la ville

Un accès à la ville très facile, via ceux qui sont partis faire des études ou travailler en ville (jeunes) ou via les réseaux antérieurs (néo-ruraux), mais pas forcément recherché

« [Pour les points de chute en ville], on va chez les copains. Ouais je sais pas, n'importe quel copain. Chez les copains [petit rire]. Y'en a toujours un qui est là [petit rire]. **Quand t'habites pas en ville, tu vas chez les amis. [...]** Oui, oui, on va souvent en ville pour les sorties. [...] Après, j'ai vécu quatre ans à Montpellier pour mes études là, et c'est vrai que... j'avais besoin de...enfin ça me manquait quand même ici quoi. **En tout cas, la ville, c'est pas fait pour moi.** » Alyzée

« **On va en ville au moins deux fois par semaine.** On est en contact avec beaucoup d'urbains » Marie

« J'ai encore des projets avec des gens en ville. [...] **Je me suis dit que c'était quand même nécessaire d'y aller régulièrement** pour pouvoir entretenir quand même autre chose. » Marion

« **J'y suis allé là y'a deux semaines à Montpellier, voir des amis que je n'avais pas vus depuis quelque temps.** Mais je préfère au final que les gens viennent chez moi [plutôt] que me déplacer, aller en ville, aller les voir. [...] Ouais **j'ai aucun besoin d'aller en ville, sauf pour les trucs que je suis obligé de faire** [en accentuant sur « obligé »], c'est pas pour moi. » Théo

« **Je n'aime pas aller en ville, je trouve qu'il fait trop chaud, qu'il y a trop de monde, c'est pénible.** J'ai mes petites habitudes à Montpellier, mais je vais voir ma mère et je pars aussi vite que possible, je manque d'air. » Nathalie

« On peut se dire que du coup on n'est pas ouvert vers le reste du monde parce qu'on est dans notre petite vallée, notre petite bulle, mais en fait avec les moyen de communication et tout ça, et **le fait qu'on puisse bouger, c'est pas comme si on se sentait vraiment enfermé, si on envie de prendre un bain de foule on va à Toulouse, on part à Montpellier, on bouge facilement par contre ça c'est sûr.** On se déplace beaucoup oui.[...] Mais après, pour moi **la ville c'est plutôt enfermant** oui. C'est comme une espèce d'énorme pieuvre qui s'étend, et du coup on a vraiment beaucoup de mal à sortir de la ville. **Quand on est en ville on a tellement de choses à disposition qu'on n'a pas d'intérêt à aller voir ailleurs, on arrive dans la nature et on se dit qu'est-ce que je vais faire là ? Je m'ennuie... du coup je pense que c'est un**



avantage d'être dans la nature, de prendre le temps, vivre en fait. Prendre le temps de vivre sans avoir besoin de beaucoup de moyens pour vivre.... » **Camille**

## Un espace dont on peut être captif

Par attache et solidarité familiales  
Par absence de prise sur sa mobilité et son insertion professionnelles  
Par amour du territoire

« **Moi aussi je voulais partir, parce que même si j'aime bien ma vie ici, que j'ai mes amis etc., [...] j'ai envie d'éclaircir un peu mon horizon et de voir ce qu'il y a autour.** [...] C'est vrai que à B. on a très vite fait le tour. **Je suis attaché à ma maison [familiale] parce que c'est un lieu de sécurité pour moi,** parce que malgré les galères on a eues on y est resté, on a toujours eu un toit même si parfois il fuyait. **C'est un lieu qui est assez rassurant.** Par contre le village, par rapport à mes expériences un peu difficiles, j'ai... Le village je vais le quitter avec beaucoup de plaisir. » **Lucas**

« **J'avais une amie quand j'étais au lycée à Fourmies qui avait des ambitions, qui voulait faire des études, voir la ville etc.** Mais en même temps elle disait « **oui mais il y a la famille ici, mon copain** », alors qu'elle n'avait que 16 ans... Du coup elle disait qu'elle n'allait pas partir, qu'elle allait rester ici. En fait c'est des gens qui se mettent des barrières et qui n'osent pas bouger... » **Caroline**

« **J'ai envie de partir d'ici. C'est ça le problème,** j'en ai marre d'Avèsnès ça c'est sûr. Après c'est sinistré par rapport au travail ici. **Je suis obligé de rester,** mais maintenant que j'ai le permis c'est plus facile pour moi aussi. **J'aime pas la campagne du tout, j'aime bien les grandes villes.** Je vais souvent sur Lille chez ma sœur, j'essaie d'y aller au moins deux- trois fois dans le mois, des fois même plus. Je parle de Lille parce que c'est le plus proche, mais pas forcément à Lille. **Oui je pourrais partir loin si ma mère... elle préfère que je reste là.** Enfin, elle me retient pas vraiment... » **Nathan**

« **Ici ça ne représente rien pour moi, j'ai envie d'en partir,** on connaît presque personne, juste au niveau du centre social. On connaît que les gens du foyer ici. Ouais, les voisins quand ils nous voient sortir... du coup [l'éducateur] laisse la grille fermée et on reste entre nous. On va dans le centre-ville pour faire les courses, mais au café jamais. On connaît pas assez Avesnes pour aller se balader. Personne n'a de voiture et de toute façon on pourrait pas, c'est interdit par le règlement de rentrer dans les appartements des autres, même dans les voitures d'amis. Seulement avec les gens du foyer. [...] **On n'est pas retenu, non, si on veut partir on peut, mais pour l'instant je peux pas.** » **Andi**

« [Partir]... **je suis vraiment mitigée.** Parce que ça me va très bien ce qu'on a en projet, l'association, la collocation et tout ça, mais c'est vrai que... j'ai envie de voir autre chose. **Quand même des fois, ça me démange d'aller voir ailleurs,** je sais que j'habiterais pas dans une grande ville parce que ce n'est pas mon truc... **Mais bon, après je me dis qu'ailleurs c'est pareil qu'ici,** je suis assez contradictoire dans mes pensées parce que j'ai envie de bouger d'ici, parce que je me dis que je vais pas rester toute ma vie ici, j'ai toujours été ici, c'est vrai que j'ai envie quand même de bouger un peu. **C'est vrai que ça me manque un peu, mais je sais pas quoi faire non plus.** [Rire]. » **Élise**

« **Dans la vallée, c'est vrai qu'il y a pas grand chose à faire et y'en a plein... même je vois tous les jeunes là, ils commencent à s'ennuyer dans la vallée quoi. Ils aimeraient bien partir mais en même temps, ils aiment trop...ils aiment trop ici pour partir. C'est un peu mon cas oui !** » **Alyzée**

## C 4.2 Invisibilité par recours à d'autres modèles économiques ou gestion financière très fine

**Ancrage, écologie, autonomie, réciprocité, solidarité**

Sortir du modèle consumériste, traces faibles (habitat léger, récupération, recyclage, échange, participation, etc.), moindre coût  
Expérimenter  
Une volonté de construction d'un autre rapport au monde, qui n'est pas liée à un désir de rester à l'écart mais dans laquelle s'exprime à l'inverse un besoin d'être entendu, un besoin d'espaces d'expression traduit en particulier dans les festivals mis en place par les jeunes, dans l'Avesnois comme dans le Haut-Languedoc.

« **Quand je vivais en yourte j'étais dans ce processus de supprimer tous les réseaux, toutes les factures et c'était chouette. J'ai plus eu de facture d'électricité, plus de facture d'eau, je trouvais que c'était très agréable même au point de vue symbolique.** » **Amaury**

« **Moi j'ai besoin de peu de choses, en plus on est beaucoup sur la terre, je connais beaucoup de gens de notre réseau qui disent je veux pas grand-chose pour vivre, je veux pas un habitat très compliqué, je veux pas faire beaucoup d'enfants, je veux pas trop...** » **Raphaël**

« **Le permis, j'en ai pas besoin en fait. [...] Y'a le bus, les transports en commun qui sont pas si [en accentuant sur « si »] bien faits parce que quelques fois, je me suis retrouvé bloqué à Montpellier parce que y'avait plus de place dans le bus donc être obligé de rentrer en stop et... [...] Enfin c'est beaucoup trop de frais une voiture pour...pour ce que c'est, je trouve. Je parle pas forcément de l'essence mais du reste aussi.[...] Donc y'a pas photo, [les transports en commun] c'est plus rentable et c'est plus écolo aussi par la même occasion. C'est comme le stop, ça fait pas d'essence en plus. Enfin c'est...c'est d'ailleurs souvent pour ça que j'en faisais...** » **Théo**

« **On est complètement autonome au niveau de la maison. On a la source qu'on a captée nous-mêmes. [...] Pour l'électricité on a des panneaux solaires et une batterie. On a quand même un confort minimum. On n'a pas de frigidaire par exemple mais on a la lumière, l'ordinateur, on a aussi un petit groupe [électrogène] pour les outils et pour la machine à laver, ça c'est le confort moderne qu'on a fait rentrer récemment. Pour l'instant on n'a pas l'eau chaude au robinet, on fonctionne avec le poêle l'hiver. [Mais ça] c'est pas vraiment un choix, c'est plutôt parce qu'on l'a pas fait.** » **Sylvia**

« **Ce n'est pas très contraignant [les normes liées à un atelier de transformation]. Après, par rapport aux revenus qu'on tire de tout ça on hésite à faire des frais. Ca irait dans l'idée de grossir un peu mais on n'est pas trop porté sur la croissance. On pourrait mais. [...]Mais on n'est pas très enthousiastes pour la croissance. On pourrait se mettre en bio aussi, ça nous ouvrirait les portes de certaines foires bio. Moi j'appelle ça les foires pour les riches !** » **Luc**

« **Je suis plutôt pour le local pour le bio et puis sur une vie un peu plus simple.** Là pour l'instant [...] **j'ai envie d'expérimenter, c'est surtout un moment d'expérimentation.** »  
Caroline

« **Nous on a vraiment ce projet de tester la vie en collectivité, à 10-15 personnes.** C'est ce qu'on a toujours fait, **on vit depuis toujours en collocation.** Avoir un corps de ferme, je sais pas... **Ensemble on a vite fait de retaper et de rembourser un corps de ferme, on a tous des compétences qui sont différentes et complémentaires.** Dans ce groupe je coordonne, je planifie, je fais la logistique, je vais chercher des choses, il y en a un autre qui est charpentier, il y en a une autre qui va se promener dans la pâture et qui va faire à manger pour tout le monde, un autre qui dessine comme un dieu donc qui est graphiste, un autre qui fait des photos. **Je pense qu'on est bien complémentaires.** » Pierre

« **J'habite dans une yourte** [depuis 4 ans]... A côté de chez mes parents. Mes parents m'ont acheté un terrain. **C'est un petit terrain, y'a pas d'eau, y'a rien du tout mais...mais voilà, on se débrouille eh.** On va chercher l'eau à la source [rires] avec des bidons. C'est assez loin quand même. Je vis avec mon copain. C'est lui qui a fabriqué la yourte et lui, il veut se lancer dans...en auto-entrepreneur et fabriquer des yourtes justement. » Alyzée

« **Même si on n'a pas beaucoup d'argent j'aime pas aller au magasin,** je préfère faire 3 km pour aller voir mon pote qui fait du fromage de chèvre, aller voir le pote qui fait du pain, même si j'ai que 10 balles je préfère qu'ils partent là-dedans plutôt qu'ailleurs. **A Lille on fait de la récup, c'est important de faire vivre les trucs même si on n'a pas beaucoup d'argent.** [...] **Nous, il n'y a jamais rien qu'on propose** [dans leur festival ou les divers événements qu'ils organisent dans l'Avesnois] **qui ne soit pas local, c'est un casse-tête parce qu'il faut trouver les patates d'ici, c'est une logistique...** » Pierre

« **Moi je me vois engagée dans un processus, dans une envie de faire quelque chose, un véritable projet ici, donc je me sens engagée sur le territoire.** Et après moi je suis quelqu'un d'engagé politiquement. [...] **Je pense que même sur le territoire c'est important de développer des réflexions politiques.** [...] **A la campagne, je vais peut-être toucher des publics qui ne vont jamais voir des spectacles [...], qui ne viennent peut-être pas pour le propos mais qui vont quand même être touchés par le propos, et pour moi ça a plus de sens que de jouer [en ville] devant ses copains qui vont être d'accord de toute façon.** » Marion

« **Les jardins partagés** [qu'on a mis en place] depuis cinq ans, **ça nous apporte beaucoup pour le rapport avec les gens.** [...]On est là parce qu'on aime bien être tranquilles, mais c'est pas parce qu'on aime la solitude. **On a besoin des autres aussi, on a besoin de faire des choses avec les autres, que ça ait un sens.** Boire des coups et faire des choses ensemble, c'est chouette. » Luc et Sylvia

« **Moi c'est mon idéal, vivre en commun quoi, partager tout ça, vivre différemment, se créer son propre mode de vie** » Camille

## Autre rapport au travail

L'entrepreneuriat, une voie d'accès à l'indépendance

Garder sa liberté dans le travail salarié : un appui paradoxal sur les formes souples et flexibles du salariat pour garder son indépendance  
Travailler le temps qu'il faut et choisir son travail, gagner juste ce qu'il faut, quand on en a besoin  
Créer du lien sur le territoire par son travail

« ***J'ai toujours été passionné par ce qui rapporte rien, ça a toujours posé problème globalement.[...] Jusqu'à un retournement qui s'est produit à une période de maturité, à 39 ans en fait. La découverte que la liberté passe par le travail et peut-être par l'entrepreneuriat, c'est-à-dire, d'un point de vue assez rebelle tout à coup vouloir rentrer dans le système. [...] Prendre le contre-pied de tout ce que j'avais vécu avant, gagner ma vie par moi-même, ne plus être dépendant.*** » Amaury

«  ***Ils m'ont proposé de m'embaucher à la rentrée [compagnie de théâtre dans laquelle elle vient de terminer un stage]. Et donc au début ça me faisait un peu flipper moi qui n'ai jamais bossé plus d'un mois d'affilée, tu vois de s'engager c'est quand même quelque chose, enfin il faut réfléchir à deux fois, tu te dis je peux perdre ma liberté, si je m'engage pendant un an et tout ça. On est arrivé à un bon compromis en fait. C'est un CAE annualisé de 24 heures par semaine, et le fait que ce soit annualisé ça veut dire que je peux faire par exemple deux mois à 35/ 40 heures et après pendant deux mois je travaille pas.*** » Camille

«  ***On a décidé de s'installer ici à moindre coût parce qu'on n'avait vraiment pas d'argent et qu'on était trop jeunes pour avoir les minima sociaux. On gagnait rien, on faisait les vendanges, on faisait un peu les pommes travail au black chez les amis...Donc on a trouvé une solution parce qu'en même temps on n'avait pas envie de travailler non plus énorme, on n'avait pas envie d'avoir un boulot qui nous prenne tout notre temps. [...] Un boulot abrutissant, tu fais ça pendant cinq mois, t'es pas loin de devenir abruti ! Enfin c'est comme ça que moi je le vois, j'en ai fait de l'intérim, des trucs d'animation, mais en revenant du Mexique je me suis promis de plus jamais faire ça.*** » Pierre

«  ***Je fais aussi de l'aide à domicile [en plus de ses cours de capoeira et de son artisanat]. Ca c'est des petits contrats mais ça me va bien parce que ça ne m'engage pas, ça me laisse libre pour mes cours.*** » Cécile

«  ***J'ai parlé avec la formatrice qui donne les cours d'anglais [au Gréta], mais quand j'ai vu les conditions de travail... Je pourrais pas faire ça, je serais incapable de tenir un rythme pareil, c'est impossible. J'ai laissé tomber parce que je connais mes limites.*** » Nathalie

«  ***C'est ce que je disais à mon père. Je préfère bosser 50 heures dans mon jardin que 10 heures pour un patron. Parce que c'est mon élément. [...] Je suis pas anti travail, je suis anti patron.*** » Cécile

«  ***Moi j'ai toujours marché au coup. Par exemple la braderie de Lille là je suis tranquille un moment. Le fait d'avoir fait la braderie de Lille, là du coup je vais pas aller aux vendanges, j'en ai pas besoin. Du coup je vais me concentrer sur le collectif. Je pense qu'on fonctionne beaucoup comme ça avec les copains. Quand on a de l'argent on cherche pas à en avoir plus, quand on n'en a plus on se fait prêter 200 € par un copain qui en a un peu plus à ce moment-là et puis on commence à chercher du travail. Ca tourne comme ça, le côté communautaire il marche bien là-dessus. Vraiment dans notre bande de potes on n'a pas de problème à demander 400 €, il n'y a aucun souci, je pense qu'aujourd'hui ça se fait pas tant que ça [entre les jeunes].*** » Pierre

« **En plus d'avoir quelques ateliers** [de marionnettes] **j'aimerais bien pouvoir aussi créer un collectif d'artistes dans le coin, avoir un site de répétition et de création et qui peut aussi être un lieu de transmission. L'important pour moi c'est d'ouvrir à d'autres personnes, d'inviter d'autres artistes.** » Marion

## Sobriété et gestion financière très fine

Ne pas avoir de problème d'argent pour rester autonome et ne pas avoir à demander de l'aide : pas d'interdits bancaires, pas de grosses factures impayées, pas de problèmes financiers majeurs

Limitier les emprunts au maximum et rester en mesure de les rembourser

Vivre au mieux avec ce qu'on a, avoir « ce qu'il faut », quand on en a besoin

« **J'ai un compte en banque avec une carte bleue mais je veux pas de chéquier, et un autre compte pour l'argent de côté pour les mois difficiles. Je suis jamais à découvert.** Quand j'ai besoin d'argent je demande ma carte à ma mère, je retire ce que j'ai besoin et après je lui rends. **J'ai jamais ma carte bleue avec moi.** J'ai eu un problème avec la banque, je leur ai demandé [un compte] sans découvert [autorisé], et à chaque fois ils me mettaient 600 € de découvert autorisé. J'ai du y aller au moins cinq fois. Je donne de l'argent à mes parents tous les mois quand je travaille, sauf quand vraiment je peux pas. Et si j'ai plus rien, je fais un cahier avec ma mère. **Quand je lui emprunte 20 euros, dès que je travaille je lui rembourse. J'ai toujours moyen de rembourser.** » Nathan

« **J'ai un compte en banque, mais pas de chéquier. Juste une carte.** J'y arrive [à ne pas être à découvert]. J'essaie d'être... **Je me sers très** [en accentuant sur « très »] **peu de mon compte en banque, j'essaie du coup de rester... toujours au même niveau comme ça, si je me sers pas de ma carte, j'ai pas besoin de... partir dans les débits là. J'ai pas de problème d'argent. Non. Je crois que j'en ai jamais eu.** » Alyzée

« **C'est toujours de l'argent liquide que j'ai sur moi, mon compte en banque il me sert juste pour l'assurance, le gasoil, la mutuelle, Internet, le forfait téléphone, donc c'est le chômage qui paye ces trucs-là. Là par exemple il y a encore quelques jours j'avais des dettes à ma copine, à ma sœur. Là j'ai fait la braderie de Lille et j'ai remboursé tout ça... [...]** Jusqu'à maintenant **j'ai jamais vécu avec beaucoup d'argent, en tout cas j'ai jamais eu l'impression. J'ai une carte bleue et un chéquier mais mon compte en banque c'est vraiment le gasoil... De temps en temps je tire 80 € mais c'est assez rare. Des fois je suis à découvert, là je sais que j'ai le droit à un découvert donc je l'utilise. Mais je sais toujours à peu près combien j'ai sur mon compte. Là par exemple je suis à découvert, je sais que le mois prochain je vais avoir un peu d'argent, donc là je touche pas à mon compte, je vis avec mon liquide.** » Pierre

« **L'avantage qu'on a c'est qu'on n'a aucun emprunt immobilier...** Même les 10 000 € sont remboursés depuis pas longtemps. C'est la banque qui me les a prêtés, un prêt à la consommation à 8 %. J'avais pas trop le choix mais j'avais encore un boulot quand je l'ai fait c'était le moyen le plus simple. » Sylvain

« **Je suis boursier échelon six, quatre cent soixante-six euros par mois. Donc moi, ça me suffit tout à fait pour vivre.** [...] Enfin, les étudiants, c'est pas mal dans les bars qu'ils utilisent leur argent [...]. Bon après, je fume donc ça fait un petit budget quotidien, je pourrais être moins dépensier si je fumais pas. **Mais... donc du coup voilà, je... y'a des choses que certaines**

**personnes font que j'ai pas fait et qui m'a permis de mettre des sous de côté [...]. Bon à côté, j'ai pas dépensé de sous dans des vêtements depuis...depuis la première, enfin à part une veste de ski ou une paire de chaussures ou ce genre de truc. Et quand je vois certaines personnes qui roulent pas forcément sur l'or et qui dépensent chaque mois soixante-dix euros dans des habits, bé c'est un budget par exemple que j'ai pas. » Théo**

**« Là j'ai à peu près 700 €, le plafond du RSA, mais là ça va changer parce que ma fille va avoir 18 ans. J'ai 250 € d'allocation logement en plus de mon RSA. J'ai 110 € à payer de loyer. En totalité j'ai à peu près 1000 € je crois. En général je facture pas mes frais de déplacement à l'association mais si c'est la fin du mois et que je galère je les mets au nom de l'association, ça dépend. Après je jongle entre un peu d'artisanat, un peu de capoeira avec un peu d'aide à domicile, c'est un roulement qui me fait m'en sortir. Si j'avais que le RSA ça serait difficile. Je jongle entre les différentes trésoreries. L'argent en plus c'est quand mon papa me donne un peu de sous pour mon anniversaire ou pour Noël. » Cécile**

**« J'ai pas trop de dépenses en fait... du coup ça se passe bien. J'ai pas de manque. Les voisins, mes propriétaires, ils ont des œufs. Le lait, ils le vendent vraiment pas cher. Ils ont du beurre aussi. Ma mère elle tient grand jardin, elle a souvent des surplus donc on peut souvent échanger. Moi [je fais ] des inventaires de biodiversité [...]. Je travaille avec les plantes sauvages, je peux me nourrir aussi essentiellement avec des plantes sauvages, donc finalement j'ai pas trop de dépenses. J'ai pas de prêt. Je touche la CAF, donc ma colocation ça fait même pas 200 €. » Caroline**

**« Je me suis trouvé une petite maison dans un petit hameau, que je paye le prix de l'APL, donc j'ai pas de loyer. Je suis arrivé là-dedans c'était bien pourri, j'ai eu des mois de loyer en contrepartie des travaux. [...].Après autour il y a un cadre sympathique, j'ai accès à un jardin, de l'eau en permanence, gratuite, je paye pas l'eau, je paye que l'électricité et internet. Donc ça me coûte environs 70€ tous les deux mois on va dire. Entre électricité et Internet. Et c'est l'APL qui me paye le loyer du coup. [...]Voilà, ça ne me coûte pas trop cher là où je vis, je peux produire mes légumes, j'essaye au maximum de manger mes propres légumes, j'en achète très peu, j'ai acheté très peu de légumes cette année. L'année dernière c'était plus laborieux, c'était la première année, et là cette année ça marche plutôt bien. » Romain**

**« On parlait du revenu... je fais plein de trucs avec mon camion, je fais du bois... déjà j'ai pas de bois à acheter pour l'hiver. Cette année ça m'a coûté 50 € pour me chauffer, plus la tronçonneuse etc., mais bon ça je l'ai depuis quelques années. Après, moi l'hiver je vis dans deux pièces, je mets le poêle et ça me suffit. Et généralement l'été je mange avec ce que j'ai dans le jardin. » Cécile**

**« J'ai ouvert une friperie là avec une amie et voilà donc on gagne un petit peu de sous mais vraiment pas beaucoup, on est ouvert un jour par semaine mais...mais ça suffit pour l'instant parce que...moi je paie juste la nourriture vu que je paie pas l'eau, ni l'électricité, ni...ni l'habitation quoi. [...]Pour le téléphone, j'ai un forfait à deux euros par mois. Ouais, ça s'est cool. En plus, c'est le réseau Orange, ça marche bien dans la vallée. Donc ça c'est bien. » Alyzée**

**« On avait l'envie de vivre ici [camion aménagé posé dans leur terrain] mais c'était aussi parce qu'on ne pouvait pas continuer à vivre comme ça. On avait un loyer de 500 € à payer, j'ai quasiment plus le droit aux allocations logement, on était pris à la gorge plus les charges etc. Tu es mieux dans un truc qui est pas trop bien mais à toi que dans un truc qui est bien**

mais à quelqu'un d'autre. Tu sais jamais combien de temps tu peux rester dans la maison que tu loues, et puis tu ne la choisis jamais vraiment, tu prends ce que tu trouves. » **Nathalie**

## C 5 AUTRES FACTEURS D'INVISIBILITÉ

### C 5.1 Invisibilité par isolement géographique et faible offre locative

#### La mobilité et les contraintes de déplacement

Un accès au permis qui ne va pas de soi et qui est un frein au travail  
Une carence de transports en commun ou une offre inadaptée  
Coûts des déplacements / aux revenus  
Des distances qui induisent des temps de déplacement très conséquents  
Le Recours à des situations illégales pour rester mobile

« **J'essaie de l'avoir [le permis] mais bon pour l'avoir, il faut donner des fonds et comme j'utilise les fonds pour voyager [rires]. J'en ai pas pour le permis.** » **Alyzée**

« **En fait j'avais une aide de pôle emploi pour passer le permis [là où il vivait avant, vers Maubeuge] mais comme j'ai été mis à la porte [de chez mes parents] et que maintenant je suis sur Avènes [foyer] ils veulent plus continuer à financer. Ils ont pas voulu accepter une nouvelle demande** » **Andi**

« **Moi, bien que je travaille pendant l'été, j'ai pas pu mettre assez de côté pour passer mon permis puisque, comme on n'a pas les bourses de la fac [l'été], ce que je gagne sert juste à faire la jointure entre deux années** » **Lucas**

« **C'était compliqué parce qu'on avait toujours des vieilles voitures avec des problèmes, ça c'est un truc quand on vit à la campagne on est dépendant d'une voiture, donc je me retrouvais presque six mois de l'année sans voiture et avec des copains qui nous amenaient faire les courses. Et ça c'était vraiment pénible, cette sensation d'être toujours dépendant des autres, de pas pouvoir assumer.** » **Nathalie**

« **Ce n'est pas tellement le lieu que je voudrais changer ça serait plutôt la distance. Réduire les distances, ça serait bien, ou alors avoir un service de transport beaucoup plus accessible, beaucoup plus développé** » **Lucas**

« **Développer des vrais transports en commun comme ils font en Écosse, c'est-à-dire que tu as les bus puis tu as des petits transports privés, des petits vans qui zooment, parce que franchement aller à Béziers c'est une galère, alors oui ça coûte pas cher [1,30 €], mais c'est tellement long, c'est pas possible. Pourquoi le dernier bus s'arrête au Poujol ? Pour tous les services style Pôle emploi il faut aller à Béziers, ce qui fait que je ne mets jamais les pieds à Pôle emploi même si je cherche du travail mine de rien !** » **Nathalie**

« **La première contrainte ici c'est les déplacements, parce qu'on vit dans un monde où il y a besoin de se déplacer pour le travail, pour les relations sociales. En ville le déplacement c'est très simple, ici c'est compliqué et ça coûte cher. C'est risqué aussi.** » **Raphaël**

« **Mine de rien on est un peu isolé [...]. Ici il y a le bus qui passe mais je sais même pas si on peut aller jusqu'à Avesnes. Je pense que le bus c'est juste pour le transport scolaire. Même pour monter sur Lille c'est un bazar, il faut prendre le train, il faut aller au Quesnoy donc on a déjà un quart d'heure [de route] et il y a très peu d'horaires si on veut aller à Lille. Si on veut être plus tranquille au niveau des horaires il faut monter à Aulnoye-Aymeries. Donc on a une demi-heure de route. En voiture c'est pas loin, mais la route elle est tout le temps encombrée, en une petite heure on peut y être mais le problème c'est que ça bouchonne tout le temps donc il vaut mieux y aller en train.** » **Ludivine**

« **C'est un peu ce qui freine ici, les kilomètres, c'est tout de suite loin. Même Saint Pons c'est déjà une demi-heure alors que c'est pas si loin. Bédarieux déjà on réfléchit, on essaye de grouper les différentes activités quand on a besoin de descendre pour limiter les kilomètres, parce que c'est quand même le plus gros de notre budget la voiture.** » **Sylvia**

« Les contraintes ? Peut-être **la distance, tout est loin d'ici.** Du coup, pour des gens qui ont fait des études en ville ou qui ont vécu en ville, revenir à la campagne c'est... Par exemple **pour la boulangerie il faut faire un bon quart d'heure de route, et il n'y a pas forcément la qualité derrière.** Il y a beaucoup de choses comme ça. Et puis, vu que c'est le seul commerce ils ne font pas forcément attention à la qualité. C'est un manque de rigueur pour moi, un manque de qualité... » **Caroline**

« Pendant deux ans je ne payais pas le gasoil, **je roulais avec du fioul domestique** que j'avais chez un copain. **Ca m'a rien coûté donc j'ai beaucoup bougé.** » **Pierre**

« **On a trois ou quatre véhicules.** [...] Que ce soit le camion ou les autres voitures, **ils ne sont pas tous assurés tout le temps.** Mes véhicules ils sont assurés à moins de 8000 km par an. Le contrôle technique, quand une l'a c'est que les autres ne l'ont pas. Voilà, **on bidouille à la limite de la légalité.** » **Raphaël**

## L'habitat isolé qui éloigne des autres personnes de la commune

Absence de relations de voisinage  
Méconnaissance des habitants de la commune

« **Le village, on est un peu excentré.** On a fait une tentative l'an dernier d'aller à la sortie de l'école le vendredi pour vendre des légumes. [...] **Quelque part ça nous a permis de nous faire voir dans le village, et aujourd'hui quelques personnes me disent bonjour.** » **Marie**

« **On est entre des maisons en location,** et le problème c'est qu'on n'a pas pu vraiment forger de liens avec les voisins. Là où on vit, **comme les locataires changent très souvent, on s'attache pas vraiment à eux.** » **Lucas**

## Le problème d'accès aux locations et l'habitation non autorisée

Manque d'offre de location (cas de l'Hérault)  
Faible connaissance de la part des propriétaires du système de colocation et méfiance  
Demandes de caution trop importantes



« **Il y a beaucoup de propriétaires de maisons qui veulent vendre leur maison, à des Anglais, à des gens de la ville qui sont plus aisés, et c'est vrai qu'on a l'impression que petit à petit, tous les gens qui habitent ici, en fait ils n'ont plus de moyen de trouver des logements, eux-mêmes, d'acquérir un bien parce que l'immobilier c'est fou comme ça augmente. Et nous on n'a tellement pas de maison pour louer qu'on s'était même dit on allait appeler des propriétaires qui vendent. Pour leur proposer de louer leur maison quoi.** » Camille

« **La colocation, c'est pas facile, de trouver. Déjà, ils sont pas trop habitués au bail colocation dans la vallée donc quand on leur dit « bail en colocation » [elle fait une grimace] « Comment ça marche ». Donc du coup. Après on n'a pas des super [en accentuant sur « super »] salaires non plus toutes les trois donc ça aussi, souvent ça bloque, ça leur fait peur.** » Alyzée

« **Pour le moment personne ne nous a rien dit [de notre camion installé sur notre terrain], c'est déjà un petit miracle. [...]. Pour l'instant notre adresse elle est chez des amis, j'ai pas osé la mettre ici, j'ai peur que dès qu'on mettra l'adresse on soit repérés. Pour le moment il n'y a rien d'officiel, c'est peut-être pour ça qu'on nous laisse tranquille.** » Nathalie

## C 5.2 Un discours médiatique sur les espaces ruraux ou sur les néo-ruraux entretenant la méconnaissance

« **[Ma famille à Paris, elle nous voit] un peu comme des phénomènes quoi mais...mais bon ça va encore, ils sont compréhensifs. Ça va. [...]. Mais des fois, c'est trop exagéré, genre mais...Internet, tout ça. On a l'impression qu'ils pensent que des fois, ici, c'est encore le moyen âge. Oui on a des voitures [petit rire]. Après...ils nous parlent souvent de la culture comme si nous, on était pas du tout au courant de ça, « oh du sais, le Seigneurs des Anneaux, c'est un film ». « Oui je sais. Ça je sais » [rires].** » Alyzée

« **Je trouve ça dommage parce que ce qui sert d'identité aux médias c'est le genre bienvenu chez les Chtis, c'est vraiment dommage. Parce que du coup les gens ils s'accrochent à ça, ils en sont même fiers de ce film. Il est cool c'est clair mais c'est pas ça le Nord.** » Pierre

« **Quand je suis à Lille et que je dis que j'habite à la campagne on me demande où. Je dis « du côté de Maroilles », mais souvent je suis obligée d'étendre à fond, de dire que je suis à côté de Maubeuge alors que je ne suis absolument pas à côté de Maubeuge, ou de Valenciennes, parce qu'ils ne voient pas du tout où c'est. Je pense que c'est une méconnaissance... Quand on pense à la campagne du Nord on voit les champs, les grosses exploitations agricoles, on n'imagine pas des petits viviers un petit peu plus chouettes. On voit de la grosse culture. Je n'imaginai pas des endroits comme ça dans le Nord, c'est un peu étonnant. C'était forcément gris, triste et en train de se dépeupler, seulement ça. [...] Et c'est vrai que, ce qu'on apprend dans les livres, [c'est que] le nord c'est l'industrie. [...] Et puis il y a peu de personnes pour porter le fait que c'est chouette, il y a peu de gens qui sont chauvins de la campagne nordiste! » Marion**

« **Quand on parle des villes de Fourmies ou de Maubeuge à un lillois, il se dit tout de suite « c'est le trou, là où il y a que des cas'sos », ce qui est en partie vrai et en partie faux. [...] Il paraît qu'il y a un peu de délinquance ici mais on le voit pas. Dans les politiques de Sarkozy,**

*il y avait des zones spéciales et je crois que Maubeuge et Fourmies en faisaient parti, mais personnellement j'ai pas peur de me balader la nuit, moins qu'à Lille. Après, les gens qui font le déplacement ils se rendent compte que la campagne n'a rien à voir avec les villes et qu'elle est au contraire plutôt bourgeoise et paysanne, très belle, au contraire de cette mauvaise image qu'ils ont des villes. » Amaury*

*« Pour les gens, l'Avesnois c'est Fourmies, mais c'est pas que Fourmies ! Ca m'énerve un peu parce qu'on parle que du chômage à Fourmies, du taux d'analphabétisation. J'avais une amie qui était instit sur cette zone et qui disait que c'était dramatique, donc oui d'accord c'est dramatique, mais il y a tout un contexte aussi. [...] Le chômage est énorme et il y a de la misère sociale, parce que les gens ils n'osent pas bouger de là, ils se sentent enclavés, et voilà... [...] Du coup, je suis ici, et j'arrive pas à me dire que c'est triste, que c'est la misère. Il y a tellement de gens qui le disent déjà que je préfère voir les autres côtés. Moi je le vois pas tout ça, il n'y a que dans le discours des autres que je me dis « ah c'est peut-être vrai, c'est la misère, mais... » Caroline*

## SYNTHÈSE ET CONCLUSION

Notre étude avait pour objectif de tenter de répondre à la question de savoir qui sont les néo-ruraux et les jeunes ruraux pauvres, et comment joue l'espace rural dans les processus de pauvreté et les processus d'invisibilité sociale liés à cette pauvreté. La littérature permet de donner un contour à ces populations, avec toutes les zones d'ombre que laissent des catégories mal définies et des études trop peu nombreuses. Les entretiens, eux, laissent entrevoir les trajectoires de précarité et de pauvreté des personnes enquêtées, qui tiennent parfois à peu de choses. Un regard sur une situation et tout peut changer. Ces personnes prouvent, et il semble nécessaire de le rappeler, à quel point la reconnaissance est socialement structurante.

Le tableau ci-dessous reprend sous une autre forme l'analyse présentée dans la dernière partie, en essayant de distinguer une invisibilité pouvant relever d'un choix plus ou moins stratégique, plus ou moins assumé, plus ou moins contraint, mais dépendant en tout état de cause de l'individu, d'une invisibilité lui échappant totalement. Invisibilité volontaire ou involontaire ne s'opposent pas et ne concernent d'ailleurs pas forcément les mêmes registres, et elles ne sont pas additionnables.

<b>« HORS-CHAMP » DE VISIBILITÉ</b>	
<b>VOLONTAIRE</b>	<b>NON VOLONTAIRE</b>
<b>Habitat non autorisé</b> (ex. camion posé, yourte, cabane d'été)	<b>Zones d'ombre des statistiques publiques</b> (seuils, flou et instabilité des définitions, etc.)
	<b>Termes fourre-tout</b> (Rosanvallon), catégories englobantes
<b>Contournement de certaines normes</b> pour développer une activité (ex. accès à des marchés type vide-greniers, petits boulots « au noir », etc.)	<b>Zones d'ombre des dispositifs</b> (ex. prêt étudiant ; hébergement d'urgence non connecté au territoire, décloisonnement des dispositifs et non continuité)
	<b>Nomadisme</b> (ex. absence d'adresse fixe ou double résidence avec obligation d'en choisir une)
<b>« Échappement »</b> : s'éloigner au maximum d'une société où on ne se reconnaît pas	<b>Absence de revenu ou revenu très limité</b> (ex. non recevabilité d'une déclaration d'impôt sur laquelle n'apparaît pas de revenu), sobriété, traces faibles
	<b>Mobilités de travail</b> (travail saisonnier ou discontinu)
<b>Incompréhension, méfiance et peur du contrôle (non recours)</b> : disparition de l'accompagnement au profit d'une politique gestionnaire du travail social, impact disproportionné des sanctions financières pour les faibles revenus, etc.	<b>Non reconnaissance</b> par les élus et décideurs des territoires des actions territoriales « marginales » (ex systèmes de débrouille parallèles aux actions institutionnelles, action culturelle parallèle, etc.)
	<b>Absence de formes de représentation</b>
	<b>Non reconnaissance des innovations</b> (ex habitat léger écologique, pluriactivité, festivals, etc.) et
	<b>Mauvaise réponse du système de formation</b> (initiale ou continue)
	<b>Assignation à la marginalité</b> , manque d'espaces d'intégration
	<b>Absence de statuts aux nouvelles formes d'activité</b> ou non reconnaissance du statut

Les personnes que nous avons rencontrées posent un regard lucide sur leur vie et la précarité avec laquelle elles composent. Loin de tout enchantement, elles pointent parfaitement la stigmatisation dont elles font l'objet, en tant que « jeune », en tant que « néo-rural », en tant que « pauvre » ou précaire, en tant que « marginal », etc. Certains euphémismes ou propos qui échappent à la personne au cours de l'entretien laissent parfaitement entrevoir les moments où on n'arrive plus à faire face : « *Plus d'une fois cette année-là j'ai carrément eu des pensées suicidaires, je me disais ça sert plus à rien* » (Lucas) ; « *Ça m'arrive des périodes, surtout l'hiver, où je suis pas très bien. Je perds confiance en moi, ça devient de plus en plus dur* » (Cécile) ; « *Je sais vraiment pas ce que je vais faire et... des fois, je me dis bon pour l'instant ça va, t'es jeune, c'est cool, les saisons et tout ça, mais bon à terme, je me demande comment je vais faire pour me débrouiller dans la vallée quoi. Ou ailleurs...* » (Alyzée).

Mais ce faisant elles mettent en lumière les stratégies de résistance dont elles font preuve pour « s'en sortir », pour réaliser leurs aspirations, pour rester vivre dans l'espace rural qu'elles ont choisi d'habiter ou dans lequel elles sont nées. Car, même si certains jeunes souhaitent quitter l'espace rural qu'ils habitent pour un autre, qui ne reflètera plus les galères vécues, qui sera moins isolé ou qui permettra d'autres rencontres, la campagne reste pour tous, sauf pour un des jeunes rencontré dans l'Avesnois, un espace désirable. La ville, si elle est très présente et bien fréquentée des uns et des autres, n'est pas un horizon. Le fait d'être extérieur au rythme urbain, qu'il soit volontaire par une migration choisie ou du fait d'être né loin de la ville, permet de prendre la mesure du décalage entre la vie urbaine et la vie rurale. Mais vivre en espace rural suppose de pouvoir s'y projeter, c'est-à-dire de pouvoir construire de l'activité. Et on voit bien sous ce jour l'inadéquation des dispositifs classique d'insertion aux contextes économiques des territoires ruraux, dans la mesure où ils sont peu pensés ou insuffisamment pensés pour la création d'activité rurale, qui est de fait très innovante tant les activités mises en place sont loin des références classiques : du maraîchage bio, dont les références manquent dans le Nord, aux autres activités agricoles comme la cueillette sauvage dans les prairies ou l'élevage en zone de maquis, en passant par les structures culturelles et artistiques liées aux pratiques collaboratives, ou encore artisanales liées à l'habitat léger et insolite.

Les jeunes et les néo-ruraux parlent tous, d'une manière ou d'une autre, des voies d'insertion dans l'activité formelle qui leurs sont proposées. L'idée qu'ils doivent prendre en main leur vie et leur avenir, en dehors de sentiers qui ne sont de toute façon plus tracés, est très présente et intégrée. Car ces jeunes et ces néo-ruraux, s'ils sont pour une grande partie d'entre eux « hors norme », ne sont jamais « hors système ». Compte tenu de la structure de l'emploi en zone rurale, aussi bien qualitative que quantitative, vivre en milieu rural implique d'avoir « un projet », qui apporte un statut et une reconnaissance nécessaires à la vie sociale, et permette de s'affranchir en partie des fortes mobilités vers la ville. D'où le besoin exprimé quasiment par tous d'avoir accès à des dispositifs d'accompagnement territoriaux, localisés dans le territoire, décloisonnés, ouverts et non normatifs, pour pouvoir s'exprimer sans se sentir stigmatisé ou dévalorisé, et disposer de l'aide absolument nécessaire à l'évolution des projets. C'est donc à un accompagnement à l'activité indépendante, dans ses formes les plus novatrices, qu'ils en appellent. Car l'activité est fondamentalement pensée pour le territoire et ses caractéristiques rurales.

On voit parfaitement dans les propos des enquêtés que, là où les dispositifs d'accompagnement à la création d'activité et en particulier à l'innovation sont présents et fonctionnent, leur aide est significative : « *La MLI, maintenant j'ai vingt-cinq ans, j'ai plus le droit d'y aller mais j'y étais, et c'était bien, eux vraiment ils essaient de t'aider vraiment je trouve.[...] je trouve ça carrément plus facile quand y'a un conseiller quand même parce que lui, il connaît vraiment toutes les ficelles, c'est son métier quoi.* » (Alyzée) ; « *La Chambre d'eau est vraiment de bon conseil, ils nous organisent une petite formation comptable, ils vont nous prêter le lieu quand on a besoin de faire des réunions, ils savent nous dire « attention les gars là, c'est vraiment bizarre ce que vous faites », ce genre de choses.* » (Pierre) ; « *Globalement ici [dans la pépinière d'entreprises] au niveau administrativo-politique, ils sont très bien. Ils accompagnent et ont envie que les entreprises viennent, et c'est pas hypocrite.* » (Amaury).

Par ailleurs, quel que soit le projet, qui peut être celui de partir, il n'est pas facile de se faire sa place en milieu rural lorsqu'on est dans une position marginale, qui ne dépend pas tant du revenu, en particulier dans l'Hérault, que de l'intégration au style de vie local dont les fêtes de village sont l'archétype évoqué par la plupart des personnes interrogées. Comme l'évoque Raphaël à la fin de la rencontre, rester maître de ses choix demande des compétences et une vraie confiance en soi « *Je pense que si les gens sont dans cette précarité aussi importante et que ce n'est plus un engagement, c'est qu'ils ont démissionné de quelque chose qui leur appartient au départ, qui est cette volonté de changer les choses. [...] Si tu as l'éducation, le niveau d'études, le niveau intellectuel entre guillemets aussi qui te permettent d'assumer qui tu es, d'avoir confiance en toi, de garder ton sens critique, de dire je ne me trompe pas... ça tient. Sinon, si une personne qui a un peu plus de hauteur que toi te bouscules et que tu tombes tout de suite par terre, tu te fais vite renverser...* » (cf. extrait en annexe 2). D'où l'effet réellement destructeur des injonctions paradoxales des services instructeurs trop éloignés du terrain pour comprendre réellement ce que vivent les gens, et qui semblent mal mesurer les conséquences de leurs décisions.

L'invisibilité de ces habitants des zones rurales provient donc autant d'un regard extérieur trop englobant qui ne permet pas de repérer et de comprendre la complexité et l'hétérogénéité des micro-territoires ruraux, que d'un regard intérieur, peut être le plus actif dans cette invisibilisation, qui appréhende mal les paradoxes sur lesquels surfent ces ruraux: leur extrême intégration aux espaces urbains mais leur désir de vivre une vie « rurale », l'innovation dans des systèmes d'activité pensés pour créer le travail là où il n'y en a pas, le syncrétisme culturel assumé sur fond de « modèle paysan », etc. Sans compter que leur expérience de la précarité, transmise d'une génération à l'autre pour les jeunes ruraux rencontrés, les arme de compétences gestionnaires qui tendent à rendre leur pauvreté invisible, à leurs yeux comme aux yeux d'autrui.

Il paraît difficile, après avoir entendu ces jeunes et moins jeunes, parler de l'espace rural comme d'un espace de relégation. D'autant plus que, chez les néo-ruraux rencontrés, il n'est pas évident de faire le lien entre précarité et migration en espace rural. Chez un certain nombre d'entre eux, le choix d'installation provient d'une période de rupture, et la migration est l'occasion de se stabiliser et de monter un projet. La précarité pouvait être la même avant, peut être sous d'autres formes. De plus, l'activité agricole, malgré sa faible rémunération en particulier lorsqu'elle est pratiquée hors des modèles conventionnels, attire toujours les jeunes et les moins jeunes. Cependant, le risque de relégation existe, et l'impact en zone rurale des mesures de logement des personnes en difficulté (hébergement d'urgence ou social), lorsqu'on ne peut être mobile, et/ou avoir accès à un travail, est très certainement à interroger. Sans compter qu'il persiste, chez certains jeunes ruraux du Nord, un sentiment d'infériorité ou de déclassement largement entretenu par les médias : « *L'effritement des stéréotypes sur la campagne et donc sur sa jeunesse se fait ainsi progressivement mais il semble que ces stéréotypes reviennent sans cesse et nécessitent d'être attaqués, par l'enquête, à chaque époque.* » (Coquard, 2014). Dans le Haut-Languedoc, le phénomène serait plutôt inverse, la tendance étant à une gentrification à bas bruit du territoire, produisant elle aussi des effets de disqualification des populations « pauvres ». Il faut noter que les jeunes rencontrés dans l'Hérault ont tous la caractéristique d'être des enfants de néo-ruraux (dans son acception locale, c'est-à-dire non issus du territoire). Aucun des jeunes « locaux » (c'est-à-dire de familles issues du territoire) que nous avons pu repérer n'était en situation de pauvreté. Cela ne signifie pas qu'il n'y a pas de jeunes « locaux » pauvres dans le Haut-Languedoc, mais ils sont de toute évidence moins nombreux que leurs homologues « néo-ruraux », et/ou peut être encore plus difficiles à repérer. Certes la migration néo-rurale dans les montagnes méridionales est ancienne, puisque les arrières petits enfants des pionniers du retour à la terre fréquentent les crèches et les écoles aujourd'hui, et dans certaines communes les néo-ruraux sont bien plus nombreux que les autochtones. Mais la démographie n'est pas seule en cause. Au-delà de la possession du patrimoine (terrains, immobilier) et des fameuses ressources d'autochtonie que maîtrisent les « locaux » et qui assurent leur insertion, se pose la

question des changements sociologiques à l'œuvre dans ces espaces, et des modalités de « transmission » ou d' « intégration » de formes de précarité familiale inféodées à un mode de vie qu'on pourrait qualifier d' « alternatif » ou de « débrouille » selon les contextes : « Pour ma mère aussi, alors qu'elle était comme moi avant, pour elle c'est : « je comprends pas, pourquoi tu veux vivre comme ça ? Il faut que tu travailles. Faut que tu travailles, que tu travailles... ». Je lui dis « mais tu comprends pas ? tu te fous de moi, tu m'as éduquée comme ça, comment tu veux que ?... » (Camille) ; « J'ai plutôt été élevé dans la débrouille, ma mère a toujours été dans la débrouille. [...] Je m'en rendais pas compte, mais je sais pas comment ils ont fait avant parce que quand ma mère a fondé sa famille elle vivait sur le salaire de mon beau-père qui gagnait le SMIC alors qu'on est six enfants. Et je pense pas l'avoir senti, qu'on n'avait pas beaucoup d'argent » (Pierre). Cela pourrait expliquer en partie la facilité avec laquelle ces jeunes jouent avec la précarité, et brouillent les représentations que l'on se fait de la gestion de l'incertitude en situation de très forte contrainte économique, monétaire en particulier.

Il semble que ce soit bien au niveau local que se construise tout d'abord l'invisibilité. L'accueil frileux que les gestionnaires du territoire et les prescripteurs du RSA ou des allocations chômage réservent aux démarches qui bousculent les cadres classiques du travail et qui génèrent de faibles revenus, le besoin de la part des jeunes et des néo-ruraux rencontrés de se différencier des autres ruraux pauvres dont ils ne partagent pas les trajectoires, la complexification des espaces ruraux qui voient cohabiter des populations ayant des usages radicalement divergents de l'espace, autant de facteurs qui plaident pour une approche différenciée des territoires ruraux et des solutions construites en situation. Cela peut permettre d'imaginer les espaces d'intégration et d'échange nécessaires à la compréhension des uns et des autres, de décroiser et relocaliser dans les territoires les dispositifs d'accompagnement, mais aussi de repenser en amont l'accès à formation, les jeunes rencontrés ayant quasiment tous fait état de la complexité croissante des circuits d'apprentissage (dès le lycée) et de leur défaut de coordination qui pénalisent ceux qui sont les plus éloignés des offres existantes, c'est-à-dire les ruraux. L'offre de formation adaptée à leur propre projection professionnelle n'étant par ailleurs pas forcément inexistante, mais simplement trop difficile d'accès, du fait de la sélection à l'entrée (pour les formations continues les plus prisées) ou du surcoût financier à assumer pour aller jusqu'aux lieux de formation.

# BIBLIOGRAPHIE

---

## Espace rural et pauvreté rurale

- ABJEAN, A. (2015), Pauvretés en milieu rural : retours sur les premiers travaux de la mission régionale d'information sur l'exclusion. *Pour*, 1/2015(225), pp. 191–195.
- ACCARDO, J., & DE SAINT POL, T. (2009), Qu'est-ce qu'être pauvre aujourd'hui en Europe? L'analyse du consensus sur les privations. *Économie et statistique*, n° 421, p. 3–27.
- ALDEGHI, I. (2001), Les aspects territoriaux de la pauvreté et de la précarité dans la société française contemporaine. *CNAF, Dossiers d'études. Allocations Familiales*, n°26, 207 p.
- ALIAGA C. (coord.) (2015a), Les zonages d'étude de l'Insee. Une histoire des zonages supra communaux définis à des fins statistiques. *Insee méthodes*, n° 129, 100 p.
- ALIAGA C., EUSEBIO P., LEVY D. (2015), « Une nouvelle approche sur les espaces à faible et forte densité», In *La France et ses territoires*, Insee Edition 2015, Paris, p.13-22.
- BACCAÏNI B., LEVY D. (2009), Recensement de la population de 2006. Les migrations entre départements : le Sud et l'Ouest toujours très attractifs, *INSEE Première*, n° 1248, 4 p.
- BALLEY C., LENORMAND P., MATHIEU N. (1992). Territoire rural, RMI, pauvreté. *Sociétés contemporaines*, n° 9, p. 53-75
- BARONNET J., FAUCHEUX-LEROY S., KERTUDO P. (2014), *Étude sur la pauvreté et l'exclusion sociale de certains publics mal couverts par la statistique publique*, ONPES-FORS recherche sociale, Paris, 153 p.
- BARTHE L., CAVAILLÉ F., EYCHENNE C., PILLEBOUE J. (2007), *Habiter et vivre dans les campagnes de faible densité*, CERAMAC, Presses Universitaires Blaise Pascal, Clermont-Ferrand, n° 23.
- BERTRAND M., BLOT F., DASCON J., GAMBINO M., MILIAN J., MOLINA G. (2007), Géographie et représentations : de la nécessité des méthodes qualitatives, *Recherches qualitatives Hors série*, n° 3 p.316-34.
- BERTHOD-WURMSER M. (2012), En France, les pauvres s'en vont aussi à la campagne. *CERISCOPE Pauvreté [en ligne]*, <http://ceriscope.sciences-po.fr/pauvrete/content/part2/en-france-les-pauvres-sen-vont-aussi-a-la-campagne>, (consulté le 10/09/2014).
- BERTHOD-WURMSER M., OLLIVIER R., RAYMOND M., VILLERS S., et FABRE D. (2009), *Pauvreté, précarité, solidarité en milieu rural*, RAPPORT IGAS N°RM2009-102P / CGAAER N°1883-tome 1, Paris, 90 p.
- BIGARD M., DURIEUX E. (2010), Occupation du territoire et mobilités: une typologie des aires urbaines et du rural, in: *La France et ses régions*, Insee Références, Paris, p. 29-39.
- BONERANDI-RICHARD, E. (2014). Démasquer la pauvreté rurale : une approche à partir du département de l'Ain, in: *La pauvreté en Europe. Une approche géographique*, pp. 123–134. Rennes: PUR.
- BONÉRANDI E., LANDEL P.A., ROUX E. (2003), Les espaces intermédiaires, forme hybride : ville en campagne, campagne en ville, *Revue de géographie alpine*, vol 2/2003, p. 67-79
- BOULINEAU, E., & BONERANDI, E. (2014). *La pauvreté en Europe une approche géographique*. Rennes: Presses universitaires de Rennes.259 p.
- CALBÉRAC Y., & DELAGE A. (2010), L'approche spatiale comme moyen de compréhension et d'action sur les sociétés, *Tracés*, n° 10, p. 121-134.
- CASTEL R. (1990), Le roman de la désaffiliation: À propos de Tristan et Iseut, *Le Débat*, vol. 61, n° 4, p. 155-167.
- CAVAILHES J. (2012), Le marché foncier : une machine à hacher la société, In VALL R., ROSSIGNOL L., *Rapport d'information de M. Raymond Vall et Mme Laurence Rossignol sur les Représentations et transformations sociales des mondes ruraux et périurbains : actes du colloque du mercredi 19 décembre 2012*, Sénat, commission du développement durable, Paris, p. 31-54.

- CLANCHÉ F., RASCOL O. (2011), Le découpage en unités urbaines de 2010. *INSEE Première*, n° 1364, 4 p.
- COMMISSION EUROPÉENNE (2008), *Pauvreté et exclusion sociale dans les zones rurales*. Commission européenne, Direction générale de l'emploi, des affaires sociales et de l'égalité des chances, 34 p.
- COUTURIER, P. (2007), Espaces ruraux marginaux ou fragiles : les catégories analytiques à l'épreuve des pratiques socio-spatiales dans le Haut-Forez, *Noréis*, n° 202, p.21-33.
- DADOUN C., (2015), Avec la crise économique, la pauvreté et les inégalités s'accroissent dans l'Hérault, *Insee Analyse Languedoc-Roussillon*, n° 7, 4 p.
- DATAR (2010). Territoires 2040- Aménager le changement. *Revue d'études et de prospective*, La documentation française, n° 1, 103 p.
- DAVEZIES, L. « Inégalités territoriales : le paradoxe des échelles géographiques. Les nouveaux moteurs du développement territorial et des inégalités ». In *Introduction au séminaire « Le développement territorial et ses ressorts »*, IHEDATE, 2007.
- DAVEZIES L., KORSU E. (2002). *Un essai de géographie de la pauvreté. Les Travaux de l'Observatoire 2001-2002*, ONPES, Paris, p.167-245
- DEBARBIEUX B., PETITE M. (2013), Habite-t-on des catégories géographiques? La ville, la campagne et la montagne dans les récits de trajectoires biographiques, *Annales de géographie*, vol. 693, n° 5, p. 483–501.
- DE CERTEAU M., GIARD L., MAYOL P. (1980), *L'invention du quotidien. II Habiter, cuisiner*, Gallimard Folio essai (nouv. ed. revue et aug., 1994), Paris, 416 p.
- DEPRAZ S. (2013), Mais où est donc passé l'espace rural? *cafe-geo.net*, <http://cafe-geo.net/mais-ou-est-donc-passe-l-espace-rural/>
- DE SOUSA A. A. (2010), La pauvreté en milieu rural, *Pour*, vol. 205-206, n° 2, p. 7-11
- DEVAUX, J. (2014), Ici c'est du rural. De l'efficacité du recours à la catégorie de « rural » chez des habitants d'une commune francilienne, In *Colloque : La ruralité, entre savoirs et imaginaires, Strasbourg*, 25-26 septembre 2014, 15 p.
- DI MÉO G. (1999), Géographies tranquilles du quotidien. Une analyse de la contribution des sciences sociales et de la géographie à l'étude des pratiques spatiales, *Cahiers de Géographie du Québec*, vol. 43, n° 118, p. 75–93
- DI MÉO G. (2008), Une géographie sociale entre représentations et action, *Montagnes méditerranéennes et développement territorial*, n° 23, p. 13–21
- ESPINASSE, M.-T. (2002), Une approche de la pauvreté rurale, in: *Les Travaux de l'Observatoire 2001-2002*, Paris, ONPES, pp. 469–488
- FNCUMA (2003), Précarité et exclusion en France : quelques éléments de diagnostic [en ligne], 5 p.
- FNARS- MSA (2014), L'exclusion en milieu rural : quelles réalités ? Quels rôles pour les associations de solidarité ? Quels rôles pour les élus ?, 4 p.
- GAMBINO, M. (2008), *Vivre dans les espaces ruraux de faible densité de population : pratiques et représentations des jeunes dans le Périgord vert (France) et le Rural Galway (Irlande)* Thèse de doctorat de géographie, université de Toulouse 2, 375 p.
- GAMBINO, M., & DESMESURE, O. (2014), Habiter les espaces ruraux : les enjeux des formes de mobilité des jeunes. Regards interdisciplinaires, *Noréis*, n°233, pp. 25–35.
- LAMBERT, G., LYET, P., & VALLE, M. (2009), *Étude sur les processus d'exclusion et d'insertion en milieu rural*, Macon: IRTESS-FNARS Bourgogne, 279 p.
- LÉVY, J. (2012), Choix de société, *Espaces et sociétés*, vol 1/2012, n°148-149, p. 201-209.
- LÉVY, J. (2014), Les territoires ruraux seront urbains (ou ne seront pas), in: *20èmes Controverses européennes de Marciac "Pour des territoires vivants... Faut que ça déménage !"*, 30 juillet-1er août 2014, Mission d'Animation des Agrobiosciences, Marciac.



- LÉVY, J., LUSSAULT, M. (2013), Dictionnaire de la géographie et de l'espace des sociétés, Belin, Paris, 1127 p.
- LUSSAULT M. (2010), Ce que la géographie fait au(x) monde(s). *Tracés*, N° spécial hors série : A quoi sert la géographie (III), n° 10, p. 241-251.
- LUSSAULT M. (2012), L'urbain métropolisé français dans la mondialisation, in: *Territoires 2040 n°3 : Des systèmes spatiaux en perspective*, Datar/La documentation française, Paris, p. 10-26.
- LOLLIER J.-C. (2008), Le rural, objet indéfini ?, in "C'est par où, le rural ?", 14e Université d'Été de l'Innovation Rurale, 6, 7 et 8 août, Mission d'Animation des Agrobiosciences, Marciac.
- LYET P., LAMBERT G., VALLE M. (2010), De la fragilité à la réclusion et de l'assistance au développement territorial. Diversité et territorialité de la pauvreté et de l'exclusion et des réponses sociales en milieu rural en Bourgogne, *Pensée plurielle*, vol 25, n° 3, p. 9-23.
- MACLOUF P. (1986) (dir.), *La pauvreté dans le monde rural*. Paris, L'Harmattan.
- MATHIEU N. (2007), Le lien des agriculteurs aux lieux et aux autres habitants. Une évolution majeure à observer, *Économie Rurale*, n° 300, p. 129–133.
- MATHIEU, N. (1997). Les enjeux de l'approche géographique de l'exclusion sociale. *Économie rurale*, n°242, pp. 21–27
- MATHIEU, N. (1987). Chômage et milieu rural. *Économie rurale*, n°178, pp. 84–91.
- MATHIEU, N., DUBOSCQ P. (dir.), *Voyage en France par les pays ruraux de faible densité*, Éditions du CNRS, Toulouse, 1985, 179 p.
- MÉTAYER C. (2014), Les jeunes dans les territoires ruraux. *Les dossiers d'observation du CGET*, n° 2, 3 p.
- MISCHI J., RENAHY N. (2008), Pour une sociologie politique des mondes ruraux, *Politix*, 2008/vol. 3, n°83, p. 9-21
- MRIE (Mission Régionale d'Information sur l'Exclusion). (2008). *Dossier annuel : Pauvretés, précarités, exclusions*. Lyon, 184 p.
- PAGÈS A. (2004), *La pauvreté en milieu rural*, Presses universitaires du Mirail, Toulouse, 184 p.
- PAGÈS A., VACHÉE C., DANSAC C., LOREDO J.-P. (2014), L'intervention sociale en milieu rural, le point de vue des professionnels, *Dossier d'étude CNAF*, n° 174, 111 p.
- PISTRE P. (2014), À la recherche d'un entre-deux spatial idéal. Motivations d'installation dans les campagnes françaises. *Carnets de géographes [en ligne]*, n° 7, 9 p.
- SCHMITT, B., PIGUET, V., PERRIER-CORNET, P., & HILAL, M. (2002), *Actualisation du zonage en aires urbaines et de son complément rural. Définition, résultats, analyse critique*, INRA-ENESAD, Dijon.
- SCHULER M., PERLIK M., PASCHE, N. (2004), *Non-urbain, campagne ou périphérie – où se trouve l'espace rural aujourd'hui? Analyse du développement de l'urbanisation et de l'économie en Suisse*, ARE, Office fédéral du développement territorial, Berne, 162 p.
- SÉLIMANOVSKI, C. (2013). L'impensé de l'espace dans les politiques européennes de lutte contre la pauvreté. *Géographie et cultures*, (87), p. 126–127.
- TALANDIER, M. (2008), Une autre géographie du développement rural : une approche par les revenus, *Géocarrefour*, vol 83/4, p. 259-267
- THOMSIN, L. (2001). Un concept pour le décrire: l'espace rural rurbanisé. *Ruralia* [En ligne]. Sciences sociales et mondes ruraux contemporains, (09). Retrieved January 19, 2005, from <http://ruralia.revues.org/250>
- VALEUR PLUS (2009). *Expérimenter une méthode de connaissance de la pauvreté et de l'exclusion sociale, à partir de celles et ceux qui les vivent et éclairer l'ONPES sur les phénomènes émergents. Partie 1 et partie 2 (annexes)*, ONPES, Paris, 210 p.
- VANIER, M. (2005), Rural-urbain : qu'est ce qu'on ne sait pas?, in *Rural-Urbain. Nouveaux liens, nouvelles frontières*, Presses Universitaires de Rennes, Rennes, p. 25–32.
- VINCENDON S. (2013), La France est fâchée avec le pays réel - Entretien avec Jacques Levy, Libération, 28 juin 2013, [http://www.liberation.fr/societe/2013/06/28/la-france-fachee-avec-le-pays-reel\\_914526](http://www.liberation.fr/societe/2013/06/28/la-france-fachee-avec-le-pays-reel_914526)

## Jeunes et jeunes ruraux

- ALPE Y. (2006), Existe-t-il un « déficit culturel » chez les élèves ruraux ?, *Revue française de pédagogie*, n° 156, p. 75-88
- ALPE, Y. (2008), École, lien social et territoire: l'école rurale fabrique-t-elle des exclus? In *Escuela rural y sociedad*, Nuria Llevot Calvet, Jordi Garreta Bochaca (eds.), Universitat de Lleida, p. 43-59.
- ARRIGHI J.J. (2004), Les jeunes dans l'espace rural : une entrée précoce sur le marché du travail ou une migration probable, *Formation emploi*, N°87, 2004, p. 63-78
- BARRAULT, L. (2014), Les rapports à l'institution scolaire de familles populaires dans les mondes ruraux contemporains, *Agora débats/jeunesses*, vol. 67, n°2, pp. 21–36
- ST GERMAIN B., RARRBO K., Politique Jeunesse et communautés de communes, Mairie-conseils, décembre 2008
- BRÉCHON P., TCHERNIA J.-F. (2009), *La France à travers ses valeurs*, Armand Colin, Paris
- CHAMBOREDON, J.-CL., (1983), Adolescence et post-adolescence : la «juvénisation». Remarques sur les transformations récentes des limites et de la définition sociale de la jeunesse, in Alléon, A.-M., Morvan, O., Lebovici, S. (dir.), *Adolescence terminée, adolescence interminable*, Paris, P.U.F., p. 13-28
- COQUARD B. (2015), Que sait-on des jeunes ruraux ? : Revue de littérature, Rapport d'étude, INJEP, 46 p.
- CRÉDOC (2012), Les jeunes ruraux : des jeunes comme les autres ?, in: Journée nationale de la MSA 11 octobre 2012, Troyes: Crédoc, 22 p.
- DEVAUX, J. (2013), Mobilités du quotidien, manières d'habiter et socialisation d'adolescents d'un village rural francilien. Thèse pour obtenir le grade de Docteur en sociologie, Université Paris Est, Paris, 459 p.
- ESCAFFRE F., GAMBINO M., ROUGÉ L. (2007), Les jeunes dans les espaces de faible densité : D'une expérience de l'autonomie au risque de la « captivité », *Sociétés et jeunesses en difficulté*. [En ligne], n°4, automne 2007, URL : <http://sejed.revues.org/index1173.html>
- GALLAND, O., LAMBERT Y. (1993), Les jeunes ruraux, Paris, Inra, l'Harmattan
- GAMBINO M. (2010), Les mobilités géographiques des jeunes dans les espaces ruraux de faible densité, *Centre d'études et prospective*, n°22, pp. 1-8
- GAMBINO, M. (2011). Pratiques de jeunes et participation à la vie locale : regards croisés France Irlande. *Pour*, 4(211), pp. 177–185.
- GRELET Y., VIVENT C. (2011), La course d'orientation des jeunes ruraux, *Bref du CEREQ*, n° 292, 4 p.
- LAFOND DE V., MATHIEU N., (2003), Jeunes ruraux en difficulté et interventions pour l'insertion. Incidence et prise en compte des spécificités liées aux contextes territoriaux, *Ville-École-Intégration Enjeux*, n° 134, p. 31-47
- LAMBERT Y., ROUDET B. (1995), Qui sont les jeunes ruraux ?, *Agora débats/jeunesses*, n°1, « Lieux de jeunes », pp. 47-56
- LAMBERT, Y., ROUDET B. (DIR.) (1994), Les jeunes dans l'espace rural. Un atout pour demain. Actes du colloque de Poitiers. Documents de l'INJEP, Hors série n°2
- MAUGER G. (2001), "La jeunesse n'est qu'un mot". À propos d'un entretien avec Pierre Bourdieu, *Agora débats/jeunesses*, n° 26, p. 137-142
- MÉTAYER C. (2014), Les jeunes dans les territoires ruraux, Les dossiers d'observation du CGET, n°2, pp. 1-3.
- MRJC (2007), Accueillir les jeunes en milieu rural. Pour des territoires solidaires. *Cahiers de l'action*, n° 10, 124 p.

- MSA (2013), La MSA avec les 16-30 ans ! Journée nationale 2012, l'essentiel en 12 pages, in: Journée nationale MSA des 11 et 12 octobre 2012, Troyes, 12 p.
- OBSERVATOIRE DE LA JEUNESSE DE BOURG EN BRESSE (2004), Les jeunes en milieu rural, Rapport d'étude de la Mission locale, Bourg en Bresse, novembre 2004
- OLIVIER, A. (2009), *L'expérience d'un observatoire de la jeunesse. Jeunes ruraux, jeunes filles des quartiers du Sud Essonne*, l'Harmattan
- RENAHY, N. (2005), *Les gars du coin, Enquête sur une jeunesse rurale*. Paris, la Découverte,
- SAHUC, P. (2011). Pourtant, que la montagne est jeune... Pour, 4(211), pp. 43–48.

## Néo-ruraux

- ATTANE Anne, LANGEWIESCHE Katrin, POURCEL Franck, 2003. Néoruraux — vivre autrement. Manosque, Éditions le bec en l'air.
- AUCLAIR E. et al. (1998), Le logement et l'insertion en *milieu rural des exclus de la ville*, Recherches sociales, n° 45, (janvier-mars), numéro spécial.
- BERNARD, N. (2007). La pauvreté dans son rapport à l'espace : *l'introuvable mixité sociale ?* Pensée plurielle, 3(16), pp. 51–58.
- BRISEBARRE, A.-M. ; RAUTENBERG, M. ; MICOUD, A. ; BÉRARD, L. ; MARCHENAY, P. 2000. Campagnes de tous nos désirs ; patrimoines et nouveaux usages sociaux, Paris, MSH, Mission du patrimoine ethnologique.
- Cazella Ademir Antonio, 2001, Les installations agricoles nouvelles : le cas des agriculteurs néo-ruraux dans l'Aude (France). In: Espace, populations, sociétés, (1)2, Repopulation et mobilités rurales. pp. 101-108.
- CHAMBOREDON J. C., 1980 « Les usages urbains de l'espace rural : du moyen de production au lieu de récréation », Revue française de sociologie, 21 (1), p. 97-119.
- Chartier, L., & Chevrier, P. (2015). Les agriculteurs : des précaires invisibles. Pour, 225(1), p. 49.
- DAVEZIES, L. 2008. La République et ses territoires, Paris, Le Seuil, coll. « La république des idées ».
- DEBROUX, J. 2003. « La dynamique complexe des migrations d'actifs vers l'espace rural isolé », Espaces et sociétés, n° 113-114, pp. 215-232.
- DÉRIOZ, P. (1996). Les néo-ruraux à la rencontre de l'espace rural, in: Comité National Français de Géographie (Ed.), Les Français dans leur environnement, ouvrage collectif coordonné par L. Davy et R. Neboit, pp. 290–295. Nathan.
- DÉTANG-DESSENDRE C., PIGUET V. (2003), Les ruraux en 99 : qui sont-ils ? d'où viennent-ils ?, Inra Sciences sociales, n°1-2.
- FRANÇOIS-PONCET, J., & BELOT, C. (2008). Le nouvel espace rural français. Sénat.
- GARCIA, F. (1977). Pouvoirs en souffrance. Néo-ruraux et collectivités rurales du Pays de Sault oriental. Études rurales, 65(1), pp. 101–108.
- GILBERT, Y. (2010). Migrations urbaines en milieu rural : diversification sociale et recomposition du politique. Espaces et sociétés, 3(143), p. 135.
- IPSOS (2003), «Néo-ruraux» : portrait des citadins venus s'installer à la campagne, enquête, 4 juin 2003, [www.ipsos.fr/CanalIpsos/articles/1126.asp](http://www.ipsos.fr/CanalIpsos/articles/1126.asp)
- LAGANIER, J., & VIENNE, D. (2009). Recensement de la population de 2006 ; la croissance retrouvée des espaces ruraux et des grandes villes. Insee Première, (1218), p. 6 p.
- LEGER D., 1979 « Les utopies du retour », Actes de la recherche en sciences sociales, 29, p. 45-63.
- MAZEAUD A., 2010 « Le rôle du capital d'autochtonie dans la transmission d'entreprises artisanales en monde rural », Regards sociologiques, 40, p. 45- 57.

- NAUDET J., 2012 « Se sentir proche quand on est loin », *Sociétés contemporaines*, 4 (88), p. 125-153.
- PARANTHOËN, J.-B. (2014). Déplacement social et entrées en agriculture: Carrières croisées de deux jeunes urbains devenus maraîchers. *Sociétés contemporaines*, 4(96), pp. 51–76.
- PARÉ, D. (2008), Habitats, migrations et prédatons: Analyse écocritique de La héronnière de Lise Tremblay. *Cahiers de géographie du Québec*, 52(147), pp. 453–470.
- PERRENOUD, M. (2008). Les artisans de la « gentrification rurale » : trois manières d’être maçon dans les Hautes-Corbières. *Sociétés contemporaines*, 3(71), p. 95.
- PERRIER-CORNET, P. (dir.) (2002). *Repenser les campagnes*. Paris: La Tour d’Aigues, Les éditions de l’Aube.
- PISTRE, P. (2012). Renouveaux des campagnes françaises : évolutions démographiques, dynamiques spatiales et recompositions sociales. ROULLIER C. (2011). Focus – Qui sont les néoruraux ? , *CNAF Informations sociales* 2011/2 (n° 164), p. 32-35
- ROY, L., PAQUETTE, S., & DOMON, G. (2005). La campagne des néoruraux : motifs de migration, territoires valorisés et usages de l’espace domestique. *Recherches sociographiques*, 46(1), p. 35.
- RAVIGNAN, F. (DE). 1996. L’avenir d’un désert, Villelongue-d’Aude, Atelier du Gué.
- RENAHY, N. (2010). Classes populaires et capital d’autochtonie. Genèse et usages d’une notion. *Regards Sociologiques*, (40), pp. 9–26.
- RETIÈRE, J.-N. (2003). Autour de l’autochtonie. Réflexions sur la notion de capital social populaire. *Politix*, 16(63), pp. 121–143.
- SALEILLES, S. (2010). Les trajectoires des entrepreneurs néo-ruraux. *Journal of Social Management – Revue Européenne des Sciences Sociales et du management*, 8(1&2), pp. 137–160.
- SAMAK, M., 2013 « Les conditions pratiques d’un engagement économique et moral. Les maraîchers biologiques et la saisonnalité des fruits et légumes », *Revue d’études en agriculture et environnement*, 1, p. 93-116.
- SENCÉBÉ, Y. ; LEPICIER, D. 2007. « Migrations résidentielles de l’urbain vers le rural en France : différenciation sociale des profils et ségrégation spatiale », dans *EspacesTemps.net*, <http://espacestemp.net/document2270.html>
- SENCÉBÉ, Y. (2009). Une lecture des inégalités et des différenciations de développement local à travers quatre figures de territoires. *Espace populations sociétés*. Space, populations, societies, (2009/1), pp. 17–27.

## Territoires d’enquêtes

- CCI LANGUEDOC-ROUSSILLON (2013), *Schéma régional de développement économique. Contribution des Chambres de commerce et d’industrie du Languedoc-Roussillon*, Chambre de Commerce et d’Industrie, Montpellier, 73 p.
- CLÉMENT-ZIZA, B. (2011), *Marché du travail : nombre de demandeurs d’emploi et durée du chômage à des plus hauts historiques*, in: Insee Nord-Pas-de-Calais - Bilan socio-économique 2011, Lille: Insee Nord-Pas-de-Calais, pp. 20–22
- DIRECCTE LANGUEDOC-ROUSSILLON (2013), *Panorama socio-économique du Languedoc-Roussillon*, ESCALES Hors série, octobre 2013, 20 p.
- DIRECCTE LANGUEDOC-ROUSSILLON (2014), *Les chiffres clés, édition 2014-2015*, Direccte, Montpellier, 54 p.
- DRASS (2007), *Précarité en Languedoc-Roussillon : des territoires très contrastés*, *Drass Info Languedoc-Roussillon*, 2007, 16 p.
- EMPLOIS D’AVENIR (2013), *Schéma d’orientation régional pour la mise en œuvre des emplois d’avenir en Languedoc-Roussillon*, ministère du Travail, de l’Emploi, de la Formation professionnelle et du Dialogue social, 24 p.

- MAYEUR, L. (2014), Les jeunes en milieu rural dans la région Languedoc-Roussillon. Enjeux de cohésion sociale et priorités d'action. Montpellier: DRJSCS Languedoc-Roussillon, 25 p.
- RABIER R. (2011), Près d'un habitant du Languedoc-Roussillon sur cinq vit en dessous du seuil de pauvreté, *Repères chiffres, Insee*, n°3, avril 2011, pp. 1-4.
- RÉGION NORD-PAS-DE-CALAIS (2011), Portrait socio-économique des espaces ruraux du Nord-Pas de Calais, *note D2DPE*, n°46, avril 2011, 30 p.
- TAILHADES B. (2012), « Hérault : une économie présenteielle, dynamisée par la croissance démographique et le tourisme », *Repères synthèse pour l'économie du Languedoc-Roussillon*, N°3, Insee, Mars 2012.

## Annexe 1 : les questionnaires

### Thème 1 : Profil sociologique et situation actuelle

- Pouvez-vous me parler de vous et de votre famille (âge, situation matrimoniale, famille issue du T ou non, métier des parents, composition de la famille y compris membres des familles recomposées, lieu de naissance et mobilité avant dernier lieu de résidence sur le T., etc.) / (âge, sexe, conjoint, enfants, famille recomposée, etc.)
- Avez-vous toujours habité en milieu rural ou êtes-vous venus récemment, ou revenus (à la suite d'un départ en ville, pour travailler ou pour les études par exemple, ou pour suivre la famille) / Trajectoire d'implantation dans le territoire (parcours géographique) : lieu de naissance et mobilités avant le dernier lieu de résidence sur le territoire. Raisons de l'implantation sur ce territoire. Connaissance antérieure du territoire?
- Pouvez-vous me parler de votre parcours scolaire et de formation? Pourquoi ce choix ? Est-il où était-il en lien avec un projet professionnel particulier? Vous projetez-vous dans un métier? Si non pourquoi ?
- Pouvez-vous me parler de vos activités professionnelles passées et présentes ? Quelle a été votre mobilité, quelle est-elle aujourd'hui ? Que représente la vie professionnelle pour vous ? Comment envisagez-vous votre futur professionnel ? / Raisons, justification des migrations (dans le sens rural-ville mais aussi ville-rural). Continuité ou discontinuité de l'activité
- Pouvez-vous me parler de vos autres activités (que faites-vous en dehors de vos temps de travail) ? Quelle importance ces activités ont-elles pour vous ? Quels sont vos loisirs ? Quel est votre mode de vie ?
- Quelles sont vos ressources matérielles (avec quoi viviez-vous) ? Quel est votre revenu moyen, avez-vous un jardin, quelles sont vos principales dépenses (loyer, essence, assurance, courses, etc.) ?
- Avez-vous le sentiment de vivre difficilement ? Comment faites-vous pour boucler le mois quand vous êtes à sec ?
- Comment envisagez-vous votre avenir (en général), que souhaitez-vous, pensez-vous pouvoir réaliser vos désir ? Si oui comment, si non pourquoi ?
- Pour conclure la première partie, c'est un questionnaire en direction des jeunes, mais pour vous que signifie le terme « jeune »/ « néo-rural » ? Vous y retrouvez-vous ?

### Thème 2 : Lien à l'espace rural et à la ville

- Pouvez-vous me parler de cet espace rural ? Comment décririez-vous? Comment l'appellez-vous (entre vous et pour des personnes éloignées à qui vous expliquez où vous habitez) ? Que représente-t-il pour vous?
- Comment vous sentez-vous ici ?
- Si votre installation est de votre initiative, pour quelle (s) raison (s) êtes-vous venu vivre ici ? Comment voyez-vous l'évolution de cet espace ? Son avenir ?
- Est-ce qu'il y a des contraintes spécifiques du fait de vivre ici ? Lesquelles, sont-elles importantes (quels degrés de contrainte)?
- Pensez-vous que ces contraintes soient dues au fait de vivre dans un espace rural ou est-ce commun à tous les espaces ?
- A l'inverse, quels sont les avantages liés au fait de vivre ici ?
- Que pouvez-vous dire des distances entre les villages, ou de l'isolement du territoire ?

- Est-ce facile de grandir là ? Pourquoi ?
- Faites-vous un lien entre chômage et lieu de vie rural? Si c'est le cas, envisagez-vous de partir en ville chercher du travail ?
  - Quel travail pouvez-vous trouver ici ?
  - Où allez-vous lorsque vous devez travailler (saisons par ex., vendanges, etc.) ?
  - Avez-vous l'impression de vivre à l'écart ? Et si oui, à l'écart de quoi ?
  - Souhaitez-vous rester ici ? Pour quelle (s) raison (s) ? Avez-vous l'impression d'être contraint de rester dans cet espace, ou est-ce un choix de votre part que de rester là ?
    - Envisagez-vous de vivre ailleurs ? Et où ?
    - Avez-vous de la famille à proximité ? De qui s'agit-il (parents, grands-parents, frères-sœurs, oncles-tantes, cousins-cousines...) ?
    - Voyez-vous souvent votre famille ? A quelle (s) occasion (s) ?
    - Faites-vous partie du conseil municipal et/ou d'une association de votre village ? D'une autre association locale ? Pourquoi ?
    - Participez-vous aux différentes manifestations organisées par le village ou les villages voisins ? Comment choisissez-vous ?
      - Connaissez-vous tous les habitants du village ou uniquement vos voisins ? Quelle relation entretenez-vous avec eux ? Si vous n'avez aucune relation, pourquoi ?
      - Pensez-vous être connu des autres? Quelle image avez-vous le sentiment de donner? Vous sentez-vous libres de vos actions ?
      - Comment vous y prenez-vous pour garder votre intimité ?
      - Est-ce qu'il y a des lieux au sein de votre commune ou plus généralement du territoire que vous fréquentez régulièrement ? Y a-t-il des lieux que vous aimez particulièrement, qui sont pour vous emblématique de ce territoire et/ou qui vous manquent lorsque vous êtes ailleurs? A l'extérieur du territoire ?
        - Vous arrive t-il de vous rendre en ville ? A quelle (s) occasion (s) ? Que faites vous lorsque vous êtes là-bas (besoins administratifs, détente, amis, autre, approvisionnement divers, etc.)? Fréquence, modalités, etc.? Comment y allez-vous ? Avez-vous un point de chute en ville (s'il vous faut y dormir une ou plusieurs nuits) ?
          - Que représente la ville pour vous?
          - Pourriez-vous/ aimeriez-vous vivre en ville ?
          - Auriez-vous de bonnes raisons de vous rapprocher d'une ville ?
          - De manière générale, bougez-vous beaucoup ? Pour aller où ? Faire quoi ?
          - Avez-vous le permis de conduire ? Un véhicule ? Lequel ? Comment l'entretenez-vous ? Quels modes de transport privilégiez-vous (transports en commun, stop, autres modes de transport partagés) ?
            - Aimez-vous voyager ? Avez-vous l'impression de vous restreindre dans vos déplacements ?
            - Comment réduisez-vous vos dépenses lorsque vous voyagez ?

### **Thème 3. Rapport aux solidarités (institutions, famille, amis, réseaux)**

#### **Lien aux institutions**

- Si vous êtes au chômage, percevez-vous une allocation chômage? Depuis combien de temps, pour combien de temps ?
  - Cherchez-vous actuellement un emploi ? Si oui pouvez-vous me parler de la manière dont se passe votre recherche d'emploi ? Quels sont vos relations avec Pôle Emploi ? Que pouvez-vous en dire ? Avez-vous participé à une formation financée par leur biais ? Si oui où, quelle formation, a-t-elle été utile ? Si non pourquoi ?
  - Si vous êtes en emploi, considérez-vous que votre situation est confortable ? Si non pourquoi ?

- Touchez-vous des aides sociales ? Si oui lesquelles. Dans quels cas les utilisez-vous (le plus possible ; uniquement en situation d'urgence, etc.) ? Si vous ne touchez pas d'aide, pourquoi ?
- Quel (s) dispositif (s) d'aides pour les jeunes connaissez-vous ? Emploi d'avenir, garantie jeunes, autre (s) ?
- Connaissez-vous la mission locale de votre commune ? Vous arrive t-il d'y aller ? Si oui qu'y trouvez-vous ?
- Avez-vous des contacts avec les assistantes sociales ? Que pouvez-vous en dire ?
- Existe-t-il ici des politiques spécifiques de lutte contre l'exclusion des jeunes et de maintien des jeunes dans le milieu rural ?
- Votre commune fait-elle des actions en direction des jeunes ? Diriez-vous qu'elle est plutôt ouverte aux jeunes, indifférente ou plutôt méfiante ?
- Avez-vous le sentiment que les aides sont adaptées à vos besoins ? Si non pourquoi ?
- Quels aides ou dispositifs pourraient vous convenir ?

#### **Lien à la solidarité familiale**

- Votre famille vous aide-t-elle ? Si oui comment (hébergement, argent, jardin, soutien psychologique, administratif, mobilisation de son réseau pour une recherche d'emploi, un logement, etc.) ? A quelle fréquence ? Pourriez-vous vous passer d'elle ? Si non pour quelles raisons ?
- Êtes-vous à la charge de vos parents ? Liés à eux en termes d'aides sociales ?

#### **Réseaux amicaux ou de connivence**

- Avez-vous des amis autour de vous ? Combien ? Que faites-vous avec eux ? Les connaissez-vous depuis longtemps ? Vous sentez-vous seul parfois ?
- Votre copain/copine est-il/elle du même lieu ? Est-ce que vous vous aidez les uns les autres facilement ?
- Comment utilisez-vous les réseaux sociaux ?
- Avez-vous un téléphone portable ? Si oui comment gérez-vous l'abonnement ? La couverture dans cette zone est suffisante ?
- Avez-vous un ordinateur et une connexion internet ? Un ordinateur portable ? Si vous n'en avez pas, comment faites vous lorsque vous en avez besoin ?
- Quand vous avez des problèmes d'argent, à qui vous adressez-vous tout d'abord ? Puis en deuxième lieu ? Faites-vous souvent appel à d'autres personnes pour vous aider ?

#### **Pour conclure**

- De manière générale, vous sentez-vous plutôt politisé et/ou engagé dans une lutte ou une alternative (politique, écologique, sociale, etc.)
- Qu'est ce qui vous pose le plus de difficulté aujourd'hui dans votre vie, qui vous préoccupe particulièrement ? Qu'aimeriez-vous changer ? Et si vous pouviez transformer un élément du territoire sur lequel vous vivez, quel serait-il ?
- A l'inverse quel point n'aimeriez-vous surtout pas changer de votre vie et du territoire ?
- Enfin, pensez-vous qu'il existe un profil type de jeunes vivant en milieu rural ? Autrement dit pensez-vous que tous les jeunes peuvent vivre en milieu rural ?



## Annexe 2 : verbatim de Raphaël

« Je pense que si les gens sont dans cette précarité aussi importante et que ce n'est plus un engagement c'est qu'ils ont démissionné de quelque chose qui leur appartient au départ, qui est cette volonté de changer les choses. Ceux qui ne prennent pas de risques et qui ne se mettent pas en danger, effectivement ils ont un CDI, ils ont une petite vie tranquille, ils ne se mettent pas en danger. Ceux qui se mettent en danger risquent un moment donné de déraiser et de perdre l'engagement qu'ils ont au départ, et de ne plus être capables d'avoir l'impact sur la société. [...] Il y a plein de jeunes qui vivent un peu à droite à gauche, qui n'ont pas de vraies maisons ou qui vivent toujours en colocation ou dans le camion tout ça, mais c'est volontaire. Ils ont pas décroché un moment donné d'une certaine vie, il n'y a pas eu de décrochage, c'est depuis la fin des études qu'ils se disent c'est cool, on va vivre comme ça, on n'a pas besoin d'un salaire fixe, d'une maison fixe. Ça c'est un truc qui me travaille beaucoup. Si tu écoutes politiquement parlant ceux qui préconisent une certaine forme de précarité ou de flexibilité c'est plutôt la droite libérale, et ceux qui assument ça sans même qu'on leur demande même au niveau professionnel c'est des gens qui votent à gauche, qui ont un Bafa, qui bossent comme bénévoles pour trois francs six sous, les cotisants solidaires, pour les artistes les intermittents du spectacle... [...] Le décrochage il arrive quand on part des organismes comme Pôle emploi ou qu'on se retrouve au RSA. A ce moment-là soit on s'accroche et on sait qu'on ne lâchera pas, que l'avenir c'est un boulot salarié relativement stable pour continuer à consommer tranquille, soit on est un peu à la marge déjà, que ce soit au niveau des études ou de la volonté d'accepter ce qu'on nous propose. Et à ce moment-là [...] quand tu tombes sur une femme [conseillère de Pôle emploi] comme celle qui m'a dit que je faisais du développement personnel [quand j'ai voulu monter mon association] donc elle ferme le robinet, tu fais quoi ? Si au bout de trop longtemps tu dis « moi je veux pas aller bosser à Béziers, je veux pas aller vivre à Béziers parce que je pense que c'est pas bon pour mes gamins », on te met devant le fait accompli et on te dit « vous toucherez plus le RSA, ceci cela ». [...]. Pour moi il est là le décrochage, c'est le moment où on te demande si tu joues le jeu ou si tu ne fais pas parti de tout ça. Si tu as le malheur de dire que tu ne veux pas faire parti de tout ça on te remet à ta place « toi tu vas aller dans le HLM le plus pourri, du boulot tu n'en auras pas et si tu le fais pas tu n'auras plus rien, tu seras SDF ». Le décrochage il est là. [...] On revient à l'éducation populaire. Le seul moment où j'ai pu mettre en place ma volonté et faire comprendre ou faire accepter à Pôle emploi ou aux institutions ce que je défendais, mes valeurs, mon projet, tout ça, c'est par des associations d'éducation populaire. [...] Si tu as l'éducation, le niveau d'études, le niveau intellectuel entre guillemets aussi qui te permettent d'assumer qui tu es, d'avoir confiance en toi, de garder ton sens critique, de dire je ne me trompe pas... ça tient. Sinon, si une personne qui a un peu plus de hauteur que toi te bouscule et que tu tombes tout de suite par terre, tu te fais vite renverser... » **Raphaël**